



**HAL**  
open science

# Les premiers sondages sur la dénatalité (1939-1943) et la propagande nataliste dans la France de Vichy

Jean-Paul Grémy

► **To cite this version:**

Jean-Paul Grémy. Les premiers sondages sur la dénatalité (1939-1943) et la propagande nataliste dans la France de Vichy. 2023. halshs-04357237v2

**HAL Id: halshs-04357237**

**<https://shs.hal.science/halshs-04357237v2>**

Preprint submitted on 31 Jan 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Les premiers sondages sur la dénatalité (1939-1943) et la propagande nataliste dans la France de Vichy

Jean-Paul GRÉMY  
(Centre Maurice Halbwachs)

## 1. Le problème de la dénatalité

En France, le problème de la dénatalité était devenu une question récurrente depuis la défaite de 1870, qui avait entraîné l'annexion, par l'Allemagne, de l'Alsace et d'une partie de la Lorraine. Le souvenir de cette défaite était demeuré vivace chez les Français jusqu'à la première guerre mondiale. Ceux-ci considéraient que, pour reconquérir les territoires perdus (au-delà de « la ligne bleue des Vosges »), la France devait disposer d'un nombre de soldats plus élevé que celui de l'Allemagne ; d'où l'importance d'accroître le nombre des naissances. À titre d'illustration de ce courant de pensée dominant, dans *Les facéties du sapeur Camembert*, paru en feuilleton à partir de 1890 dans *Le Petit Français illustré*, Georges Colomb (*Christophe*) évoque la guerre de 1870, au cours de laquelle le sapeur avait sauvé la vie de son colonel blessé. Après avoir épousé la bonne alsacienne du colonel (« mam'selle Victoire »), le héros, décoré et démobilisé, est devenu le père d'une nombreuse famille, exclusivement masculine : « Il a déjà 8 garçons qu'il élève avec l'aide du sergent Victorin, dans cette idée que "la discipline est la force des armées". Il ne commencera, dit-il, à être à peu près satisfait que quand il aura un nombre de garçons représentant l'effectif d'une escouade sur pied de guerre » (p. 247 de l'édition de 1930, Paris, Armand Colin, Bibliothèque du petit Français).

### 1.1. La dénatalité et ses causes (1871-1940)

Dans un article au ton alarmiste (*Nous étions menacés de disparition*), Alfred Sauvy a retracé en ces termes les étapes de la baisse de la natalité en France (*Les années 40*, n° 114, 28 juin 1971, pp. 522-523) :

Dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, l'Europe occidentale est en marche et le monde derrière. La société entre en mouvement dans tous les domaines : technique, science, industrie, agriculture, banque, transports, médecine, enseignement, etc. Les pays suivent tous le « calendrier », avec quelques menus décalages. Une seule exception, pour un seul secteur et pour un seul pays : *cent ans avant les autres, les Français ont entrepris de réduire le nombre de leurs enfants*. [...]

En 1913, la natalité française est tombée à 19 ‰ contre 28 ‰ en Allemagne. Il y a, disait-on en 1914, trois Allemands contre deux Français. Jugement trompeur : il y avait dix jeunes Français de vingt ans contre vingt-deux jeunes Allemands et dix bébés français (les hommes de vingt-cinq à trente ans en 1940) contre vingt-cinq bébés allemands. [...]

La baisse du nombre de jeunes allait avec un attachement morbide au passé, fait de désir de « retour à la terre » et de peur du progrès. De sorte que malgré les avantages économiques

considérables que procure, dans les chiffres, la faible descendance – à la famille comme à la nation – la France n'est pas, en 1914, en bonne position matérielle ni culturelle. De 1880 à 1910, le rendement de blé par hectare a augmenté de 21 % en France, de 63 % en Allemagne et le reste à l'avenant. [...]

La crise n'avait pas épargné les autres pays et notamment l'Allemagne, dont le taux de reproduction des générations était même tombé à 0,8 au dessous du taux français. Mais à l'avènement de Hitler tout a changé, économie et population. Tandis que le taux de natalité remontait de 14,7 ‰ en 1933 à 20 ‰ en 1938, il baissait en France de 16,2 à 14,6. Dans le même temps, la production d'acier reculait, en France, de 6 500 000 à 6 200 000 tonnes tandis qu'elle montait de 7 500 000 à 20 600 000 tonnes en Allemagne (Autriche non comprise) !<sup>1</sup>

Les données de l'INSEE sur la natalité au cours de l'entre deux guerres confirment que, tandis que le taux d'enfants nés vivants pour 1 000 habitants avait décliné régulièrement en France, il avait connu en Allemagne une remontée brutale à partir de 1935, dépassant alors de très loin celui de la France (INSEE 1966, p. 11\*, Tableau III) :

Nombre d'enfants pour 1 000 habitants	1920-24	1925-29	1930-34	1935-39
France	19,8	18,4	17,0	14,8
Allemagne	23,1	19,1	16,3	19,4

Toutefois, « le fléchissement de la natalité dans les années 30 s'explique en grande partie par l'arrivée des classes creuses à l'âge de la fécondité et non par une quelconque volonté malthusienne ; l'excédent des veuves et des femmes célibataires avait atteint 300 000 après la guerre de 14 ; et, en 1935, l'effectif du contingent avait fléchi de moitié tant les garçons nés entre 1914 et 1918 étaient peu nombreux » (Muel-Dreyfus 1996, p. 81). C'est pourquoi, dès la fin de la première guerre mondiale, le gouvernement avait pris diverses mesures en faveur de la natalité : médaille de la famille française à partir de cinq enfants légitimes simultanément vivants (décret du 26 mai 1920), primes à la natalité (décret du 30 avril et loi du 28 juin 1920), répression de la propagande anticonceptionnelle (loi du 31 juillet 1920), allocations familiales (loi du 11 mars 1932), condamnation de l'avortement (décret du 29 juillet 1939), et prime à la première naissance (décret-loi du 29 juillet 1939).

## 1.2. L'Alliance Nationale contre la Dépopulation

Parallèlement à l'action des pouvoirs publics, un certain nombre d'associations pro-natalistes ont été fondées après la défaite de 1870. La plus importante est l'Alliance nationale pour l'accroissement de la population française, née en 1896 sous l'impulsion de Jacques Bertillon et d'André Honorat (Boverat 1941, p. 475). Jacques Bertillon est en particulier l'auteur de :

– *Les problèmes de la dépopulation*, Paris, Armand Colin, 1897. « Au lendemain de la guerre, la France et l'Allemagne avaient à peu près le même nombre de conscrits 296 324 en

<sup>1</sup> Hervé Le Bras se montre très critique envers l'interprétation qu'Alfred Sauvy a faite du malthusianisme, et les conséquences pro-natalistes qu'il en a tirées : « Au début de ce siècle, ses adversaires [de Malthus] prennent encore le soin de le lire et le critiquent sur des points précis, mais après 1930, la confusion et l'ignorance s'installent, notamment dans les livres de Sauvy. Dans *Richesse et population*, paru en 1943 à Paris, le futur fondateur de l'INED consacre un chapitre entier au malthusianisme économique ». Quant à la rigueur, « Sauvy s'en moque. La confusion arrange la propagande nataliste » (*Marianne et les lapins*, Paris, Olivier Orban, 1991, pp. 167-169).

France et 330 136 en Allemagne), et nous pouvions avoir l'espoir légitime de reprendre ce que nous avons perdu. Aujourd'hui l'Allemagne a moitié plus (448 433) de conscrits que la France, qui a gardé son chiffre d'autrefois. Comme l'Allemagne depuis 1891 a deux fois plus de naissances (1 903 160) que la France (908 859), il est fatal que dans quatorze ans elle aura deux fois plus de conscrits. Alors, ce peuple qui nous hait nous dévorera ! » (p. 14).

– *La dépopulation de la France. Ses conséquences – ses causes. Mesures à prendre pour la combattre*, Paris, Félix Alcan, 1911. « La restriction de la natalité est cause de l'affaiblissement des caractères autant qu'elle en est l'effet ». Le fils unique est élevé dans du coton (enfant gâté), et devient égoïste ; par contre, dans les familles nombreuses, il existe une solidarité familiale (pp. 54-55).

En 1912, Jacques Bertillon confie le secrétariat de l'Alliance à Fernand Boverat, qui en change le nom en Alliance Nationale contre la Dépopulation. « Le programme que l'Alliance Nationale s'est tracé peut se résumer ainsi :

- 1° Préciser et faire connaître le danger de la dépopulation ;
- 2° Étudier et faire connaître les remèdes à ce fléau ;
- 3° Promouvoir l'adoption de ces remèdes ;
- 4° Exercer une action éducative et morale en faveur de la natalité » (Boverat 1941, p. 476).

Dès avant le déclenchement de la guerre de 1914-1918, Fernand Boverat (1885-1962) était l'un des militants les plus actifs contre la dénatalité. Il mettait les Français en garde contre la dépopulation de la France face au péril allemand, et déclarait : « Si nous voulons que la France vive, il faut que le devoir de la paternité redevienne un des principes fondamentaux de la morale courante [...]. Le fait de se soustraire au devoir de paternité doit être considéré comme aussi déshonorant que celui de se dérober au service militaire » (Boverat 1913, pp. 10-11).

Gravement malade pendant plusieurs années à partir de 19 ans (au point qu'il a longtemps cru ne pas pouvoir avoir d'enfants<sup>1</sup>), Fernand Boverat a en outre été profondément marqué par la guerre de 1914-1918 (réformé pour raisons médicales, frère tué à l'ennemi). « S'il fallait résumer les conditions de l'"entrée en natalisme" de Fernand Boverat, nous retiendrions donc le schéma d'un rentier ayant hérité à la fois d'une fortune et d'un investissement familial dans le combat patriotique, mais confronté, dans une période tragique sur le plan national et personnel, à une double frustration : celle de ne pouvoir accomplir son devoir génésique, et celle de ne pouvoir se livrer au devoir militaire – deux formes d'impôt du sang en partie substituables dans l'esprit d'un patriote nataliste. [...] Plus que comme un simple activiste, Boverat peut être caractérisé comme un militant "total", dévoué corps et âme à sa cause (et ce pendant un demi-siècle), ne comptant ni son argent ni son temps. À l'abri du besoin, dégagé de toute contrainte professionnelle envahissante, il possède en abondance les deux ressources auxquelles aspire tout militant : le capital financier et le capital-temps » (Cahen 2016, pp. 197-198).

---

<sup>1</sup> Il s'en explique en ces termes dans *Patriotisme et paternité* (Paris, Grasset, 1913, pp. 13-14) : « Presque constamment malade depuis neuf ans, ayant déjà subi cinq opérations et exposé à en subir d'autres, je n'ai pu me marier jusqu'ici et ne pourrai peut-être jamais le faire ». Finalement, Fernand Boverat a épousé en 1915 une infirmière, Yvonne Lescure, dont il a eu quatre enfants (deux garçons et deux filles).

Outre de très nombreux articles ou pamphlets, Fernand Boverat a publié :

- *Patriotisme et paternité* (Grasset, 1913) ;
- *L'effondrement de la natalité et la péréquation des ressources aux charges de famille* (Alliance nationale, 1936) ;
- *Comment nous vaincrons la dénatalité* (*ibid.*, 1939) ;
- *La résurrection par la natalité* (Hachette, 1941) ;
- *Fécondité ou servitude. Comment relever la natalité française* (Alliance nationale, 1942) ;
- et enfin *Le massacre des innocents* (Alliance nationale, 1939 et 1944), plaidoyer éloquent contre l'avortement.

Il faut toutefois souligner que les hécatombes de la guerre de 1914-1918 avaient suscité l'espoir qu'il n'y aurait plus de conflits de ce type après la « der des ders ». Le pacifisme représentait alors un courant d'opinion très puissant (« plus jamais ça ! »). Pourtant, entre les deux guerres mondiales, la question de la dénatalité s'est de nouveau posée, comme en témoigne une grande affiche dans le style des images d'Épinal éditée en 1924 par l'Agence nationale pour l'accroissement de la population française :

Le plus grand des périls qui menacent la France est la diminution de la natalité.

L'Allemagne ne nous aurait pas attaqués en 1914 si nous avions été 10 millions de Français de plus.

Tout homme a le devoir de contribuer à la perpétuité du pays et de la civilisation comme il a le devoir de contribuer à leur défense.

La famille nombreuse assure : La Gaité au Foyer, la Confiance entre les époux, la Richesse le jour où les aînés atteignent l'âge du travail, la Sécurité de la vieillesse, la Fierté du devoir accompli.

Si tu as une belle famille tu connaîtras toujours les joies du foyer.

Les grandes familles assurent LA PAIX Les petites familles préparent LA GUERRE.

Les belles familles sont les plus heureuses ; par elles la France retrouvera sa prospérité.

Après l'entrée de la Wehrmacht en Rhénanie, le 7 mars 1936, en violation du traité de Versailles, un tract de l'Alliance nationale contre la dépopulation proclamait (AN F60/606) :

### **HITLER**

#### **n'aurait pas fait entrer ses troupes en Rhénanie si la natalité française était restée suffisante**

POURQUOI HITLER CROIT-IL POUVOIR TOUT SE PERMETTRE À L'ÉGARD DE LA FRANCE ?

Parce qu'il y a 67 millions d'Allemands et seulement 39 millions de Français.

Parce qu'il y a en Allemagne deux fois plus d'hommes jeunes qu'en France.

Parce que, chaque fois qu'il naît un enfant en France, il en naît deux en Allemagne.

Parce que le nombre des naissances allemandes a augmenté de plus de 250.000 de 1932 à 1935, tandis que celui des naissances françaises diminuait de 70.000.

Parce que l'Allemagne gagne actuellement 450.000 habitants par an, tandis que la population de la France diminue chaque année.

Un autre tract de l'Alliance nationale contre la dépopulation, daté de mars 1937, intitulé *Pourquoi les Français n'ont plus d'enfants*<sup>1</sup> (AN F60/606), mettait l'accent sur les facteurs économiques de la dénatalité : à salaire égal, les conditions de vie d'un célibataire sont

---

<sup>1</sup> Sous-titré « "À travail égal, salaire égal" / Ce qu'on appelle "l'égalité" ... et ses résultats ! ».

symbolisées par : apéritif, vin, plat très copieux, café, poste de TSF. Au fur et à mesure que la famille s'agrandit, ces avantages s'amenuisent ou disparaissent. Ainsi, un couple marié sans enfant a un menu légèrement moins copieux, et est privé d'apéritif ; un couple avec un enfant est privé d'apéritif et de TSF ; un couple avec deux enfants, d'apéritif, de TSF, et de café ; etc., jusqu'au couple avec cinq enfants, qui doit se contenter de pain et d'eau...

### 1.3. La dénatalité et l'opinion

Dans l'un des derniers sondages d'opinion réalisés avant la déclaration de guerre, l'IFOP avait déjà posé deux questions sur la dénatalité en France. Après la défaite de 1940, ce problème a de nouveau été invoqué, la dénatalité étant considérée par le gouvernement de Vichy comme une cause majeure de la défaite. Aussi ce gouvernement a-t-il pris de nombreuses mesures en faveur de la famille, et développé une propagande intensive en faveur des familles nombreuses et du « bonheur d'être Maman ». Il a même organisé, en novembre-décembre 1941, par voie de presse, un grand concours-referendum national sur les causes de la dénatalité. Enfin, en 1942 et 1943, la Fondation Alexis Carrel a réalisé, dans la seule zone occupée, deux sondages d'opinion sur ce thème, l'un auprès d'un échantillon de l'ensemble de la population de cette zone (été 1942), l'autre sur un échantillon de jeunes filles et de jeunes femmes âgées de 15 à 30 ans (printemps-été 1943) <sup>1</sup>.

Un premier chapitre présente les résultats du sondage de l'IFOP réalisé avant la guerre. Le deuxième chapitre rappelle ce qu'a été sous le régime de Vichy la condition des femmes, accusées de faire partie des responsables de la défaite en raison de la baisse de la natalité ; les mesures prises par le Gouvernement pour limiter le travail des femmes et encourager les familles nombreuses ; la propagande officielle en faveur de la natalité ; la vie quotidienne des femmes pendant l'Occupation ; et les mesures prises pour l'éducation des filles. Les chapitres suivants décrivent le déroulement et les résultats du concours-referendum sur les causes de la dénatalité, organisé par le Gouvernement en 1942, et les principales enquêtes de la Fondation Alexis Carrel sur le même thème en 1942 et 1943. Le dernier chapitre décrit les efforts de la propagande nataliste de Vichy jusqu'à la Libération.

On trouvera dans les annexes :

- 1) La totalité des réponses au sondage de l'IFOP publiées dans la revue *Sondages* ;
- 2) Des extraits d'une proposition, adressée vraisemblablement, au début de l'année 1941, aux services de propagande du Gouvernement (Colonel Schiffer), et revendiquant l'égalité des droits entre les sexes, et l'égalité de dignité entre hommes et femmes.
- 3) Un témoignage d'Évelyne Sullerot (1924-2017) sur la vie quotidienne des femmes et des jeunes filles sous le régime de Vichy.
- 4) La description, par Fernand Boverat, des conditions de vie d'une mère de famille nombreuse de la classe ouvrière.
- 5) Les résultats du concours-referendum de 1941.
- 6) Les principaux résultats de l'enquête de 1942 de la Fondation Alexis Carrel.
- 7) Les principaux résultats de l'enquête de 1943 de la Fondation Alexis Carrel.

---

<sup>1</sup> Ces enquêtes font partie des tout premiers sondages d'opinion dignes de ce nom réalisés en France entre 1938 et 1943. En effet, le premier sondage d'opinion réalisé en France (Institut Français d'Opinion Publique) date du mois d'août 1938, et le premier sondage publié dans la presse ne l'a été qu'en juillet 1939 (Centre d'Étude de l'Opinion Publique, dans *Paris-Soir Dimanche*). Les activités de l'IFOP et du CEOP ont naturellement été interrompues par les hostilités, et n'auraient pas pu reprendre dès la cessation des combats.

8) Un exemple de la propagande officielle de l'Office de Propagande Générale du Commissariat Général à la Famille à l'occasion de la Fête des Mères de 1943 : la chanson « Être Maman ».

9) Des extraits de la brochure *Le pharmacien et la dénatalité* éditée par l'Office de Publicité Générale pour le Commissariat Général à la Famille.

10) Des extraits du *Petit guide de la journée des MÈRES*, de Maurice Jacquemont.

## 2. Le premier sondage sur la dénatalité (IFOP, 1939)

Dans son cinquième sondage (avril-mai 1939), L'IFOP avait posé deux questions relatives à « l'opinion devant le problème de la dénatalité » (*Sondages*, 1, p. 1)<sup>1</sup> :

– 1) Quelle est à votre avis la cause (ou les causes) de la dénatalité dans notre pays ?

– 2) Quels sont selon vous les remèdes possibles à cette situation ?

Le pourcentage des abstentions sur la première question a été de 4 %, sur la deuxième de 8 %. Ces pourcentages sont exceptionnellement bas. D'autre part, les réponses ont été extrêmement diverses.

On trouvera en Annexe 1 la totalité des résultats publiés de ce sondage. Le taux d'abstentions a été d'autant plus faible que la personne interviewée appartenait à un milieu social plus élevé<sup>2</sup>. En ce qui concerne les causes de la dénatalité, ce taux passe de 7 % pour les agriculteurs et assimilés (agriculture, forêts, pêche), à 3 % pour les ouvriers (industrie et transports), 2 % pour les professions commerciales, et à 1 % pour les fonctionnaires et les professions libérales (Annexe 1, Tab. 1.1). Pour les remèdes proposés, l'évolution du taux d'abstention est parallèle à la précédente : agriculteurs (13 %)<sup>3</sup>, ouvriers (6 %), métiers du commerce (6 %), et fonctionnaires (5 %) (*ibid.*). Par contre, on n'observe pas d'influence systématique de l'âge sur les taux d'abstention. Enfin, le compte rendu de l'enquête ne fournit malheureusement aucun croisement des réponses selon les autres renseignements signalétiques.

### 2.1. Les causes de la dénatalité

Dans un « essai d'une interprétation des résultats » de ce sondage, Henri Paoletti<sup>4</sup> justifiait en ces termes l'utilité, à cette date, d'une enquête d'opinion sur la dénatalité (*Sondages*, 2, p. 7) :

---

<sup>1</sup> Les sondages réalisés par l'IFOP avant la guerre sont ce que l'on appelle des « enquêtes omnibus » : ils ne portent pas sur un thème unique (comme le feront quelques années plus tard les enquêtes de la fondation Alexis Carrel), mais abordent des thèmes extrêmement variés, chacun en un très petit nombre de questions.

<sup>2</sup> La catégorisation socio-professionnelle des répondants utilisée par l'IFOP est ainsi définie : « P : agriculture, forêts, pêche ; O : industrie et transports ; C : commerce ; F : professions libérales, services publics » (*Sondages*, 1, p. 1). Il arrive que la dénomination de ces catégories change légèrement selon les textes, apportant ainsi un éclairage accru sur leur contenu. Dans le deuxième article d'Henri Paoletti sur la dénatalité, P devient « Paysans » ; O, « Ouvriers » ; C, « commerçants et industriels » ; et F, « services publics et professions libérales » (*Sondages*, 3, p. 3).

<sup>3</sup> « Il importe toutefois de souligner que cette indifférence relative n'est pas particulière au problème de la dénatalité. D'une manière générale, les refus de répondre sont beaucoup plus fréquents, de quelque question qu'il s'agisse, chez les paysans que dans les autres catégories sociales » (*Sondages*, 3, p. 4).

<sup>4</sup> Henri Paoletti (1911-1955) est alors Auditeur à la Cour des Comptes, et membre du Conseil d'Administration de l'Association des Amis de l'IFOP.

Le fait de la dénatalité étant posé, la lutte contre la dénatalité présuppose la connaissance des causes et la détermination des remèdes qu'il y a lieu d'y apporter. Or, il n'est plus sérieusement contesté que la crise des naissances est due à la volonté délibérée des individus d'en limiter le nombre. Il s'agit dès lors d'un problème de psychologie collective. Dans ces conditions, connaître le sentiment public en face du problème est indispensable à la solution de celui-ci, soit que l'opinion reste indifférente, soit qu'au contraire, bien que persuadée de l'importance du problème, elle estime néanmoins qu'il existe des raisons justifiant une restriction des naissances.

Suivant le cas, les pouvoirs publics devront envisager des remèdes différents. En présence d'une inertie générale, toute modification du droit positif risquerait de demeurer lettre morte. [...]

Si, au contraire, l'opinion, consciente du problème, réagit avec vivacité aux questions qui lui sont proposées, il n'est pas moins nécessaire de la connaître pour l'élaboration de mesures qui soient suivies d'effet.

En moyenne, chaque enquêté avait donné près de deux réponses sur les causes de la dénatalité (*Sondages*, 2, p. 8). Les auteurs du rapport ont classé les causes de natalité en cinq grandes catégories : 1) causes économiques (98,5 %), 2) morales (53,0 %), 3) politiques (25,0 %), 4) physiologiques (16,0 %), et 5) instruction (2,5 %). Si l'on considère chaque cause séparément, les causes les plus fréquemment citées sont (Annexe 1, Tab. 1.1 et 1.2) :

- les conditions de vie (58 %),
- l'égoïsme (34 %),
- l'insécurité internationale (16 %),
- le travail féminin (14 %),
- le manque d'aide (11 %),
- l'incertitude sur l'avenir (10 %).

Les conditions de vie et l'égoïsme sont classés en tête pour toutes les catégories socioprofessionnelles et toutes les classes d'âge. Ensuite, les paysans citent plus souvent que la moyenne le manque d'aide (18,0 %, contre 11,0 %), et moins souvent le travail féminin (4,0 %, contre 14,0 %) ; les réponses des ouvriers et celles des commerçants et industriels s'écartent peu de la moyenne générale ; enfin, les fonctionnaires et professions libérales citent plus souvent le travail féminin (23,0 %, contre 14,0 %), l'incertitude concernant l'avenir (15,0 %, contre 10,0 %), et l'insécurité internationale (23,0 %, contre 16,0 %) <sup>1</sup>.

Par contre, en ce qui concerne les variations des réponses selon l'âge de la personne interrogée (*ibid.*, Tab. 1.2), on ne relève, pour les causes de la dénatalité, que deux variations systématiques notables <sup>2</sup> : l'égoïsme (de 27 % pour les 20 à 29 ans, à 49 % pour les 60 ans et plus), et l'insécurité internationale (de 20 % à 12 %). On observe également un taux sensiblement plus élevé pour les causes religieuses chez les 50-59 ans (13,5 %, contre 4,0 % en moyenne).

---

<sup>1</sup> En outre, Henri Paoletti fait remarquer que « les paysans, plus que toute autre catégorie sociale, croient que la déchristianisation est responsable de la crise démographique » (*Sondages*, 3, p. 5) ; mais, bien qu'on ne connaisse pas les effectifs de répondants servant de bases aux pourcentages affichés, on peut penser que les différences relevées ici (6,0 %, contre 4,0 % dans l'ensemble) ne sont pas statistiquement significatives.

<sup>2</sup> La légère croissance selon l'âge observée pour les peines contre l'avortement est trop faible pour devoir être prise en considération.



## 2.2. Les remèdes à la dénatalité

Les remèdes à la crise de la natalité ont été classés en quatre catégories : économiques (98,5 %), politiques (26,5 %), moraux (20,0 %), et médicaux ou répressifs (10,0 %). Dans le détail, les remèdes les plus souvent cités sont (Annexe 1, Tab. 1.3 et 1.4) :

- aide matérielle (51 %),
- amélioration économique (19 %),
- interdiction du travail des femmes (18 %),
- sécurité internationale (14 %),
- « remoralisation » de la jeunesse (11 %).

Si l'aide matérielle est placée en tête pour toutes les catégories socioprofessionnelles et pour toutes les classes d'âge, on relève toutefois plusieurs divergences pour les autres remèdes proposés. Ainsi, les paysans mentionnent plus fréquemment la politique agricole (16,0 %, contre 5,5 % dans l'ensemble), et les peines contre l'avortement (8,0 %, contre 5,0 %) ; ils sont aussi plus nombreux à estimer qu'il n'y a pas de remède pour cette crise (10,0 %, contre 5,0 % en moyenne) ; les fonctionnaires et professions libérales sont plus sensibles à la sécurité internationale (19,0 %, contre 14,0 % en moyenne), et plus partisans d'une « remoralisation » de la jeunesse (18,0 %, contre 11,0 %). Naturellement, cette dernière mesure est peu appréciée par les 20-29 ans (3,5 %), et son taux d'approbation croît régulièrement avec l'âge, pour atteindre 22,0 % chez les 60 ans et plus. De même, l'interdiction du travail des femmes est surtout approuvé par les 60 ans et plus (27,0 %, contre 18,0 % en moyenne).

## 2.3. Conclusions

Le compte rendu initial de l'enquête se terminait par ce constat (*Sondages*, 1, p. v) :

Il résulte de ce qui précède :

– d'une part que l'opinion publique n'est nullement indifférente au problème de la dénatalité. Les réponses empressées, nombreuses, et nuancées que nous avons recueillies montrent que non seulement elle a vu l'importance du problème mais encore qu'elle y a réfléchi et a même indiqué des solutions précises.

– d'autre part, que les remèdes de nature économique à la crise de la natalité paraissent avoir la faveur de la grande majorité de la population. Il est à remarquer sur ce point que la proportion des partisans d'une telle solution est inversement proportionnelle à l'avancement de l'âge. Ainsi les personnes en âge de procréer, auxquelles s'adresseraient d'éventuelles mesures en faveur de la natalité, attendent de la collectivité l'aide substantielle qui doit leur permettre de faire face à leurs charges familiales. Il est à noter par ailleurs que les mesures de contrainte et de répression reçoivent les suffrages d'une portion très faible du public.

Ultérieurement, Henri Paoletti ajoutait (*Sondages*, 2, pp. 9-11) :

La grande majorité (52 %) des Français voient dans la crise de la natalité un problème économique. La même majorité (51 %) n'attend une amélioration que d'une aide matérielle aux familles nombreuses.

Il est notable que les procédés de contrainte rencontrent assez peu, même dans le domaine économique, la faveur du public : 14 % de celui-ci voient dans le travail féminin une cause de la dénatalité ; 18 % préconisent une interdiction du travail de la femme en dehors du foyer.

Peu de gens croient à la nature morale du problème. En tout cas, si une proportion relativement importante du public accuse l'égoïsme (34 %), 4 % seulement voient dans la

déchristianisation la cause principale du dépeuplement. Une fraction assez faible du public attend de même, une amélioration sensible d'une campagne de "remoralisation" (11 %) ou d'une propagande pour la natalité (9 %).

Enfin, les remèdes répressifs ne paraissent pas avoir la faveur de l'opinion. Une répression intensive de l'avortement n'est souhaitée que par 5 % du public, et l'interdiction de la propagande, ou les procédés anticonceptionnels sont demandées par moins de 1 % de l'opinion.

[...]

Les résultats qui précèdent paraissent assez significatifs pour qu'il soit possible d'en tirer, avec les réserves que nécessite un problème si complexe, un certain nombre de conclusions.

En premier lieu, il n'est peut-être pas tout à fait exact de parler, en France, de "crise de la natalité". Il y a, certainement, diminution volontaire des naissances, mais l'ensemble des réponses obtenues montre que le public a nettement conscience du problème, et que des solutions appropriées le conduiraient sans trop de difficulté à un retournement total. Une propagande intensive destinée à alerter l'opinion paraît donc actuellement superflue. [...]

En second lieu, il apparaît qu'une aide aux familles nombreuses, analogue à celle que l'État accorde à ses fonctionnaires, mais étendue à l'ensemble de la population, est vivement souhaitée par la majorité de ceux qui sont en âge de procréer. Au contraire, toute propagande morale, toute mesure de contrainte ou de répression, paraît, en l'état actuel de l'opinion, devoir se heurter à ceux dont il est possible d'attendre un relèvement de la natalité.

### 3. La condition féminine sous le gouvernement de Vichy (1940-1944)

« Qu'est-ce que la femme ? Les agents du discours pétainiste se répandent en livres et conférences de toutes sortes pour répondre à cette question ; c'est le personnage du théâtre vichyssois dont la définition mobilise le plus de propagandistes. [...] Cet univers est investi par les lourdes cohortes pétainistes de demoiselles et d'ecclésiastiques. [...] L'héroïne pétainiste sera vierge comme Jeanne d'Arc ou lapine, telle cette Mme Roger Jacquier, née Lucienne Gontaret, qui âgée seulement de vingt et un ans mit au monde son septième enfant sans avoir jamais eu de jumeaux, et dont la presse de janvier 1942 vante la fécondité exemplaire »<sup>1</sup> (Miller 1975, pp. 152-153).

#### 3.1. Les causes de la dénatalité selon Pétain

En juin 1940, dans ses appels à la cessation des combats, le maréchal Pétain avait cité le manque d'effectifs parmi les causes de la défaite. Le 20 juin, il avait déclaré : « Dès le 13 juin, la demande d'armistice était *inéluçtable*. Cet échec vous a surpris. Vous souvenant de 1914 et de 1918, vous en cherchez les raisons : je vais vous les dire. Le 1<sup>er</sup> mai 1917, nous avions encore trois millions deux cent quatre-vingt mille hommes *aux armées* malgré trois ans de combats meurtriers. À la veille de la bataille actuelle, nous en avions cinq cent mille de moins. [...] Moins forts qu'il y a vingt-deux ans, nous avons aussi moins d'amis, trop peu d'enfants, trop peu d'armes, trop peu d'alliés. Voilà les causes de notre défaite » (Barbas 1989, pp. 59-60). C'est pourquoi « la baisse de la natalité s'était traduite par la nécessité de faire

---

<sup>1</sup> Par exemple, *Le Petit Journal* du 29 janvier 1942, p. 3, écrit : « Dans la Drôme, à Sauzet, Mme Roger Jacquier, née Lucienne Gontaret, âgée seulement de 21 ans, a eu son septième enfant en juillet dernier et elle n'a pas eu de jumeaux ». Il n'était cependant pas possible d'ériger Lucienne Gontaret en icône, puisqu'il était évident qu'elle avait eu des rapports sexuels dès l'âge de douze ou treize ans, donc en dehors des liens sacrés du mariage. En totale contradiction avec les explications fournies par les tenants de la Révolution nationale (selon lesquelles ce serait l'absence ou l'insuffisance de religion qui serait la principale cause de la dénatalité en France), dans le cas de Lucienne Gontaret, ç'aurait donc été plutôt l'absence de zèle religieux qui aurait favorisé la natalité...

appel aux troupes coloniales et aux étrangers » (Halls 1981, p. 26). Dans cette même perspective, pendant l'Occupation, le directeur de la très sélective École des Roches <sup>1</sup>, Georges Bertier, « recommandait fortement aux jeunes d'avoir des enfants, car, disait-il, on ne doit jamais oublier que "l'innombrable armée des berceaux vides a préparé la défaite" » (*Ibid.*, p. 188).

Après l'armistice de 1940 et l'occupation d'une partie du territoire métropolitain, le problème de la natalité constitue donc un élément fondamental dans l'idéologie de la Révolution Nationale, prônée par le maréchal Pétain (Travail, Famille, Patrie). « La famille est la base essentielle de l'État. Sans elle, il n'y aurait ni Travail, ni Patrie » (*Le Maréchal et sa doctrine*, Chapitre « Le Maréchal et la famille »). C'est pourquoi « le projet de la Révolution nationale construit pour les femmes un univers symbolique et idéal de la maternité, de la famille, du foyer, tandis que l'État, dans son fonctionnement, régule et gère des situations collectives concrètes tout autres : pénurie, assistance, main-d'œuvre pour l'Allemagne. [...] Vichy définit le rôle des femmes dans la société en se référant à la différence et à la complémentarité des sexes au sein de la famille. C'est de l'affirmation de cette différence que découlent les devoirs des femmes, vouées "par nature et par vocation" à la maternité ; c'est cette différence qui justifie les modèles de comportement et les apprentissages proposés aux jeunes filles ; c'est elle aussi qui délimite les activités et les lieux de vie qui conviennent aux femmes » (Eck, 1992, pp. 288, 291). « Vichy fit de la famille le symbole de la régénération d'une France qui avait été dépeuplée par l'esprit de jouissance » (Rouquet 1996, p. 64).

Il faut souligner que, pour le gouvernement de Vichy, il ne fait aucun doute que les causes essentielles de la dénatalité sont, non pas économiques, mais morales. C'est pourquoi, par exemple, parmi les premières mesures prises après l'Armistice, figure une modification des programmes de la formation des instituteurs et institutrices qui établit un lien entre dénatalité, morale, et patriotisme. L'arrêté du 19 septembre 1940 (*J.O.*, 22 octobre 1940, pp. 5377-5382) introduit, en deuxième et troisième années, deux modifications : 1) dans l'enseignement de logique et morale, « La morale et la vie domestique. La famille. Devoirs de ses différents membres. La morale et la crise de la natalité » ; 2) dans l'enseignement d'histoire (point 45), « Conditions de la vitalité française. Vertus morales et civiques. Natalité. L'amour de la patrie ».

### *3.2. La culpabilité des femmes et leur rédemption*

« La défaite de 1940 est multiple. Incombant aux femmes qui n'ont pas fait suffisamment d'enfants ; pesant en même temps sur des hommes qui, vaincus et/ou prisonniers, ont perdu de leur virilité. De fait, c'est à une société sous-natale et dévirilisée que s'adresse le discours de la Révolution Nationale, en même temps qu'il se fonde sur les braises encore chaudes de la III<sup>e</sup> République » (Olivier 2005, p. 27). D'où, dans la propagande vichyste, le recours systématique aux statistiques de la natalité comparée, en France et en Allemagne : « L'usage vichyste de la démographie comme science politique s'inscrit dans la continuité historique mais prend, du fait de la situation historique d'exception dans laquelle il se déploie, des accents apocalyptiques : il va pouvoir mobiliser tout un corpus savant dans

---

<sup>1</sup> Fondée par Edmond Demolins, disciple de Le Play, cet établissement était devenu dans l'entre-deux guerres « l'école la plus courue de la bourgeoisie française. [...] Il existait à Vichy un lobby petit mais influent de l'école des Roches. De ce point de vue, Vichy apparaît comme la revanche de Le Play sur Durkheim » (Jackson 2004, p. 193).

lequel il privilégiera une dimension eschatologique, avec le concours d'experts tout prêts à collaborer à cette forme particulière d'élargissement de leur compétence ; dans cette perspective "scientifique", les femmes sont des coupables désignées d'avance » (Muel-Dreyfus 1996, pp. 82-83).

Le gouvernement de Vichy a donc fait peser l'essentiel de la responsabilité de la défaite de 1940, non sur les carences et les erreurs du haut commandement militaire français, mais sur la politique du Front Populaire, proclamé cause de la dégradation des mœurs et de l'impréparation des troupes<sup>1</sup>, et sur le comportement des femmes françaises, coupables d'avoir enfreint les règles qui leur avaient été imposées (par Dieu ou par la Nature), et de s'être imaginé qu'elles pouvaient être les égales des hommes (Rouquet 1996, p. 62) :

Après la défaite et l'armistice, le redressement du pays passait par la régénération des valeurs morales dans un credo de l'ordre et du devoir. Parmi les causes de la défaite furent désignées les femmes, gardiennes de la famille et de l'ordre moral, qui avaient failli à leur devoir. Celles qui avaient "singé" les hommes, qui portaient des pantalons, s'étaient coupé les cheveux et fumaient des cigarettes. Celles que "l'esprit de jouissance" avait entraînés au cinéma voir des films américains, celles qui se maquillaient, les frivoles, les indignes, ou encore celles qui avaient délaissé le foyer pour travailler.<sup>2</sup>

« Quelques heures de danse et de tennis par semaine ne sont pas, pour les femmes, l'équivalent de l'effort qu'elles faisaient en montant et en descendant continuellement l'escalier de leur maison, en accomplissant leurs travaux domestiques sans l'aide de machines, en circulant à pied dans les rues. Aujourd'hui, elles vivent dans des appartements pourvus d'un ascenseur, marchent avec difficulté sur de hauts talons, et se servent constamment d'une automobile, des omnibus et des tramways » (Carrel 1935, pp. 272-273).

Dominique Veillon (1995, p. 217) signale une enquête réalisée au printemps 1941 par la revue hebdomadaire *Le Foyer*, sur les qualités féminines. Par ordre décroissant d'importance, ces qualités sont : « 1. Avoir une piété vivante, profonde et vraie ; 2. Aimer les enfants, bien les élever ; 3. Aimer son foyer, bien le tenir ; 4. Être tendre, affectueuse ; 5. Être franche et gaie ; 6. Être jolie, gracieuse ; 7. Être coquette, sans trop ; 8. Être cultivée sans pédanterie ».

Pour les idéologues de la révolution nationale, « les mauvaises femmes de l'entre-deux-guerres sont les responsables de la défaite. Elles ont voulu inscrire leur histoire dans une rupture néfaste d'avec cette tradition. De "force de continuation", de "force de conservation" sur laquelle reposait l'histoire de France elles sont devenues affranchies, libertaires, indisciplinées : "C'est dans le retour à la discipline du Foyer que la France reprendra conscience de sa discipline nationale". Ainsi n'y aura-t-il plus de "femmes" mais des "femmes françaises", parce qu'au foyer » (Bordeaux 2002, p. 135).

La fondatrice de l'*École des Parents* et co-directrice de la revue *Éducation*, Marguerite Vérine-Lebrun, exaltait en ces termes le rôle rédempteur de la Mère de Famille (*France 1941*, pp. 194, 196-197, 214) :

---

<sup>1</sup> Les faiblesses de cette dernière accusation seront mises en évidence au procès de Riom (février - avril 1942).

<sup>2</sup> Cette description fait sans doute allusion au personnage principal du roman de Victor Marguerite, *La Garçonne*, publié en 1922, dont un million d'exemplaires fut vendu dans la décennie suivante, et qui fit scandale dans les milieux conservateurs.

Quand on songe qu'au temps de Colbert, la France était le pays le plus peuplé d'Europe, qu'en 1876 encore le nombre des naissances était de 1.022.000 et qu'en 1938, il n'était plus que de 612.000 (alors qu'en Allemagne, il était grâce à sa politique familiale et sociale de 1.492.000 et en Italie de 1.037.000), on se demande comment il peut exister encore des gens assez naïfs pour s'étonner de notre débâcle. Notre politique anti-familiale n'en est pas seule responsable : cette politique des loisirs, du plaisir (nous ne parlons que de celle-là, l'autre n'étant pas de notre domaine), qui l'exigea ? sinon, l'homme et la femme stériles et inféconds dont l'âme sclérosée par l'égoïsme, desséchée par le matérialisme, n'était plus capable de penser français, ne sachant plus penser famille. Ayant perdu tous deux le sens de la vie, le sens de l'amour et celui de leur intérêt véritable, le désordre s'installa par leur faute dans la Cité, chacun y cultivant sa volonté d'impuissance et cherchant à obtenir dans tous les domaines le maximum de joies pour un minimum de peines. [...]

Le rôle le plus sublime et le plus difficile : *créer, élever des hommes*, nous a été dévolu à nous, les Mères. Que nous faut-il de plus ? Ne perdons pas notre temps à nous occuper des femmes qui veulent les copier, les concurrencer, les diminuer, ni de celles qui les corrompent et les perdent, nous n'empêcherons jamais l'Ève éternelle de saccager, sciemment ou non, l'œuvre sacrée des mères. L'homme, être faible, subira toujours l'influence de la séduction féminine ; il est et sera toujours ce que sa mère, sa femme ou les femmes le feront. Il importe donc que la mère sache marquer ses fils d'une ineffaçable empreinte et leur donne l'amour de la pureté, de la loyauté, des hautes disciplines, en un mot l'amour du Bien et du Beau. [...]

Rien n'égale en beauté, en noblesse, le Couple humain créateur, conscient de sa Mission et disons-le, de son sacerdoce. [...] Nous ne nous laisserons donc jamais de répéter ceci : *la femme, épouse et mère est faite pour l'homme, pour le foyer, pour l'enfant. Tant que toutes les jeunes épousées de France, ne comprendront pas, ne vivront pas cette vérité de nature, rien ne se reconstruira dans la Cité.* La femme fut donnée à l'homme pour être sa compagne, son associée, son amie, sa force et sa paix, la mère et l'éducatrice de ses enfants ; et non pour être sa concurrente, sa rivale et prendre une telle place dans tous les domaines et dans toutes les facultés que le pauvre homme n'en aurait plus trouvé pour lui demain, si le fléau de la Guerre, obligeant cruellement les humains à réfléchir, n'était venu remettre les cerveaux à l'endroit. [...]

C'est à la Famille, œuvre d'amour, c'est à la Famille créatrice de vie, qu'incombe cet émouvant et grand devoir de collaborer avec le Créateur de toute vie, le Principe de tout amour ; afin que son Règne arrive et que la Paix soit enfin donnée sur terre aux hommes et aux nations de bonne volonté.

Le Chef de la Propagande des Jeunes au Secrétariat Général de la Jeunesse, Georges Pelorson, complète ces propos en faisant de la femme française l'agent principal du salut de la patrie (*France 1941*, pp. 223-225) :

Il fut un temps où non seulement il y avait une tradition de la femme française, mais où l'on pouvait dire que la femme française *était* la tradition. Je veux dire qu'il fut un temps où ce n'était pas un lieu commun de discours officiels, où c'était une réalité de dire que la conservation, non seulement de la race mais des mœurs essentielles du Pays, était le fait de la femme française. [...] Jusqu'à l'après-guerre de 1914-1918, la femme française n'était pas seulement *dépositaire du secret de la vie, de la continuation de la race*. Elle était dépositaire de l'histoire même de ce pays. Le mot de foyer n'était pas un vain mot. La Patrie était essentiellement *Matrie*. [...] Si nous voulons échapper à la décadence et à la mort qui nous menaçaient (car nous avons déjà dépassé le stade de l'arrêt, nous nous inclinons déjà vers le déclin), l'une des conditions primordiales de notre salut ce sera la restauration de la femme dans son rôle de mère, de force de conservation, de force de continuation. De ce relèvement de la femme française, dépendra pour beaucoup le relèvement du pays entier.

« En tout cela l'idéologie de la Révolution nationale se rapproche des autres idéologies fascistes. Même exclusion des femmes, même apologie de la mère servante, même retour apparent aux valeurs dites naturelles, biologiques, à l'inégalité différentielle des sexes et des races, même disparition des catégories juridiques individuelles au profit de catégories sociales communautaires, patriarcales et corporatistes » (Bordeaux 2002, p. 127).

Comme le souligne Olivier Cyril (2005, p. 39), « dans la France des années noires, les femmes n'ont de place que dans la sphère privée, repliées sur le "rôle éternel" d'épouse/mère. Tout écart à cette norme se voit rapidement interprété comme le signe précurseur d'une forme de "prostitution". Une femme qui ne souhaite ni se marier ni avoir des enfants, une femme qui en a hors mariage ou encore une femme qui est mariée mais infidèle ou stérile, est une "prostituée" dans le sens où sa déviance constitue le pire. L'existence même d'une catégorie de femmes constituée par opposition à l'idéal de la mère au foyer glorifiée par l'État répond au concept d'anomie forgé par Émile Durkheim. Leur déviance représente une désobéissance à l'ordre établi, l'individualisme de leurs comportements ne pouvant s'intégrer dans le processus collectif de Révolution Nationale ».

### 3.3. Les mesures de réduction des droits des femmes

En dépit des bonnes intentions affichées, qui semblent exalter le rôle de la femme dans la nation, le gouvernement de Vichy s'est efforcé de remettre celle-ci à ce qu'il pensait être sa véritable (et unique) place, celle de génitrice. L'objectif affiché de la nomination du maréchal Pétain à la tête de l'État français était la rédaction d'une nouvelle Constitution. Dans cette perspective, une proposition avait été faite, au début de l'année 1941, pour introduire dans cette Constitution le droit de vote pour les femmes, ce que jusqu'alors le Sénat avait toujours refusé. Cette proposition <sup>1</sup> n'a pas été retenue. Toutefois, dans ses propositions en faveur d'une nouvelle constitution, le Conseil National <sup>2</sup> envisagera à plusieurs reprises d'accorder le droit de vote aux Françaises. À titre d'exemple, le projet de constitution du 19 juillet 1941 stipule, dans son article 99, que, pour les assemblées nationales, « tous les Français et Françaises âgés de 22 ans, non naturalisés, possèdent le droit de vote dans les conditions fixées par la loi » ; et dans son article 166, que « les électeurs des deux sexes élisent dans le cadre de la commune le Conseil municipal ». De même, la huitième (et avant dernière) mouture de ce projet de constitution, finalisée le 3 décembre 1943, reprend, dans son article 19, les dispositions de l'article 99 du projet de 1941 (en abaissant à 21 ans l'âge requis pour voter), mais il limite l'éligibilité aux seuls hommes d'au moins 25 ans ; par contre, en ce qui concerne les conseils provinciaux et municipaux, « les Françaises, nées de père français, âgées de 25 ans, jouissant de leurs droits civils et politiques, sont éligibles à ces conseils » (Cointet 1969, pp. 427, 439, 448).

---

<sup>1</sup> On en trouvera des extraits dans l'Annexe 2. Bien que le texte en question, vraisemblablement adressé aux services de propagande du gouvernement de Vichy, n'ait évidemment eu aucune chance d'être pris en considération par les autorités compétentes, l'exposé des motifs qui l'accompagne a pu toutefois suggérer des thèmes de propagande en faveur du rôle crucial de la femme au sein de la famille.

<sup>2</sup> Le Conseil National de Vichy est un organisme consultatif. Il a été créé le 22 janvier 1941, en attendant « la promulgation d'une constitution définitive » (*J.O.* du 24 janvier 1941, p. 366, art. 1<sup>er</sup>). Ses membres, désignés par le chef de l'État, comprennent « des représentants élus des diverses assemblées » et « des personnalités diverses qualifiées tant par leur compétence que par la qualité des services rendus à l'État » (*ibid.*, art. 2). Sur les péripéties de la création de ce Conseil après le renvoi de Pierre Laval, voir Cointet 1969, pp. 53-72.

« Si plusieurs tentatives, souvent peu convaincantes, avaient été faites infructueusement dans l'entre deux guerres pour donner le droit de vote aux femmes, la guerre de 1914-1918 avait considérablement changé leur place dans la société. Dans ce domaine comme dans bien d'autres, les hommes de Vichy regardaient le présent avec les yeux du passé : l'immédiate après guerre, avec crise de reconversion, excès de main-d'œuvre avait vu une flambée de chômage. Ils pensent en octobre 1940 qu'une paix de compromis avec l'Allemagne et donc aussi le retour des prisonniers sont proches. Pour éviter que ne se reproduisent les événements des années 20-21, le régime choisit de "renvoyer les femmes à leurs foyers". Seulement les calculs sont déjoués par deux faits : d'une part, l'évolution sociale est telle, accélérée par deux mobilisations générales en vingt ans, que déjà une femme sur deux travaille ; d'autre part, la crise qui menace l'économie n'est pas d'excès, mais de carence de main-d'œuvre » (Rémy 1992, pp. 96-97).

Pourtant, la loi du 11 octobre 1940 relative au travail féminin stipule (*J.O.*, 27 octobre 1940, pp. 5447-5448) :

Art. 1<sup>er</sup>. – En vue de lutter contre le chômage, le travail féminin est soumis aux dispositions ci-après :

Art. 2. – Est provisoirement interdit, à compter de la publication du présent acte, l'embauchage ou le recrutement de femmes mariées dans les emplois des administrations ou services de l'État, des départements, communes, établissements publics, colonies, pays de protectorat ou territoires sous mandat, réseaux de chemin de fer d'intérêt général ou local ou autres services concédés, compagnies de navigation maritime ou aérienne subventionnées, régies municipales ou départementales directes ou intéressées. [...]

Art. 11. – Les dispositions du présent acte ne font pas obstacle au recrutement ou à l'emploi de femmes mariées dont le travail s'exerce d'une manière discontinue à proximité de leur domicile et ne les met pas dans l'impossibilité d'accomplir les travaux du ménage.

Quant aux tentatives pour étendre l'éviction des femmes mariées dans les emplois du secteur privé, elles n'ont pas eu les résultats escomptés par leurs auteurs (Bordeaux 2002, pp. 153-158).

« Le régime de Vichy a peu ou prou modifié la politique familiale des républicains. [...] Sous le régime de Vichy, les mesures natalistes des années 1930 ont pris un tour plus familialiste ; elles ont été complétées plus que contredites. [...] Ce n'est plus le travail accompli qui constitue la base de calcul du salaire, mais bien le nombre d'enfants, de même que la légitimité des naissances est devenue fondamentale. La famille légitime nombreuse est le modèle des années du régime de Vichy soutenu par des primes natalistes à la première naissance légitime et de nouvelles allocations. Un véritable contrôle social des familles est ainsi instauré, avec une réelle discrimination en faveur de celles que l'idéologie de Vichy juge normales » (Alary *et al.* 2006, pp. 143-144).

« Vichy a tenté de donner sa place à la femme, notamment dans la famille, pour élever les enfants. L'idéal de la femme selon Vichy, c'est la femme-mère. Le père reste le chef de famille selon la loi du 22 septembre 1942. Il "gouverne" le ménage. Les femmes doivent s'occuper de faire vivre – au sens premier du terme – les leurs et se débrouiller pour cela, coûte que coûte. Ce rôle de maintien de l'équilibre dans les familles, Vichy l'impose aux femmes en restreignant de façon drastique, avec une loi d'octobre 1940, leur accès à un emploi dans l'administration et les services publics. La maternité devient un devoir national,

on l'a dit. Le régime de Vichy renforce donc un dispositif institutionnel préexistant, confondant moralité privée et ordre social. [...] On ne peut guère prétendre que le régime de Vichy a été plus respectueux des femmes en les mettant au cœur de ses mesures phares. Les Françaises sont les instruments d'une idéologie qui les place au centre du foyer, et non de la société en tant que personnes responsables à part entière. Le régime de Pétain n'est pas avare de contradictions intellectuelles lorsqu'il légalise les "maisons closes" en 1941 » (Alary *et al.* 2006, pp. 151-152).

Mais « deux ans après avoir proclamé que les femmes étaient vouées au foyer et aux enfants, le régime devait se rendre à l'évidence : non seulement il n'y avait pas de chômage parce que les prisonniers n'étaient pas rentrés mais, au contraire, les besoins allemands en main d'œuvre étaient devenus plus pressants et ne pouvaient plus être satisfaits que par la contrainte, y compris sur les femmes » (Rémy 1992, p. 185). D'où un changement radical de politique, illustré par la loi du 4 septembre 1942 relative à l'utilisation et à l'orientation de la main-d'œuvre (*J.O.*, 13 septembre 1942, p. 3122) :

Art. 2. – Parmi les Français et ressortissants français résidant en France et dont l'aptitude physique aura été médicalement constatée, toute personne du sexe masculin âgée de plus de dix-huit ans et de moins de cinquante ans, et toute personne du sexe féminin, célibataire, âgée de plus de vingt et un ans et de moins de trente-cinq ans, peuvent être assujetties à effectuer tous travaux que le Gouvernement jugera utiles, dans l'intérêt supérieur de la nation.

Pourtant, l'exclusion des femmes a continué à être appliquée dans certains secteurs d'activité. C'est le cas par exemple des fonctionnaires de l'Office des Changes, avec le Décret du 25 mars 1943 (*J.O.*, 1<sup>er</sup> octobre 1943, pp. 2566-2570) :

Art. 11. – Les femmes ne sont pas autorisées à prendre part aux concours donnant accès aux emplois de contrôleur. Elles ne sont autorisées à prendre part aux concours ouverts pour les emplois de rédacteur, traducteur et secrétaire comptable que si le nombre de femmes occupant déjà lesdits emplois le dernier jour du mois précédant l'insertion de l'avis de concours au *Journal officiel* est inférieur à la moitié de l'effectif prévu à l'article 2.

Mais, par ailleurs, le gouvernement de Vichy a pris de nombreuses mesures concernant la natalité : loi du 7 septembre 1941 organisant le Secrétariat d'État à la Famille et à la Santé (*J.O.*, 9 septembre 1941, pp. 3830-3831) ; loi du 2 septembre 1941 sur la protection de la naissance (*J.O.*, 14 septembre 1941, p. 3932), instituant la gratuité de l'admission en hôpital de toute femme enceinte ; loi du 15 février 1942 condamnant l'avortement (*J.O.*, 7 mars 1942, p. 938) ; etc.

Dans *Vichy et l'ordre moral*, Marc Boninci analyse en détail les mesures prises par le gouvernement du maréchal Pétain pour réprimer l'adultère, l'abandon de famille, l'homosexualité, et la prostitution, ainsi que pour lutter contre l'alcoolisme et contre l'avortement ; toutefois, il annonce en préambule que « l'attitude du régime de Vichy au sujet des questions touchant à la famille ou à la morale publique relevait largement de la technique du trompe-l'œil. [...] Toute la stratégie du régime consistait à faire des *effets d'annonce* en accentuant l'ampleur et la portée pratique des réformes adoptées par le gouvernement dans chacun de ces domaines » (Boninci 2005, pp. 27, 31).



Le cas de la répression affichée de la prostitution est un bon exemple de cette ambiguïté. « Les mutations de la réglementation de la prostitution dans la France de Vichy se déclinent en trois temps : 1) L'État favorise les tenanciers de maisons de tolérance, autorisés à constituer leurs fonds en sociétés anonymes ou en commandite (décembre 1940) [...] ; 2) La répression du proxénétisme est renforcée (juillet 1940 et mars 1943) [...] ; 3) Une véritable collaboration sanitaire avec l'Allemagne est instaurée, le gouvernement de Vichy donnant force de loi à nombre de directives nazies notamment en ce qui concerne l'obligation de soins, l'enfermement des filles atteintes de maladies vénériennes et la possible transgression du secret médical par les médecins chargés de cette surveillance (décembre 1942 et juillet 1943) » (Olivier 2003, p. 56, note 2).

### 3.4. La répression de l'avortement

La propagande contre l'avortement a connu un grand développement entre les deux guerres grâce aux efforts de nombreuses associations natalistes, et à l'action de militants tels que Fernand Boverat, dont la brochure *Le massacre des innocents*, a été diffusée à plusieurs centaines de milliers d'exemplaires (AN F41/291). La spécificité de cette brochure, conçue pour impressionner et convaincre un large public, est le côté spectaculaire de ses illustrations. En couverture, sous la photo d'un jeune enfant souriant, un sous-titre proclame : « Voilà ce que pourraient devenir les 300.000 petits Français qu'on tue, chaque année, avant leur naissance ». En page 5, une femme pointant un pistolet automatique en direction d'un bébé souriant dans son berceau illustre l'affirmation : « La femme qui se fait avorter tue l'enfant qu'elle a appelé à la vie. Comme celle qui assassine un bébé, c'est une meurtrière ». Sous le titre « Comment on les tue » (p. 7), une série d'images met en parallèle les (prétendus) supplices chinois du passé (l'écrasement par la meule, l'asphyxie, le pal, le feu) et « la mort dans les tortures de 300.000 petits français » (l'écrasement par les contractions de l'utérus irrité par le percement de l'œuf, l'asphyxie par le détachement de l'œuf qui arrête l'afflux de sang oxygéné, l'enfant prénatal transpercé par la sonde, l'enfant prénatal jeté vivant dans le poêle de l'avorteuse). Sous le titre « L'avortement est un crime pire que bien des assassinats » (p. 9), trois dessins mettent en scène successivement l'assassinat d'un vieillard par un cambrioleur, l'euthanasie d'une malade âgée incurable, et l'assassinat d'un enfant prénatal. Enfin, les dernières pages de la brochure (pp. 11 sqq) illustrent l'action de l'Alliance qui « défend les enfants de France contre les avorteurs, les pires ennemis du pays ».

La réprobation de l'avortement en France n'est donc pas une spécificité du régime de Vichy ; mais sa répression a connu une forte intensification sous ce régime, et peut être considérée comme emblématique du volet répressif de la politique nataliste de Vichy. Le nombre de condamnés en matière d'avortement en France, qui n'était que de 537 en 1938, passe, de 1940 à 1943, à respectivement 1 225, 2 135, 3 851, 4 055, pour redescendre à 3 701 en 1944 (Olivier 2005, p. 151, graphique 3). « La séquence vichyste de la lutte contre l'avortement cristallise les enjeux juridiques, politiques et même philosophiques de la question répressive : l'intensification de la lutte par des moyens policiers et punitifs semble bien se traduire par une augmentation de l'injustice et des dégâts collatéraux plutôt que par un affaiblissement véritable de ceux que le régime a désigné comme ses ennemis principaux » (Cahen 2016, p. 296).

L'histoire de son application culmine avec l'exécution capitale, le 30 juillet 1943, de Marie-Louise Giraud, âgée de 39 ans et mère de deux enfants, condamnée à mort le 9 juin

1943, et guillotinée après que le maréchal Pétain eut rejeté son recours en grâce <sup>1</sup>. Pourtant, à première lecture, le texte de la loi du 15 février 1942 ne donne pas l'impression d'aggraver la législation antérieure, due au gouvernement d'Édouard Daladier (décret-loi du 29 juillet 1939, *J.O.*, 30 juillet 1939, pp. 9607-9626). Dans son article 82, ce « Code de la famille » stipulait que la personne coupable d'avoir pratiqué des avortements sera condamnée, au pire (c'est-à-dire en cas de « pratique habituelle »), à cinq à dix ans d'emprisonnement et 5 000 à 20 000 francs d'amende. Or, dans son article 3, la loi du 15 février 1942 n'indique aucune pénalité, et se contente de renvoyer les personnes accusées devant un Tribunal d'État. Mais il s'avère que ce tribunal d'exception, créé par la loi du 7 septembre 1941 (*J.O.*, 10 septembre 1941, pp. 3850-3851), destiné à juger les auteurs de tous actes de nature à nuire au peuple français, ainsi que leurs complices, pouvait aller jusqu'à prononcer la peine de mort (article 11).

### 3.5. L'éducation des filles

Pour préparer les jeunes filles à leur futur rôle de Mère de Famille, le gouvernement du maréchal Pétain s'est inspiré de la tradition catholique relative à l'éducation des filles. Une enquête avait été réalisée par le journal *École et Liberté*, organe de l'Association des Parents d'Élèves de l'École Libre, au début de l'année 1941, dans la zone libre. Quatre questions étaient posées : 1) « Êtes-vous satisfaits de l'éducation que reçoivent actuellement les filles, aux divers étages, primaire élémentaire, primaire supérieure, secondaire, professionnel ? » ; 2) « Souhaitez-vous des réformes profondes dans les méthodes, dans les plans et programmes, dans les horaires ? » ; 3) « Voulez-vous que l'éducation des filles soit différente de celle des garçons, et dans tous les cas séparée ? » ; 4) « Quelles seraient vos propositions ? ». Les principales réponses sont les suivantes (*L'éducation des filles*, 1941, pp. 3-4) :

#### 1° On n'est pas satisfait

On se plaint que la culture scolaire des filles, tout encyclopédique qu'elle soit, manque de bases solides et que, négligeant ce qui est féminin, elle ne prépare pas à la vie familiale, n'inspire pas d'avance l'amour du foyer.

#### 2° On demande :

Que l'instruction des filles soit séparée de celle des garçons.

Que cette instruction ne soit plus identique, qu'elle tienne compte du rôle spécifique de la femme et de sa vocation naturelle.

Qu'elle ne [...] soit plus tournée exclusivement vers la conquête de professions faites pour le sexe masculin.

#### 3° On propose, sur le plan des réformes à réaliser :

D'une façon générale, et pour les deux sexes, une distinction très nette entre la culture et l'utilitarisme, avec une place prépondérante pour la culture, substituée au bourrage. [...]

#### 4° On désire :

Que l'élaboration des plans d'études ne soit plus uniquement confiée aux professionnels de l'enseignement, mais que les chefs de famille puissent faire connaître leurs suggestions et apprécier les propositions, avant qu'elles ne deviennent des prescriptions définitives.

Les réponses données par les parents d'élèves sont complétées par le rappel de « Quelques principes fondamentaux ». Parmi ceux-ci (*Ibid.*, pp. 6-8) :

---

<sup>1</sup> L'avocat Francis Szpiner a rapporté l'histoire de Marie-Louise Giraud dans *Une affaire de femmes* (Paris, Balland, 1986). Claude Chabrol en a tiré en 1988 un film éponyme, dans lequel le rôle de la « faiseuse d'anges » guillotinée sous l'Occupation est incarné par Isabelle Huppert.

L'éducation des filles doit être conçue *dans le respect de la personnalité féminine*, dans le but d'éveiller, de développer, d'affirmer *la vocation féminine*.

Cette vocation, dans l'ordre naturel et simplement humain, est celle d'épouse et de mère.

C'est la femme qui fait la maison et c'est la femme qui fait la nation, en tenant dans ses bras l'enfant qu'elle a mis au monde et dont elle est la première éducatrice. [...]

L'éducation de la jeune fille doit constituer une préparation lointaine, mais effective, à l'indispensable fonction conjugale et maternelle. *Cela, sous peine de mort pour le pays*. [...]

Si le destin normal et humain de la jeune fille est de devenir épouse et mère, il faut songer à celles qu'une civilisation à rebours et un état social barbare doivent empêcher de réaliser ce destin.

Il faut songer à celles qui ne pourront pas se marier, qui resteront seules dans la vie et devront se suffire par leur travail. [...]

L'instruction dispensée aux filles devra donc leur permettre, pour le cas où elles se trouveraient isolées et livrées à elles-mêmes, de se suffire, d'accéder à des professions qui leur assurent à la fois la subsistance et l'indépendance.

Mais en cette hypothèse, et toujours en vue d'assurer le bien commun, l'accent devra être mis sur la préparation aux carrières plus spécialement féminines, de manière à ne pas faire systématiquement de la femme la concurrente et la rivale de l'homme, de manière aussi à utiliser toutes les ressources particulières et irremplaçables de la féminité pour l'intérêt général. [...]

Ajoutons que cette culture sera *séparée de celle des garçons*. Ceci pour un motif de moralité d'abord, sur lequel nous n'avons pas à insister.

Ainsi, « les filles douées pour les études devaient être dirigées vers une formation classique plutôt que scientifique et éduquées pour devenir des épouses et des mères, les "ordonnatrices et les gardiennes du foyer". Elles devraient suivre des cours sur les tâches ménagères, les soins aux enfants et la législation familiale, et recevoir également un enseignement artistique ; toutes ces matières devraient être enseignées en les plaçant dans un contexte moral. Formant contraste, en tant que "pourvoyeurs", les hommes devraient recevoir un enseignement fondé sur le culte de la volonté et de la raison » (Halls 1981, p. 57). Naturellement, filles et garçons ne pouvaient coexister dans une même classe, sauf éventuellement dans l'enseignement primaire ; toutefois, dans ce cas particulier, dès l'âge de 8 ans, filles et garçons devaient être séparés dans la salle de classe (*Ibid.*)<sup>1</sup>.

Dans *Le Figaro* du 24 juillet 1940 (pages 1-2), André Rousseaux, répond en ces termes à la question : « À quel métier est-il bon de préparer les jeunes filles ? » :

À cette question, il faut donner une réponse inexorable, mais nécessaire : à aucun métier. En général du moins. À aucun autre état que celui d'épouse, de mère, de ménagère, de maîtresse de maison. Je suis désolé de contrarier plus d'une jeune lectrice avide de diplômes. Il ne s'agit pas de savoir si la jeune fille moderne préfère sa liberté et son indépendance, mais si la France blessée doit entrer en agonie du fait de son dépeuplement. Je sais l'objection : la jeune fille doit se préparer à un métier, afin de s'assurer un gagne-pain, pour le cas où elle resterait seule dans la vie. Mais je ne crois pas que le nombre des vieilles filles se soit accru par rapport au temps passé. Ce qui a visiblement augmenté, en revanche, c'est la quantité des couples sans enfants,

---

<sup>1</sup> Pierre Giolitto cite quelques exemples d'arguments utilisés contre la mixité en classe, comme celui-ci, relevé dans *Le Bulletin diocésain de Bayonne* du 16 août 1942 : « Ces écoles gémées ont ceci de particulier que garçons et filles sont entremêlés en classe, ont souvent des récréations, des promenades communes. Si on songe que l'âge scolaire est porté à quatorze ans, on voit immédiatement le danger d'une telle promiscuité. Le péché s'inscrit dans le corps et l'avilit. Pensez-vous qu'on puisse former de cette manière la femme et la mère de demain ? » (Giolitto 1991, p. 226).

pour qui la vie à deux est l'association d'un double métier qui procure à un foyer stérile une aisance égoïste. Pour renverser cette tendance, la réforme doit être sévère. Il faut fermer à la femme toute voie professionnelle à laquelle la vocation de son sexe ne l'appelle pas légitimement.

On voit dès lors quels enseignements techniques et supérieurs doivent, par exception à la règle générale, être ouverts aux jeunes filles : ceux seulement qui préparent à un métier qui est dans la vocation féminine.

Les « exemples les plus caractéristiques de professions naturellement féminines » sont les métiers de l'enseignement, certaines spécialités médicales (gynécologie, maladies infantiles), et le métier d'infirmière, « que les hommes ne sauraient pas remplacer ». Rousseau poursuit ainsi son argumentation :

Quand on aura conservé quelques avocates pour collaborer, avec les dons de leur sexe, au relèvement de la femme tombée et de l'enfance coupable, il faudra se décider, me semble-t-il, à exclure les femmes de tout le réseau des carrières administratives, bancaires, bureaucratiques. Nous avons beaucoup trop de fonctionnaires et d'employés de toutes sortes, il en faut moins, et qui soient mieux payés. [...] La mauvaise orientation donnée à la vie de la femme a été l'un des vices graves de la vie française depuis vingt ans. [...]

Du côté des techniques, donc, on empêcherait les jeunes filles, dès le départ, d'égarer leur destin de femme en encombrant certains métiers masculins. Cela dit, il reste à donner aux filles une culture générale aussi solide qu'aux garçons. [...] J'aimerais qu'il y ait place, dans les études de la jeune fille, pour beaucoup d'inutilité heureuse. [...] Si beaucoup de jeunes filles doivent renoncer, comme je le souhaite, aux études techniques, il leur restera un peu de temps libre, tandis que les garçons s'en iront vers l'apprentissage des métiers. J'aimerais qu'elles l'emploient à se cultiver, de façon gratuite, dans tous les ordres qu'on peut leur offrir, et surtout dans celui qui leur plaira. [...] Pour rien, pour le plaisir. Pour en garder de nourrissants souvenirs qui plus tard pourront leur ouvrir quelques heureux moments de détente quand la vie le leur permettra. Pour être, à l'égard de leurs enfants, non seulement celle qui leur apprend à marcher, à manger, à lire, mais qui détient aussi quelques secrets de vie supérieure. Pour être enfin une femme complète. Car un mari apprécie la daube de la bonne ménagère, mais la ménagère lui est plus chère encore, quand, tout en savourant la daube, elle sait lui parler d'autre chose que du pot au feu.

Dans un article intitulé « Promotion de la femme », publié dans *Le Figaro* du 29 septembre 1940 (page 1), André Rousseaux récidive en exaltant les mérites des femmes de prisonniers ou dont les maris se trouvent éloignés, et qui assument sans se plaindre la double tâche de chef de famille et de ménagère : « Beaucoup de femmes de France sont en ce moment comparables aux femmes de marins, sur qui toute la maison repose tandis que le maître en est éloigné. C'est une grande épreuve silencieuse. Personne n'entend les femmes s'en plaindre, car les Françaises n'ont pas coutume de se perdre en criailleries quand l'heure exige qu'elles rassemblent leur effort. [...] Les femmes n'ont pas attendu l'heure officielle du retour à la vie pratique pour sacrifier souvent de la culture intellectuelle, de la jeunesse, de la beauté – et parfois la nostalgie de quelque vocation – aux journées épuisantes et ingrates du devoir d'état ».

Une bonne illustration de la conception que les responsables du gouvernement de Vichy se font de l'éducation des filles est développée dans l'arrêté du 10 août 1941 relatif au stage des élèves instituteurs et des élèves institutrices dans un établissement relevant de la direction du travail des jeunes et de l'enseignement technique (*J.O.*, 3 septembre 1941, pp. 3736-3739).

En ce qui concerne les garçons, « les stages des élèves instituteurs dans les écoles techniques ne sauraient faire d'eux des professionnels. Leur but est de donner aux instituteurs le goût et le sens des travaux manuels, utiles pour leur vie pratique, nécessaires pour leur tâche d'éducateurs ». Aussi s'initieront-ils au travail du bois (menuiserie, charpente, ébénisterie, éventuellement modelage) et des métaux (mécanique générale, ajustage, travail aux machines-outils, serrurerie).

En ce qui concerne les stages prévus pour les filles dans les sections ménagères des établissements d'enseignement technique, ils comporteront des travaux pratiques consistant en « des exercices de couture usuelle, de raccommodage, de broderie, de blanchissage, de repassage, de cuisine, de ménage et de puériculture », et des cours de technologie (textiles, mobilier et ameublement, combustibles, hygiène domestique et puériculture, électricité) et de dessin (composition décorative).

« Ce rôle de ménagère, propre à toute femme, quelle que soit sa situation sociale, est particulièrement difficile à remplir pour les futures institutrices qui ne peuvent consacrer à leur foyer qu'un temps réduit. Seules, l'application d'une organisation rationnelle et une pratique éclairée des exercices ménagers leur permettront de réaliser cette tâche dans de bonnes conditions. [...] En outre, initiées à la pratique des travaux ménagers et des travaux manuels féminins, les institutrices sauront mieux discerner certaines aptitudes chez leurs jeunes élèves et pourront parfois les orienter vers des professions ménagères rémunératrices, comme celles d'employées de maison, de nurses, de femmes de chambre, de cuisinières, de gouvernantes ménagères, d'intendantes d'hôtels, de surveillantes maternelles des internats, de jardinières d'enfants, d'employées de crèches, d'économies de cantines scolaires, de démonstratrices d'appareils ménagers, de gardes-malades, etc. ».

Dans la même perspective, la loi du 18 mars 1942 (*JO*, 15 avril 1942, pp. 1414-1415) rend obligatoire pour toutes les jeunes filles<sup>1</sup> un « enseignement ménager familial », comprenant l'entretien de la maison, la confection de vêtements simples et de linge, le blanchissage et le repassage, l'entretien et la réparation des vêtements et du linge, la cuisine, l'initiation à la psychologie et à la morale familiale, des éléments de droit usuel féminin et de comptabilité, ainsi qu'un enseignement théorique et pratique de la puériculture, de l'hygiène corporelle et de l'hygiène domestique.

Dans *Vérités et rêveries sur l'éducation*, René Benjamin met en garde contre les dangers de l'instruction pour les jeunes filles (Benjamin 1941, pp. 185-188)<sup>2</sup> :

Je tiens à dire la pitié que j'ai eue pour tous ces pères qui me confièrent avec solennité : [...] « J'ai voulu que ma fille ait le bachot, une licence, l'agrégation, un doctorat. Au moins, elle ne mourra pas de faim ! » Avec des airs graves, quels étourneaux !

Un vieux médecin qui a été y voir (il est attaché à la préfecture de police) me disait récemment : – À Paris, il y a trois cents licenciées en droit qui font le trottoir.

À la bonne heure ! Voilà un résultat imprévu et qui fait rire ! Oh ! on ne rit pas de la prostitution. On rit en songeant où s'égare le droit, et en se rappelant ces pères de famille si sûrs d'eux-

---

<sup>1</sup> À l'exception de celles qui sont scolarisées dans les établissements publics d'enseignement ménager agricole, régis par l'article 5 de la loi du 5 juillet 1941 (*J.O.*, 8 juillet 1941, p. 2856).

<sup>2</sup> Il semblerait que certains de ces propos aient été repris dans la presse, ainsi qu'en témoigne Évelyne Sullerot à propos des licenciées en droit qui font le trottoir... (Annexe 3).

mêmes. [...] Ils se contentent d'empoisonner et d'anémier leur fille. Ils l'empoisonnent de notions inutiles. Ils l'anémient, ce qui est coupable, avant le mariage, qui le premier jour est une joie, mais une épreuve ensuite.

Il faut y regarder à deux fois avant d'instruire les filles. Leur donner toutes les sciences sans la règle pour les contenir, c'est les charger d'explosifs. Je n'offenserai personne en disant que ce sont des créatures fragiles : on ferait mieux de préserver leurs nerfs. C'est grâce à leurs nerfs qu'elles comprennent si vite, qu'elles s'assimilent si bien, qu'elles devancent si merveilleusement les garçons ; mais c'est avec les mêmes nerfs, prématurément usés, qu'elles mèneront des vies de folles, en rendant fous lesdits garçons. Et les études auront accéléré la folie.

Une jeune fille doit être cultivée, mais pas à la façon de ses frères. Sauf le cas très rare d'une vocation véritable. [...] Mais en général, le sens juste de la vie (et c'est cela le sommet de la culture) doit venir à la jeune fille par d'autres procédés qu'au jeune homme. Une fille doit d'abord *être le double de sa mère*, à la maison et dans la famille, voilà l'essentiel. [...] On a dirigé les filles vers les Universités, à partir du jour où les plus honnêtes de leurs mères ont cessé d'être chez elles. Quand Madame a eu acheté sa petite voiture, que vouliez-vous que devînt sa fille ? La maison était déserte ; la fille n'avait plus rien à y apprendre ni à y faire, elle s'est mise à préparer une licence. N'importe laquelle d'ailleurs [...]. Il s'agissait de tuer le temps, en acquérant un diplôme, qui au cas d'une révolution ou d'une famine, permettrait au moins... Il ne permettrait rien du tout, que le regret du temps perdu.

### 3.6. La vie quotidienne des femmes sous Vichy

« Le contexte de guerre est un élément déterminant pour comprendre ce que fut la vie des Françaises sous Vichy. Au traumatisme de la défaite et à l'absence fréquente d'un être cher prisonnier s'ajoutait, pour beaucoup d'entre elles, le lot des incertitudes dont il faudrait s'accommoder : le travail, ou pire, le chômage, élever seules les enfants pour les mères de famille, s'organiser dans la pénurie, et d'une manière générale assumer l'absence masculine » (Rouquet 1996, p. 62) <sup>1</sup>.

« Parce qu'elles sont considérées comme les gardiennes du foyer, les femmes, durant les années noires, sont les premières à subir les soubresauts de la défaite dans un domaine qui est traditionnellement le leur : la vie privée et domestique. En intervenant par une législation draconienne dans des secteurs où jusque-là chacune était libre de son choix en fonction de ses moyens – qu'il s'agisse de faire son marché, d'acheter un vêtement ou de travailler –, l'État se montre sous un jour plus autoritaire que tutélaire. En souhaitant également redresser la barre du laisser-aller dont est coupable, à ses yeux, une grande partie de la population féminine, Vichy annonce clairement le programme : c'est à une révolution morale que chacune est conviée » (Veillon 1992, p. 629).

« La femme est honorée, mais, dans le même temps, certains de ses actes sont réprimés. À la campagne, la plupart des femmes rencontrées ne se plaignent pas de ce traitement général ; elles vivent en temps de guerre comme en temps de paix, conjuguant leur rôle de mères et d'épouses de paysans qui doivent accomplir les tâches quotidiennes à l'étable et dans

---

<sup>1</sup> En 1940, les Allemands ont fait prisonniers 1 600 000 hommes. « Un peu plus de la moitié des prisonniers étaient mariés et 39 % d'entre eux étaient pères de famille » (Cointet 2002, p. 31). À partir de 1943, certains prisonniers mariés ont bénéficié de permissions. « Il y avait à cela deux motifs. Le premier, sentimental : procurer au prisonnier la joie de revoir les siens ; le second, national, remédier, dans la mesure du possible, à la crise de dénatalité française, laquelle est aggravée par l'absence des prisonniers » (L'ambassadeur Georges Scapini, dans *Paris Soir* du 4 septembre 1943, page 1).

la cuisine. La plupart respectent déjà un certain nombre de valeurs enseignées lors du sermon dominical. La plainte qui revient le plus souvent, c'est tout de même le manque de certains produits. Quant aux citadines qui occupent des emplois publics, elles sont parmi les plus directement touchées par les mesures restrictives du régime de Vichy » (Alary *et al.* 2006, p. 145).

Parmi les mesures législatives concernant la vie quotidienne des femmes mariées, on peut citer la loi du 23 décembre 1942 « tendant à protéger la dignité du foyer loin duquel l'époux est retenu par suite des circonstances de guerre » (*J.O.* 26 décembre 1942, p. 4209), dont l'article 1 stipule : « Quiconque vivra en concubinage notoire avec l'épouse de celui qui est retenu loin de son pays par circonstances de guerre sera puni d'un emprisonnement de trois mois à trois ans et d'une amende de 1.500 à 25.000 fr. Les poursuites ne pourront être exercées du chef de complicité contre l'épouse que sur plainte du conjoint ». Quant à la loi du 1<sup>er</sup> février 1943 relative aux règlements par chèques et virements (*J.O.* 1<sup>er</sup> février 1943, pp. 308-309), elle concède aux femmes mariées, dans son article 12, le droit de « se faire ouvrir sans l'autorisation de leur mari [...] des comptes qui ne pourront enregistrer que des dépôts ou retraits de fonds en espèces, par chèque ou par virement ».

### 3.7. Un maître à penser : Alexis Carrel

« Le livre-phare sur ces questions sera celui d'Alexis Carrel, *L'Homme, cet inconnu* (Plon, 1935), qui se vendra à 200 000 exemplaires de sa publication à fin 1939, la couverture de l'édition de 1950 portant la mention 406<sup>e</sup> mille. Le succès fulgurant de ce livre tient sans doute autant à son contenu qui allie philosophie sociale dans l'air du temps et outils scientifiques, empruntant surtout à la biologie et à la physiologie, [...] qu'à la personne de son auteur reconnu, en ce temps de crise, comme un prophète tel que l'a défini Max Weber. Alexis Carrel constitue ainsi une sorte de "double" scientifique du maréchal Pétain, comme lui homme âgé au passé prestigieux <sup>1</sup> faisant don de sa personne à la France dans ce moment ultime » (Muel-Dreyfus 1996, p. 90).

Dans *L'homme, cet inconnu*, Alexis Carrel développe une vision de la condition féminine qui sera largement reprise par les partisans de la Révolution Nationale (Carrel 1935, pp. 328, 363, 366, 384) :

Certes, les êtres humains sont égaux. Mais les individus ne le sont pas. L'égalité de leurs droits est une illusion. Le faible d'esprit et l'homme de génie ne doivent pas être égaux devant la loi. L'être stupide, inintelligent, incapable d'attention, dispersé, n'a pas droit à une éducation supérieure. Il est absurde de lui donner le même pouvoir électoral qu'à l'individu complètement développé. Les sexes ne sont pas égaux. Il est très dangereux de méconnaître toutes ces inégalités. [...]

Pour la perpétuation d'une élite, l'eugénisme est indispensable. Il est évident qu'une race doit reproduire ses meilleurs éléments. Cependant, dans les nations les plus civilisées, la reproduction diminue et donne des individus inférieurs. Les femmes se détériorent volontairement grâce à l'alcool et au tabac. Elles se soumettent à un régime alimentaire dangereux afin de réaliser un allongement conventionnel de leurs lignes. En outre, elles refusent d'avoir des enfants. Leur carence est due à leur éducation, au féminisme, à un égoïsme mal

---

<sup>1</sup> Alexis Carrel avait reçu en 1912 le prix Nobel de médecine et de physiologie, en reconnaissance de ses travaux sur la suture des vaisseaux et la transplantation d'organes.

compris. Elle est due aussi aux conditions économiques, à l'instabilité du mariage, à leur déséquilibre nerveux, et au fardeau que la faiblesse et la corruption précoce des enfants imposent aux parents. Les femmes, venant des plus anciennes familles, qui seraient les plus aptes à avoir des enfants de bonne qualité et à les élever de façon intelligente, sont presque stériles. Ce sont les nouvelles venues, les paysannes et les prolétaires des pays les plus primitifs de l'Europe, qui engendrent des familles nombreuses. Mais leurs rejetons n'ont pas la même valeur que ceux des premiers colons de l'Amérique du Nord. [...]

Il faut évidemment que le mariage cesse d'être une union temporaire. Que l'union de l'homme et de la femme, comme celle des anthropoïdes supérieurs, dure au moins jusqu'au moment où les jeunes n'ont plus besoin de protection. Que les lois concernant l'éducation et spécialement celle des filles, le mariage et le divorce aient en vue l'intérêt de la prochaine génération. C'est pour devenir capables de faire de leurs propres enfants des êtres humains de qualité supérieure, et non d'être doctoresse, avocate ou professeur, que les femmes doivent recevoir une haute éducation. [...]

Les sexes doivent de nouveau être clairement définis. Il importe que chaque individu soit, sans équivoque, mâle ou femelle. Que son éducation lui interdise de manifester les tendances sexuelles, les caractères mentaux, et les ambitions du sexe opposé.

Entre les deux guerres mondiales, Alexis Carrel avait poursuivi l'essentiel de sa carrière scientifique aux États-Unis, où il avait disposé de conditions de travail qu'il avait estimées bien supérieures à celles qu'on lui aurait accordées dans son pays natal. En janvier 1941, il accompagne en France le docteur John William Johnson, envoyé par le président Roosevelt pour obtenir des autorités allemandes l'amélioration de la nutrition des enfants français ; il espère retourner aux États-Unis fin mars, ou début avril. Il repousse son départ après une entrevue avec le maréchal Pétain, le 16 mars 1941. Finalement, la Fondation française pour l'étude des problèmes humains est créée le 17 novembre 1941, et dotée d'un budget de 40 millions de francs <sup>1</sup> (Drouard 1992, pp. 142-146). « En instituant, en 1941, la Fondation française pour l'étude des problèmes humains, l'État français fournit à Alexis Carrel qui en est nommé "régent" les moyens de rassembler des équipes propres à élaborer "la construction systématique de l'homme civilisé dans la totalité de ses activités corporelles, spirituelles, sociales et raciales" » (Muel-Dreyfus 1996, p. 300). Cette fondation sera couramment désignée sous le nom de *Fondation Alexis Carrel*.

« Par le prestige de son fondateur, la priorité qu'elle accorde à la médecine sur les autres sciences de l'homme, son dynamisme interdisciplinaire créateur de nouveaux marchés, la fondation Carrel a joué un rôle central dans cette période de redéfinitions de la légitimité médicale. [...] Le docteur Carrel construit la maternité comme seule identité féminine légitime selon une vision pessimiste qui est celle de la fin d'un monde. [...] C'est par le contrôle du corps féminin que l'on peut revenir à un âge d'or où les lois physiologiques fondent les lois sociales. [...] Comme l'institution ecclésiastique, l'institution médicale tient prêt tout un stock culturel construit sur une longue durée qui mêle vieux mythes et expressions historiques successives de la culture savante sur la "nature" féminine » (Muel-Dreyfus 1996, pp. 327, 329).

---

<sup>1</sup> La loi du 17 novembre 1941 (*J.O.* 5 décembre 1941, p. 5251) précise que le financement de la Fondation sera assuré par le Secrétariat d'État à la famille et à la santé.



Fort de l'appui des pouvoirs publics, la Fondation finira par disposer de dix-neuf équipes de chercheurs, regroupées en six départements (Drouard 1992, pp. 157-158). Le département Population sera dirigé par Fernand Boverat (Capuano 2009, p. 112). « Au sein d'un organisme composé pour l'essentiel de médecins et d'ingénieurs polytechniciens, J. Stoetzel est l'un des rares spécialistes des sciences sociales avec l'économiste François Perroux (dont il lit *Communauté*) et son ami et proche collaborateur Alain Girard. L'équipe "psychologie sociale" dirigée par J. Stoetzel est au départ conçue comme un outil au service des autres chercheurs, leur permettant de s'appuyer sur des enquêtes de grande ampleur. Mais, bien vite elle se met également à lancer ses propres projets : en 1942, elle réalise deux enquêtes importantes. La première, pour le moins "orientée", porte sur la "dénatalité" » (Stankiewicz 2008, pp. 143-144). De fait, la Fondation Alexis Carrel a entrepris sur ce thème, à partir de 1942, deux enquêtes d'opinion « selon la méthode du Professeur Gallup ». Ces deux enquêtes se sont déroulées exclusivement dans l'ex-zone occupée (rebaptisée « zone Nord » après l'invasion de la « zone libre » par les Allemands, le 11 novembre 1942), contrairement à celle de l'IFOP (1939), qui portait sur l'ensemble du territoire métropolitain.

### 3.8. Un expert en politique nataliste : Fernand Boverat.

Les propos d'Alexis Carrel portent sur la condition féminine en général, formant ainsi un cadre philosophique à la définition du rôle de la femme dans la société, fondé essentiellement sur des considérations d'ordre biologique ; il n'est donc pas étonnant que les thèses de Carrel ouvrent la voie à des politiques d'eugénisme, fondées sur la croyance à la supériorité de certaines « races humaines ». Par contre, Fernand Boverat fait largement appel, pour analyser la situation de la natalité en France, aux sciences sociales : histoire, économie, et surtout démographie<sup>1</sup> ; en outre, les solutions qu'il préconise s'appuient sur une connaissance approfondie des textes juridiques en vigueur ; enfin, il prend en compte des considérations concrètes, considérations qui ont pu même être perçues par certains lecteurs comme très (trop ?) terre-à-terre. Sur ce dernier point, Boverat fait preuve d'une empathie certaine pour les populations les plus exposées, comme les mères célibataires (Boverat 1941, pp. 257-260)<sup>2</sup>, et les mères de famille nombreuse dont le mari est un simple ouvrier (*Ibid.* pp. 141-157)<sup>3</sup>.

L'analyse de la situation de la France en matière de procréation, que Boverat propose dans *La résurrection par la natalité*, débouche sur de nombreuses préconisations pratiques à

<sup>1</sup> En 1932, à la demande de Fernand Boverat, « l'*Alliance* finance des prévisions démographiques qu'elle commande à Alfred Sauvy ; 10.000 francs tel est le coût de la commande. Une somme importante prise sur le budget de propagande ce qui indique bien l'usage qui doit être fait des prévisions » (De Luca 2008, p. 171). Les résultats en seront publiés dans l'*Alliance* en juin 1932. En 1938, Fernand Boverat a publié, avec Henri Bunle et Michel Huber, *La population de la France, son évolution et ses perspectives* (Paris, Hachette), ouvrage dont une seconde édition paraîtra en 1943.

<sup>2</sup> « Il est une considération qui devrait réhabiliter la fille-mère aux yeux de nos contemporains : c'est qu'elle est aujourd'hui une femme ayant eu le mérite de ne pas se faire avorter, une femme qui a accepté une charge terriblement lourde, et le mépris de bien des gens, plutôt que de supprimer son enfant au début de sa grossesse, alors que bien d'autres, qui se sont trouvées dans son cas, n'ont pas hésité à le faire. Il est révoltant de voir une bourgeoise qui a des avortements sur la conscience, ou qui pour le moins a refusé de donner à son pays plus d'un ou deux enfants, parler avec dédain d'une fille-mère qui travaille avec acharnement et se prive sans cesse pour élever son enfant, ou même, chose pire encore, ne pas vouloir l'embaucher comme domestique pour donner la préférence à une autre candidate n'ayant pas les mêmes charges » (Boverat 1941, pp. 259-260).

<sup>3</sup> On trouvera dans l'annexe 4 de larges extraits de la description que fait Boverat des conditions de vie de ces mères de famille nombreuse.

mettre en œuvre dans la France de Pétain. En ce qui concerne la propagande nataliste, on trouve dans cet ouvrage érudit l'exposé des principales thèses qui sont au cœur de cette propagande, avec en particulier l'idée que l'affaiblissement de la foi est la première cause de la diminution de la natalité en France (Boverat 1941, pp. 118, 120-123) :

Les causes de la réduction de la fécondité française sont très nombreuses, et elles ne sauraient toutes être étudiées ici, mais il en est trois qui, semble-t-il, dominant de loin toutes les autres en importance : ce sont la diminution de la foi religieuse, l'écart séparant le niveau d'existence des pères et mères de famille de celui des sans-enfants et la diffusion de la connaissance des procédés anticonceptionnels. [...]

Il semble toutefois que ce n'est pas la diminution des Français professant la foi chrétienne qui a exercé sur la natalité l'influence la plus considérable – les véritables libre-penseurs n'étant encore qu'une minorité, surtout parmi les femmes – mais l'action, sur l'esprit de ceux qui sont restés chrétiens, de trois nouveaux facteurs : une acceptation moins entière de certains dogmes, une nouvelle conception des devoirs des parents envers leurs enfants, et la découverte d'une nouvelle méthode de limitation des naissances qui, contrairement aux autres, n'est pas incompatible avec la doctrine chrétienne relative à la transmission de la vie. [...]

Si l'on compare les croyances des chrétiens d'aujourd'hui avec celles de leurs ancêtres des générations passées, on constate, en particulier, qu'il est un point sur lequel elles diffèrent considérablement : c'est dans la conception de l'enfer. [...] Les châtiments infernaux apparaissaient à nos ancêtres comme une réalité non seulement indiscutable, mais presque tangible ; nos populations illettrées se représentaient l'enfer, peuplé de démons dont on voit l'image sur les cathédrales, comme un effroyable royaume de la torture situé à quelques centaines de mètres sous terre ; ils croyaient en entendre ronfler les foyers pendant les nuits d'orage et craignaient à toute heure d'y être précipités. Il était normal que cette conception des châtiments ultra-terrestres les terrifiât et que, si grande que pût être la misère résultant pour eux d'une augmentation illimitée du nombre de leurs enfants, la crainte de cet enfer si proche les décidât à ne pas enfreindre, entre autres commandements de l'Église, celui qui leur interdisait tout recours à des procédés anticonceptionnels. Mais l'idée que les chrétiens se font de l'enfer s'est modifiée d'une façon extraordinaire [...]. Le R.P. Sertillanges, après avoir longuement exposé la conception moderne de l'enfer, arrive à cette conclusion que, pour l'âme qui a survécu à la mort, l'enfer c'est la privation de la présence de Dieu. [...]

Le second facteur qui réduit l'influence exercée par le christianisme sur la natalité consiste dans ce fait que l'individu moderne s'estime tenu de faire pour ses enfants beaucoup plus que ses ancêtres ne se considéraient obligés de faire pour les leurs. Un père dont les enfants partageaient la misère estimait autrefois ne rien avoir à se reprocher si cette misère ne provenait pas de sa faute car, n'envisageant pas la possibilité de désobéir aux commandements de l'Église, il considérait que c'était Dieu, et non point lui-même, qui avait donné la vie à ses fils. Le père d'aujourd'hui, au contraire, qui vit entouré de gens limitant volontairement le nombre de leurs enfants, se considère comme responsable de la naissance des siens ; il s'estime par suite tenu de leur assurer le minimum de confort nécessaire pour les maintenir en parfaite santé, de faire de grands sacrifices pour les soigner s'ils sont malades, de leur donner une bonne instruction et même de leur offrir quelques jouets et quelques distractions pour leur permettre d'avoir une enfance joyeuse. L'évolution des idées qui s'est produite au cours des dernières générations et l'influence de son milieu lui font donc considérer comme un devoir de ne pas appeler à la vie des enfants auxquels il ne pourra assurer des conditions d'existence saines et une éducation satisfaisante. [...]

Le troisième facteur qui agit dans un sens restrictif sur la fécondité des chrétiens d'aujourd'hui est d'un tout autre ordre, mais il n'est certainement pas moins puissant que les précédents : c'est une nouvelle méthode anticonceptionnelle, dénommée méthode Ogino du nom du savant japonais dont les découvertes en ont constitué la base scientifique. Ses travaux, confirmés depuis 10 ans par ceux de nombreux autres chercheurs, ont prouvé que la femme n'est

fécondable, chaque mois, que pendant une période nettement déterminée : à condition de ne pas avoir de relations conjugales pendant cette période assez courte, un ménage peut éviter de procréer des enfants sans avoir à s'abstenir le reste du mois. Le recours à cette méthode n'est pas interdit par l'Église, qui la considère comme fondamentalement différente des autres procédés anticonceptionnels. [...] Ceci ne veut pas dire que l'Église soit favorable à la méthode Ogino ; bien au contraire, le haut clergé français a compris que, séparant en fait l'acte sexuel de la procréation, elle favorise le relâchement des mœurs au détriment de l'esprit familial.<sup>1</sup>

Même si, dans *La résurrection par la natalité*, Boverat met fortement l'accent sur les mesures concrètes à prendre pour augmenter la natalité et la nuptialité en France (aides financières aux mères de famille nombreuse et aux veuves chargées d'enfants, interdiction de la location de logements insalubres et amélioration de l'habitat, augmentation du nombre et du montant de bourses d'internat pour les enfants des familles nombreuses, amélioration des conditions hospitalières pour réduire les douleurs de l'accouchement, etc.), il n'en reste pas moins qu'il a contribué à renforcer la thèse de l'importance du sentiment religieux dans le comportement des Français en matière de procréation. Les réponses au grand concours-référendum du Secrétariat d'État à la Famille et à la Santé, lancé au moment de la parution de cet ouvrage, sembleront lui donner raison sur ce point.

#### **4. Le grand concours-referendum du Secrétariat d'État à la Famille et à la Santé (1941)**

Peu de temps avant le lancement des sondages de la Fondation Alexis Carrel, le gouvernement de Vichy a organisé une vaste opération de propagande, sous la forme d'un concours-referendum sur la natalité. Ce grand concours-referendum a eu pour effet principal de contribuer à renforcer la croyance dominante selon laquelle c'est avant tout l'affaiblissement du sentiment religieux qui est la cause de la dénatalité en France. Cette croyance était entretenue depuis longtemps par les publications de certaines associations pro-natalistes et par de nombreux articles de journaux. Par exemple, si dans *Le Figaro* du 1<sup>er</sup> septembre 1940 (pages 1 et 2), André Rousseaux reconnaît l'influence des conditions matérielles des familles d'ouvriers et d'employés sur leur taux de natalité, et condamne en conséquence « la formule vicieuse "à travail égal, salaire égal" »<sup>2</sup>, il a pris soin, au préalable

---

<sup>1</sup> Dans l'encyclique *Casti connubii* (31 décembre 1930) Pie XI avait déclaré : « Pour aborder en détail l'exposé de ce qui s'oppose à chacun des biens du mariage, il faut commencer par les enfants, que beaucoup osent nommer une charge fastidieuse de la vie conjugale : à les en croire, les époux doivent avec soin s'épargner cette charge, non point, d'ailleurs, par une vertueuse continence [...], mais en viciant l'acte de la nature. Les uns revendiquent le droit à cette criminelle licence, parce que, ne supportant point les enfants, ils désirent satisfaire la seule volupté sans aucune charge ; d'autres, parce qu'ils ne peuvent, disent-ils, ni garder la continence, ni – à raison de leurs difficultés personnelles, ou de celles de la mère, ou de leur condition familiale – accueillir des enfants. Mais aucune raison assurément, si grave soit-elle, ne peut faire que ce qui est intrinsèquement contre nature devienne conforme à la nature et honnête. Puisque l'acte du mariage est, par sa nature même, destiné à la génération des enfants, ceux qui, en l'accomplissant, s'appliquent délibérément à lui enlever sa force et son efficacité, agissent contre la nature ; ils font une chose honteuse et intrinsèquement déshonnête ». Le Pape rappelle à ce propos que Yahvé a mis à mort Onân justement parce que celui-ci refusait d'assumer ses obligations de géniteur (Genèse, 38, 8-10).

<sup>2</sup> Rousseaux prône l'instauration d'un *salaire familial*, « qui tiendrait compte de la situation de famille du travailleur pour rémunérer son travail ». Cela imposerait de distinguer le *salaire personnel*, auquel lui donne droit « ses qualités personnelles de rendement, d'intelligence, de compétence, d'habileté, d'initiative, de commandement », et le *salaire vital*, qui est la somme nécessaire pour assurer sa vie et celle de sa famille, et qui « augmentera automatiquement avec les charges de famille du travailleur ».

de rappeler que, comme l'avait écrit Fernand Boverat, la première cause de la dénatalité est l'affaiblissement du sentiment religieux...

#### 4.1. *Le Commissariat Général à la Famille et le Secrétariat d'État à la Famille et à la Santé*

« Les services qui s'occupent de la politique familiale sous Vichy ont changé à plusieurs reprises de dénomination et de titulaire. Dès le mois de septembre 1940, la Famille et la Santé sont regroupées dans un même secrétariat général rattaché au ministère de l'Intérieur et confié au D<sup>r</sup> Serge Huard ». Celui-ci fut remplacé par Jacques Chevalier, qui « fut nommé secrétaire d'État à la Famille et à la Santé à partir du 10 juin 1941. Il créa le Comité consultatif de la Famille française [...]. C'est sous son impulsion qu'ont été entreprises au ministère les études sur l'enseignement ménager et le traitement familial des fonctionnaires. [...] Il laissa le D<sup>r</sup> Serge Huard à son poste au secrétariat général de la Santé, et choisit Philippe Renaudin comme directeur de la Famille et Maurice Bertrand pour s'occuper de la politique familiale pour la zone occupée. Après le retour de Pierre Laval et le remaniement ministériel d'avril 1942, Huard quitte son poste de secrétaire d'État à la Famille et à la Santé et c'est le D<sup>r</sup> Grasset qui lui succède » (Yagil 1997, pp. 30-31). De fait, Philippe Renaudin aura eu la responsabilité de la politique familiale de Vichy du 25 mars 1941<sup>1</sup> au 20 août 1944. Il a eu pour chargé de mission William Garcin.

L'action du Comité « inclut pour une faible part l'aide concrète aux familles (allocations, ravitaillement, logement). Le Commissariat fait surtout des propositions et doit cosigner ou être consulté sur les projets des autres ministères touchant de près ou de loin aux intérêts des familles. Son action principale réside dans la propagande (presse, radio, mouvements familiaux), dans la propagation de l'idéologie et des résultats probants obtenus par l'État nouveau en faveur de la famille » (Bordeaux 2002, p. 27).

« La tâche principale du CGF et de ses organisations-orchestres<sup>2</sup> est de faire connaître le modèle familial de l'ordre nouveau et de provoquer l'adhésion du plus grand nombre aux avantages matériels et moraux qu'il comporterait pour les familles légitimes françaises. La propagande familiale, ainsi que dans tout régime fasciste ou fascisant, est extrêmement active, bien ciblée, et sait utiliser tous les supports alors disponibles » (*Ibid.*, p. 45).

« Tout est propagande : aussi bien les campagnes "modernes" gérées comme telles, que l'orientation des actions économiques, juridiques, sociales, que les instructions données aux organismes dépendants ou liés au Commissariat. Faire savoir et savoir-faire sont des outils modernes revendiqués clairement comme le fer de lance du Commissariat général à la famille. Cet appareil de combat est partout, au-delà de l'approche des supports et des cibles, car elle est considérée comme la mission primordiale des institutions étatiques en charge de la vieille nouvelle politique de la famille » (*Ibid.*, p. 18).

---

<sup>1</sup> Dès la fin du mois de mars 1941, Philippe Renaudin avait été mis à la disposition du secrétaire d'État à la famille et à la santé pour exercer les fonctions de directeur à la famille (*J.O.*, 3 avril 1941, p. 1436).

<sup>2</sup> Dont les plus importantes sont le Comité consultatif de la famille française, et la Fondation française pour l'étude des problèmes humains.

#### 4.2. Le lancement du grand concours-referendum

Au cours des dernières semaines de novembre 1941, avant donc le lancement des enquêtes par sondage de la Fondation Alexis Carrel, le Secrétariat d'État à la Famille et à la Santé, le Commissariat Général à la Famille, le Secours National, et le Centre national de Coordination et d'Action des Mouvements Familiaux, se sont associés pour organiser, sur le thème de la dénatalité, un grand *concours-referendum*. Une opération de ce type est à la fois une sorte de referendum de presse, c'est-à-dire un pseudo-sondage d'opinion sur le modèle des *votes de paille* nord-américains, et un concours doté de nombreux prix. Par rapport à un sondage d'opinion, un *referendum de presse* présente deux inconvénients majeurs : 1) la population visée n'est pas l'ensemble de la population (adulte), mais seulement le lectorat du journal ou des journaux qui l'organisent ; 2) les répondants ne sont même pas représentatifs de ce lectorat, puisqu'ils n'ont pas été sélectionnés selon un plan d'échantillonnage (aléatoire ou par quotas) comme dans un sondage, mais ont répondu de leur propre initiative. Il n'est donc pas possible d'extrapoler les réponses ainsi recueillies à l'ensemble du lectorat, et encore moins à l'ensemble de la population. Un *concours-referendum* ajoute un troisième inconvénient : même si l'on demande aux participants d'exprimer leur opinion personnelle, il est évident que, pour avoir des chances de gagner un prix, il faut exprimer, non son opinion personnelle quelle qu'elle soit, mais celle que l'on estime être l'opinion dominante dans la population. Du point de vue de la connaissance de l'opinion, un concours-referendum ne présente donc strictement aucun intérêt ; par contre, la publicité faite lors de son lancement et de la publication de ses résultats font partie des moyens d'agir sur l'opinion publique.

Par ailleurs, ce concours n'a pas été ouvert au seul lectorat des grands quotidiens, puisque l'on trouve par exemple le règlement du concours et le bulletin de participation dans *La revue de la Famille* (n° 223, pp. 12-13), et que, selon Michèle Bordeaux, près d'un million de bulletins réponses aurait également été adressé aux associations familiales (300 000), aux délégués régionaux du commissariat à la famille (300 000), et aux curés de paroisses (300 000), tandis qu'un autre million aurait été distribué aux spectateurs de séances de cinéma et de réunions sportives (Bordeaux 2002, pp. 50-51).

À partir du 17 novembre 1941, les grands quotidiens (en particulier *Le Journal*, *Paris-Soir*, *Le Petit Journal*, *Le Figaro*, *Le Matin* et *La Croix*) ont publié un texte annonçant la tenue de ce concours, accompagné d'un bulletin de réponse. Il était précisé que ce referendum de presse était doté de mille prix, d'un montant total de 400 000 francs. Les 500 premiers prix étaient en espèces, et les 500 derniers un billet de la loterie nationale, d'une valeur de 100 francs. Le montant des cinq premiers prix s'échelonnait de 50 000 francs à 5 000 francs. Si le gagnant de l'un des cinq premiers prix était un père ou une mère de famille ayant, ou ayant eu, trois enfants au moins, chacun de ses enfants mineurs vivant, au-delà du deuxième, lui donnerait droit à une allocation supplémentaire de 5.000 francs. Le concours serait clos le 31 décembre 1941 à minuit.

Mais ce concours-referendum ne faisait pas seulement appel à l'appât du gain : il s'adressait aussi au patriotisme des Français (*Le Petit Journal* du 20 novembre 1941, page 4) :

### **Concours-Referendum national sur les causes de la dénatalité**

organisé dans toute la France métropolitaine sous le haut patronage de  
Monsieur le Maréchal PÉTAIN

*Quel sera l'avenir de la France :*

Des enfants et revivre ?

Pas d'enfants et mourir ?

**Les causes de notre dénatalité : quelles sont-elles ?**

*LA FRANCE VOIT TARIR SES SOURCES DE VIE...*

Pour être définitivement hors de péril, il ne suffit pas à la France de vaincre les difficultés et les dangers de l'heure. Il lui faut aussi guérir un mal profond, insidieux qui la mine et tarit en elle les sources mêmes de la vie et de la prospérité :

*CE MAL, C'EST LA DÉNATALITÉ*

S'il persistait, rien ne pourrait être véritablement sauvé, puisque chaque année – depuis peu, il est vrai – le nombre des décès surpassait celui des naissances.

Le texte poursuivait en indiquant que, au rythme actuel, dans 40 ans, il n'y aurait plus que 29 millions de Français, et « la masse des vieillards serait à la charge des jeunes, trop peu nombreux pour les soutenir ». En outre, la France « a besoin de bras pour rebâtir, d'intelligence pour créer, d'énergie pour maintenir, d'énergie pour entreprendre, de souffle pour aller de l'avant, d'audace pour lui redonner sa place rayonnante dans le monde ». C'est pourquoi il faut combattre la dénatalité, et, pour cela, il importe d'en connaître les causes. On demandait donc aux concurrents d'indiquer, par ordre d'importance, les trois causes principales de la dénatalité en France. À cette fin, on leur proposait une liste (limitative) de quinze réponses possibles (*Le Petit Journal* du 22 novembre 1941, page 2) :

1. – Les jeunes ménages préfèrent aller au cinéma ou faire de l'auto.
2. – Divorce possible sans enfants, difficile avec enfants.
3. – Absence ou insuffisance de religion.
4. – Réduction du train de vie lorsqu'il y a des enfants.
5. – Les jeunes coquettes redoutent de perdre leur ligne.
6. – Travail de la femme hors du foyer : magasins, usines, etc.
7. – Abandon des campagnes.
8. – Difficulté de loger une famille nombreuse.
9. – Les enfants coûtent trop cher.
10. – Crainte du partage de l'héritage et du morcellement des terres.
11. – Crainte du chômage.
12. – Mauvais état de santé des gens qui se marient.
13. – Difficultés et peines pour élever les enfants.
14. – Peur des souffrances de la maternité.
15. – Crainte de ne pouvoir bien élever plusieurs enfants.

Le règlement du concours stipulait : « Les concurrents devront choisir dans cette liste les trois causes de de dénatalité qui leur semblent les plus importantes et les plus graves, à quelque groupe qu'elles appartiennent ». Sur le coupon-réponse, ils inscriront donc ces trois causes dans l'ordre d'importance décroissante, en les faisant précéder du chiffre qui les désigne. « Ils auront, en outre, à répondre à la question subsidiaire suivante : Par combien de voix (exprimées dans toute la France métropolitaine, zone interdite, zone occupée, zone libre), la cause reconnue comme cause principale aura-t-elle été désignée ? ». La liste-type sera établie à partir du nombre de suffrages obtenus pour chaque cause, le premier rang appartenant à la cause la plus souvent citée. La question subsidiaire servira évidemment à départager les ex-æquo. Il faut toutefois attendre le 17 décembre pour que *Le Petit Journal* publie enfin le fameux bulletin-réponse (p. 2). Pour la question principale, il y est simplement demandé au répondant d'indiquer, dans l'ordre d'importance décroissante, le numéro des causes sélectionnées (et non le numéro et le texte, comme annoncé précédemment), ce qui devait faciliter le classement et le dénombrement des bulletins. D'autre part, il n'était pas nécessaire d'affranchir les bulletins de réponse adressés par la poste.

De temps en temps, les quotidiens rappelaient à leurs lecteurs, dans un encadré, l'importance de participer au concours-referendum. Par exemple, *Le Petit Journal* du 10 décembre (p. 2) : « Quel sera l'avenir de la France : RÉSURRECTION prochaine ou DESCENTE au tombeau ? [...] Quelles sont les causes de cette dénatalité ? Dites votre avis : le Maréchal vous le demande ». Ou encore (17 décembre, p. 1) : « Chaque Français doit participer à cette enquête ».

#### 4.3. Les arguments avancés sur les causes de la dénatalité en France

Le thème de la dénatalité était apparu assez tôt dans la presse nationale, mais également dans la presse régionale<sup>1</sup>. À titre d'exemple, on peut citer l'article de Celtus (pseudonyme d'André François-Poncet) dans *Le Figaro* du 15 octobre 1941, titré *Pour les familles nombreuses* : « Le jour où l'on ne plaindra plus ceux qui ont une famille nombreuse, mais où l'on dira, au contraire : "ces malheureux n'ont que deux enfants !", ce jour-là la révolution nationale sera faite ! ». Ou encore celui de Henri Sempé dans *Le Patriote des Pyrénées* (cité dans *La Croix* du 2 septembre 1941), intitulé *Trop peu d'enfants* : « La dénatalité provient justement d'un affaiblissement de toutes les vertus qui font les peuples grands et forts. C'est une démission, une abdication, une désertion, une capitulation, qui en présuppose et en commande beaucoup d'autres ».

Mais c'est surtout pendant la tenue du concours-referendum que les quotidiens les plus engagés dans la campagne nataliste ont contribué à nourrir les réflexions des participants au concours. Ainsi dans *La Croix* du 10 décembre 1941 (p. 3), le Père Stéphane Broussaleux commente en ces termes la liste des quinze propositions soumises aux participants : « Quinze causes qui, à vrai dire, sont toutes, sans exception, incluses dans la 3<sup>e</sup> : absence ou insuffisance de religion. [...] Si nous passons en revue les autres causes de dénatalité, nous constatons donc qu'elles se ramènent toutes à la 3<sup>e</sup>. [...] Ainsi, si l'on veut que la France redevienne une nation forte et digne de son passé, on doit, avant tout, tendre tous ses efforts à la rendre chrétienne ».

---

<sup>1</sup> Pour cette dernière, on peut utilement parcourir, dans *La Croix*, la rubrique *Ce que disent les journaux*.

Parmi les autres grands quotidiens nationaux, c'est *Le Petit Journal* qui a déployé le plus d'efforts pour alimenter ces réflexions<sup>1</sup>. Dans le courant du mois de décembre, il a publié plusieurs interviews de personnalités qui exposaient leur opinion sur l'une des causes proposées<sup>2</sup>. Certaines de ces contributions sont superficielles et sans intérêt<sup>3</sup>; d'autres traitent de sujets essentiellement techniques<sup>4</sup>. D'autres enfin s'efforcent de justifier la doctrine de la Révolution Nationale sur la natalité.

Ainsi, dans *Absence ou insuffisance de religion* (8 décembre, p. 2), Mgr Beaussart, évêque auxiliaire de Paris, déclare : « La procréation est une loi divine à laquelle les hommes doivent donner leur adhésion, sous peine de manquer à une loi de la nature humaine. [...] Il y a, certes, en dehors du christianisme, des âmes généreuses et des familles fécondes, mais nous pouvons bien assurer que, dans l'ensemble de la situation française, avec le déclin de la foi et des pratiques religieuses, avec le déclin de l'esprit de sacrifice basé sur les hautes raisons de vivre du christianisme, on a vu décliner aussi la famille ».

Dans *Le travail de la femme hors du foyer* (12 décembre, p. 2), Madame Léon Harmel, dix fois mère, vingt-et-une fois grand-mère, et femme d'un grand industriel chrétien jouissant d'un renom mondial, à cause de la parfaite union dans laquelle le patronat et le prolétariat collaboraient dans la cité ouvrière du Val-des-bois, explique que, « si la femme ne reste pas à son foyer, si elle travaille de longues heures en dehors, elle ne doit pas désirer avoir des enfants ; car le travail du dehors est moins astreignant, plus distrayant que celui qui incombe à la mère de famille. En outre, elle prend des habitudes de vie individuelle qui sont le contraire de l'esprit familial, où la femme doit s'oublier pour s'occuper de son mari et de ses enfants. Quand, au contraire, la femme a des sentiments religieux, ces inconvénients s'effacent devant ce splendide idéal : collaboration à l'œuvre de rédemption, à laquelle est appelée la mère de famille chrétienne ».

Dans *Difficultés et peines pour élever les enfants* (30 décembre, p. 2), le docteur Georges Labey, père de huit enfants, Président général de Médecine et Famille, ne croit pas que la crainte de ne pouvoir bien élever physiquement des enfants puisse être considérée comme l'une des causes de la déficience de notre natalité, car « tout se ramène à une question d'égoïsme : égoïsme de la femme, égoïsme du mari, bien souvent des deux à la fois, qui voient dans la venue de plusieurs enfants une diminution de leur bien-être individuel, de leur confort,

---

<sup>1</sup> « Des interviews publiées dans ce journal orienteront vos réflexions et vous aideront à porter votre jugement » (*Le Petit Journal* du 10 décembre, p. 2).

<sup>2</sup> En outre, *Le Petit Journal* contribuait indirectement à la campagne contre la dénatalité par les dessins de Jean Pruvost, et par des encadrés contenant des slogans tels que : « Il 'y a rien de plus triste qu'un jardin sans fleurs, qu'un arbre sans fruits, qu'une femme sans enfants » (5 décembre, p. 2) ; « "La famille... c'est l'assise même de l'édifice social, c'est sur elle qu'il faut bâtir ; si elle fléchit, tout est perdu ; tant qu'elle tient, tout peut être sauvé". Maréchal Pétain » (12 décembre, p. 1) ; « UN BERCEAU vaut mieux qu'un livret de Caisse d'Épargne » (15 décembre, p. 1) ; « Plus ta famille est nombreuse, plus ta part est grande dans la patrie » (25 décembre, p. 1) ; « Le plus PAUVRE des HOMMES, c'est... celui qui n'a pas d'ENFANTS » (29 décembre, p. 1).

<sup>3</sup> Par exemple, Fernand Ledoux, de la Comédie Française : *Les jeunes ménages préfèrent aller au cinéma ou faire de l'auto* (4 décembre) ; Jacqueline Porel, de l'Odéon : *Les femmes coquettes redoutent de perdre leur ligne* (11 décembre) ; Émile Sergent, Président de l'Académie de Médecine : *Traditions et vertus familiales* (19 décembre).

<sup>4</sup> Comme le niveau de vie des familles nombreuses (9 décembre) et leurs difficultés pour se loger (24 décembre), ou encore la difficulté de divorcer lorsque l'on a des enfants (6 décembre).



de leurs plaisirs, sans songer aux joies, à la gaieté, à l'animation qu'amène au foyer la présence d'une nombreuse famille »<sup>1</sup>.

Enfin, on relève, le même jour que cette dernière contribution à la campagne contre la dénatalité, un court article de M. Jeannin, qui déclare que « les bas salaires sont une cause évidente de la dénatalité », et qui propose d'améliorer le régime des allocations familiales ; mais cet article se trouve placé en dernière page (*ibid.*, p. 4), donc en dehors de la rubrique consacrée au grand concours-referendum...

#### 4.4. Enquête d'opinion, ou pure opération de propagande ?

La date de clôture du concours était fixée au 31 décembre 1941, à minuit. On peut à bon droit s'étonner de la faiblesse du nombre de bulletins reçus, alors que les participants auraient dû être motivés par les appels solennels de nombreuses personnalités (dont le chef de l'État lui-même), l'importance des premiers prix, et la franchise postale pour l'envoi des réponses. Sur les millions de bulletins publiés dans les journaux ou distribués au public, seulement 456 700 auraient été retournés remplis (et non 500 000 comme annoncé officiellement ; voir l'Annexe 5).

La liste des dix premiers gagnants et les résultats partiels de ce concours-referendum n'ont été publiés dans les grands quotidiens qu'au début du mois de juillet 1942<sup>2</sup>. Les trois causes les plus souvent citées étaient, dans l'ordre décroissant du nombre de réponses : 1) l'absence ou l'insuffisance de religion ; 2) les difficultés et peines pour élever les enfants ; 3) le travail de la femme hors du foyer<sup>3</sup>. Les quelques résultats plus détaillés ne l'ont été publiés que de manière confidentielle, ce qui a renforcé les soupçons formulés par quelques-uns des journaux ayant participé à l'opération, soupçons selon lesquels il ne s'agissait pas de connaître l'opinion des lecteurs sur les problèmes de la dénatalité, mais simplement de leur faire prendre conscience de l'importance du problème. Par exemple, dans son numéro du 26 février 1942 (page 3), *Le Journal* avait déjà noté que :

Ces résultats apporteront un précieux enseignement sur l'état de l'opinion à l'égard de l'angoissant problème de la dénatalité.

Les intentions des organisateurs du Concours sont, en effet, bien claires. Il était destiné à faire participer directement le public à la propagande familiale, à l'amener à réfléchir sur le destin de la communauté nationale et à livrer, consciemment ou inconsciemment, à ceux qui sont responsables de la propagande, des éléments d'information authentiques sur le véritable état d'esprit de l'opinion.

Malgré son titre de « Referendum », le concours institué n'avait certainement pas pour but

---

<sup>1</sup> L'ouvrage de Fernand Boverat, *La résurrection par la natalité*, n'a été publié qu'après la fin de ce concours referendum. Mais il est intéressant de confronter les deux dernières argumentations ci-dessus à la description réaliste (et très documentée) que Boverat fait, dans son chapitre VII (pp. 141-157), de la vie quotidienne, en 1941, d'une mère de six enfants n'appartenant pas à la bourgeoisie (publiée dans l'annexe 4).

<sup>2</sup> Il est surprenant de constater que la publication des résultats de ce concours, au mois de juillet 1942, a été extrêmement succincte, et surtout qu'elle s'est étalée sur plusieurs semaines, selon les journaux. Voir par exemple *La Croix* du 6 juillet (p. 1), *Paris Soir* du 13 juillet (p. 4), *Le Petit Journal* du 26 juillet (p. 2), *Le Petit Parisien* du 27 juillet (p. 2)... La publication de résultats plus complets, dès juin 1942, par *La revue de la Famille* (Annexe 5) est donc un cas plutôt exceptionnel (mais sans pour autant être unique).

<sup>3</sup> *La Croix* du 15 janvier 1942 (p. 3) rapporte une initiative intéressante de l'Association Familiale du Limousin. Cette dernière avait organisé, sur le modèle du concours-referendum national, un referendum local auquel ont pris part 585 personnes. Leurs réponses sont globalement identiques à celle du referendum national.

de donner à l'homme de la rue la direction de la politique familiale du gouvernement, mais de lui permettre de manifester son opinion, car il est indispensable aux propagandistes d'étudier la psychologie des masses qu'ils ont la charge d'éduquer. [...]

On pouvait toutefois se demander s'il n'aurait pas été préférable d'inviter le public à proposer des mesures positives de redressement plutôt qu'analyser vainement les causes de notre dénatalité. Mais ce n'est pas au public de choisir les mesures qui permettront de résoudre les maux actuels : il n'a pas, pour le faire en connaissance de cause, tous les éléments d'information.

On notera la contradiction entre le « précieux enseignement sur l'état de l'opinion » et le refus de « donner à l'homme de la rue la direction de la politique familiale ». *Le Petit Journal* du 19 mars 1942 reprenait, page 4, ce même raisonnement dans des termes identiques, ce qui laisse à penser qu'il pourrait s'agir, à l'origine, d'un texte émanant d'un service officiel. Le dépouillement des réponses reçues a duré près de six mois. On ne connaît pas le détail des modalités de ce dépouillement, rendu plus complexe en raison de la possibilité de réponses multiples.

Il ne semble pas que le Secrétariat d'État à la Famille et à la Santé ait jamais fait connaître la totalité des résultats, ce qui confirme l'hypothèse d'une simple opération de propagande en faveur de la famille. *La Croix*, qui avait, dès les premiers jours, soutenu avec fermeté et constance cette initiative du gouvernement, dresse, quelques mois après la publication de la liste des dix premiers gagnants, ce constat amer, sous la signature du Père Stéphane Broussaleux (*La Croix*, 8 octobre 1942, page 4) :

### Silence...

Il faut en convenir : les organisateurs ont fait preuve de zèle et n'ont rien négligé pour alerter l'opinion publique et engager chacun à participer au concours. Journaux et périodiques ont été invités à rappeler maintes fois les conditions de ce referendum et le dernier délai pour l'envoi des réponses. [...] Qui plus est, des prix alléchants renforçaient l'intérêt de cette initiative. [...] Et ce n'est pas seulement la zone dite libre, mais encore la zone occupée et tout l'Empire qui étaient instamment invités à prendre part au concours. On était en droit de conclure que la question tenait au cœur des organisateurs. Et de juste. Ne s'agissait-il pas d'une affaire vitale au premier chef ? Connaître les causes de la dénatalité, c'était découvrir en même temps le moyen d'y remédier et, par là, de sauver la France d'une mort lente mais sûre. [...]

Au bout de six mois, le triage était achevé. [...] Un chiffre rond faisait connaître le nombre des bulletins : 500.000. On aurait évidemment souhaité plus de précision. Seul le total des réponses primées a été donné : 223.253. Le public aurait aimé connaître aussi les autres résultats. On crut qu'un communiqué complémentaire serait publié... Mais déjà, dans la presse, c'était le point final. [...] N'est-ce pas étrange ? Quand une découverte intéressante a été faite, on la publie, d'ordinaire, sur tous les toits. [...] Et voici que 223.523 Français et Françaises indiquent la cause primordiale de ce mal mortel et, par le fait même, le remède. C'est le salut de la patrie... Mais la presse se hâte de s'enfoncer dans son mutisme. Est-ce que, par hasard, le diagnostic n'a pas été du goût de tout le monde ? On peut le présumer. [...]

Son diagnostic aurait dû, normalement, être publié à maintes reprises et longtemps par la presse, par des affiches, par des tracts, afin que nul n'en ignore et que chacun en tienne compte désormais dans sa vie. Mais une telle campagne n'a pas l'heur de plaire à tous. [...] Non ! Ils n'ont pas envie de rentrer dans le droit chemin, le chemin du salut national. Cela coûterait... Cela coûterait des renoncements, des sacrifices à l'égoïsme invétéré. Il faudrait se réformer !... Il faudrait se convertir !... Il faudrait redevenir chrétien ! [...] Tous ces palabreurs espèrent que la patrie sera réformée et redressée sans la réforme de chacun. Aussi préfèrent-ils envelopper de silence le diagnostic et le remède plutôt que d'avoir à se faire violence. Où donc est « l'amour sacré de la patrie » ?... Cet escamotage les juge.

L'hypothèse formulée par *La Croix* est d'autant plus vraisemblable que, dès son lancement, ce « referendum » avait été verrouillé par ses concepteurs. Par exemple, la liste des quinze réponses possibles omet l'une des causes possibles de la dénatalité entre août 1939 et novembre 1941 : la pénurie de géniteurs, due à la mobilisation massive pendant la « drôle de guerre », suivie, après la défaite, de l'internement en Allemagne d'un million six-cent-mille prisonniers de guerre, puis par l'envoi en Allemagne de travailleurs civils (STO). Inclure cette réponse dans la liste aurait souligné l'inanité des efforts, pourtant incessants, déployés par l'État français pour le retour des prisonniers, ainsi que le soutien apporté par Vichy à l'économie allemande.

Par ailleurs, les organisateurs de cette enquête avaient manifestement sous-estimées les difficultés techniques de désignation des gagnants. En n'ayant pas précisé initialement les modalités de comparaison des bulletins de réponse avec la liste-type, et donc de classement des bulletins gagnants, s'ils avaient publié l'intégralité des résultats, ils s'exposaient à des réclamations et des recours en justice de certains répondants, qui auraient pu s'estimer lésés<sup>1</sup>. On peut donc penser que, placés en face d'options dont ils n'avaient pas envisagé la possibilité, ils auraient adopté, pour poursuivre le dépouillement des bulletins recueillis, une procédure peu orthodoxe, et donc contestable. Mais si c'est bien le cas, un tel comportement peut également être interprété comme un manque de motivation de la part des commanditaires du referendum (trop faible intérêt pour les réponses des Français sur le sujet), confirmant ainsi l'hypothèse d'une simple opération de propagande.

## 5. Le deuxième sondage sur la natalité (1942)

C'est l'équipe « psychologie sociale » de la Fondation Alexis Carrel qui, sous la direction de Jean Stoetzel, va entreprendre la deuxième enquête française sur les causes de la dénatalité en France, et les remèdes à y apporter. Dans deux notes datées du 20 octobre 1942, le vice-régent Félix-André Missenard, directeur du département « biologie de la population », précise en ces termes les objectifs et les modalités de cette enquête (Drouard 1992, pp. 221, 257) :

Pour combattre la dénatalité française et la baisse de qualité des trop rares produits, il importe d'étudier le problème dans son ensemble et de prendre une série de mesures cohérentes pour redresser simultanément tout ce qui peut être contraire à cette natalité.

Dans un premier temps, il s'agit de passer en revue les raisons matérielles et morales pour lesquelles certains Français ne veulent pas d'enfants (stérilité volontaire), puis les raisons pour lesquelles certains Français ne peuvent avoir d'enfants (stérilité involontaire) et enfin les raisons pour lesquelles certains Français n'ont pas d'enfants uniquement parce que la nécessité ne leur apparaît pas (stérilité par indifférence). [...]

L'équipe « sondages » de la Fondation va s'efforcer de définir la fréquence des causes qui incitent les jeunes Français et les Français en âge de procréer à supprimer ou à limiter les naissances. Si ce travail de sondage peut être mené à bonne fin, il devra fournir les renseignements suivants :

A. % des jeunes filles et jeunes femmes ne voulant pas d'enfants uniquement parce qu'ils coûtent cher à nourrir ;

---

<sup>1</sup> De tels cas s'étaient déjà produit à plusieurs reprises auparavant. Voir Grémy, Jean-Paul, *Votes de paille et referendums de presse* (CMH, *Études et Documents* n° 13, 2018), pp. 62-63.

B. % des jeunes filles et jeunes femmes ne voulant pas d'enfants uniquement parce que la mère de famille nombreuse n'a plus guère de temps libre pour ses distractions et sa culture.

C. % des jeunes filles et jeunes femmes ne voulant pas d'enfants uniquement parce qu'elles craignent de les voir mourir à la guerre.

Heureusement, l'équipe « psychologie sociale » bénéficiait apparemment d'une autonomie suffisante pour ne pas limiter ses objectifs à ceux fixés par le vice-régent...

### 5.1. L'échantillon

Le travail de terrain a commencé en mai 1942, comme en témoigne la date figurant sur la page de couverture du petit guide intitulé *Instructions particulières*, distribué aux enquêteurs. Limité à la zone Nord, l'échantillonnage a été défini par cinq quotas non croisés : région administrative <sup>1</sup>, habitat, sexe, âge, profession. L'échantillon ainsi obtenu présente les caractéristiques suivantes (Stoetzel 1942, p. 10) :

Sexe : hommes : 53,0 % ; femmes : 47,0 %.

Âge : 20-34 ans : 35,2 % ; 35-49 ans : 32,0 % ; 50-64 ans : 21,1 % ; 65 ans et plus : 11,8 %.

Profession : agriculteurs : 17,7 % ; ouvriers ou employés : 39,5 % ; patrons : 15,0 % ; sans profession : 27,8 %.

Habitat : moins de 2 000 hab. : 37,6 % ; de 2 000 à 15 000 hab. : 23,8 % ; de 15 000 à 50 000 hab. : 16,9 % ; 50 000 hab. et plus : 21,7 %.

Le détail de la classification par professions est ainsi précisé dans les *Instructions particulières* destinées aux enquêteurs :

catégorie A : patrons ou ouvriers employés dans L'AGRICULTURE, la pêche ou les métiers forestiers.

catégorie B : OUVRIERS de l'industrie, du commerce ; EMPLOYÉS de l'industrie, du commerce ou des particuliers ; FONCTIONNAIRES.

catégorie C : PATRONS, directeurs, ingénieurs de l'industrie ; COMMERÇANTS, personnes exerçant des professions LIBÉRALES.

catégorie D : personnes SANS PROFESSION, ménagères, retraités, rentiers, etc.

Remarque : dans l'ensemble, plus de la moitié des FEMMES appartiennent à la catégorie D.

À ces renseignements signalétiques, indispensables pour vérifier le respect des quotas et mener à bien le dépouillement statistique des réponses, les enquêteurs devaient, dans la mesure du possible, ajouter les informations suivantes :

La ligne 5, intitulée HAB. indiquera si l'enquêté habite la ville ou la campagne [...].

La ligne 4, doit donner une certaine idée de la fortune et du train de vie. PROP veut dire "l'enquêté est-il ou non propriétaire d'une maison ?". AUT veut dire "l'enquêté possédait-il une voiture de tourisme avant cette guerre ?". TEL veut dire "l'enquêté possède-t-il un téléphone personnel ?". DOM veut dire "l'enquêté dispose-t-il de domestiques et de combien ?". [...]

La ligne 8 JL portera l'indication du journal : 1) lu habituellement par l'enquêté ; 2) lu occasionnellement par lui.

---

<sup>1</sup> Douze régions administratives étaient concernées, les deux plus importantes numériquement étant Paris (28,9 % de l'échantillon) et Lille (14,0 %).

Si vous ignorez les réponses aux questions PROP et JL et que vous ne puissiez les obtenir discrètement, n'insistez pas auprès de l'enquêté.

Par ailleurs, bien qu'aucune consigne n'ait été donnée aux enquêteurs au sujet de la situation de famille ou du nombre d'enfants des personnes à interroger, la comparaison des caractéristiques de l'échantillon avec les données du recensement de 1931 permet « de conclure que la répartition de nos échantillons est satisfaisante » (Stoetzel 1942, pp. 10-11) :

Situation de famille	Sondage	Recensement
Célibataires	15,5 %	20,0 %
Mariés	74,2 %	66,0 %
Veufs	8,7 %	12,8 %
Divorcés	1,6 %	1,2 %

Nombre d'enfants	Sondage	Recensement
Pas d'enfant	28,3 %	33,5 %
Un enfant	22,2 %	22,9 %
Deux enfants	22,2 %	19,7 %
Trois enfants et plus	27,2 %	23,9 %

Les principales différences viennent de ce que le nombre des personnes mariées, et le nombre de personnes ayant trois enfants et plus, est plus fort dans l'échantillon sondé que dans la population totale. Ce qui s'explique par une tendance plus ou moins inconsciente des correspondants à choisir des personnes supposées "compétentes" en matière de natalité.

Il faut toutefois rappeler que les données du recensement de 1931 ici mentionnées ne concernent pas la seule zone Nord, mais l'ensemble du territoire métropolitain, et qu'au moment de l'enquête, elles datent déjà d'une dizaine d'années (rappelons que les résultats complets du recensement du 8 mars 1936 n'ont été publiés qu'en 1945).

## 5.2. Le recrutement des enquêteurs

Pour mettre en chantier la première enquête de l'équipe « sondages », il a tout d'abord fallu procéder au recrutement des enquêteurs. S'appuyant sur l'expérience acquise dans le cadre de l'IFOP, Jean Stoetzel et son équipe ont opté pour des enquêteurs non professionnels à temps partiel<sup>1</sup>, sédentaires, appartenant « à des conditions économiques et sociales différentes, afin qu'ils aient un accès commode aux différentes couches de la population », et vivant dans des habitats différents (Stoetzel 1942, p. 15). Ils se sont donc naturellement adressés aux anciens enquêteurs de l'IFOP, qui étaient le plus souvent des enseignants<sup>2</sup>, ainsi qu'aux personnes recommandées par ces derniers ; ils ont également contacté pour leur recrutement les inspecteurs d'Académie et les secrétaires généraux des Évêchés, et ont même

<sup>1</sup> Contrairement à la société d'études de marché Office Français Jacques Dourdin qui, à la même époque, utilisait des enquêteurs à plein temps, spécialement formés, et susceptibles de se déplacer hors de leur zone de résidence.

<sup>2</sup> Selon Jean Stoetzel, les enquêteurs qu'il avait recrutés avant la guerre étaient en majorité des enseignants (professeurs et instituteurs), mais il y avait aussi quelques ecclésiastiques, postiers, commerçants et ouvriers qualifiés (Stoetzel 1943, pp. 7-8).

été contraints dans certaines régions, faute de correspondants, d'adresser des lettres à des personnes inconnues d'eux dont les coordonnées avaient été relevées dans des annuaires. Le bilan de ces recrutements, en taux d'enquêteurs embauchés pour 100 lettres envoyées, est le suivant : inspecteurs d'Académie = 155,5 % ; relations particulières = 88,5 % ; secrétaires généraux d'Évêchés = 39,0 % ; inconnus = 0,05 % (*Ibid.*, p. 16). Nous verrons, à propos de la mise au point du questionnaire, que le nombre total d'enquêteurs était alors de l'ordre de cent-cinquante ; mais le recrutement et la sélection n'étaient pas terminés (*Ibid.*, pp. 16-17).

### 5.3. La mise au point du questionnaire

« Le problème de la natalité est un problème concret d'actualité. Les questions qui se posent à son sujet ne s'inventent ni ne s'improvisent. D'autre part, on se propose d'étudier les dispositions du public à son égard. Une double recension s'imposait : rechercher comment on peut classer les attitudes du public ; déterminer l'état de la question de la natalité ». Pour ce faire, on a procédé à une série de consultations auprès des instances compétentes et à un dépouillement de la littérature sur le sujet <sup>1</sup> ; on a en outre tiré parti de l'expérience acquise à l'occasion de l'enquête de l'IFOP réalisée au printemps 1939 (Stoetzel 1942, p. 19).

La détermination des questions à poser au cours de l'enquête a fait l'objet d'une expérience tout à fait originale. À partir de la documentation ainsi rassemblée, on a établi une liste de 69 propositions affirmatives, correspondant à un jugement sur une question en lien avec la natalité. On a ensuite demandé à 77 enquêteurs (soit « une moitié environ » de l'ensemble) de classer l'ensemble de ces propositions en 7 catégories, selon qu'elles leur paraissaient exprimer une opinion plus ou moins favorable ou défavorable à la natalité. On a enfin éliminé toutes les propositions montrant une forte dispersion dans l'appréciation des enquêteurs (puisque ceux-ci n'étaient apparemment pas d'accord sur leur signification), et finalement retenu 29 propositions, en veillant à un équilibre entre les jugements favorables et les jugements défavorables à la natalité. Ces propositions ont ensuite été reformulées sous forme de questions (Stoetzel 1942, pp. 19-20, 127-130).

Probablement afin de réduire la durée de l'entretien (pour éviter les risques d'abandon en cours d'interview), les questions furent réparties en deux questionnaires distincts, destinés chacun à être administré à une moitié de l'échantillon (méthode dite de l'« échantillon partagé », ou *split ballot*). Naturellement, la proportion de questions favorables et de questions défavorables à la natalité était la même dans chaque questionnaire.

Pour la plupart des questions, la notation des réponses se faisait en cinq degrés : « certainement oui / oui / pas sûr / non / certainement non ». Dans les *Instructions particulières* données aux enquêteurs, il est précisé que « la 1<sup>ère</sup> réponse ou la 5<sup>ème</sup> réponse sont à noter quand l'enquêté exprime son opinion d'une manière absolument catégorique. La réponse "pas sûr" est à noter quand l'enquêté ne peut ou ne veut pas se prononcer dans un sens ou dans l'autre ». Toutefois, quatre questions font exception à cette règle : les questions 8 et 9 du questionnaire A, la question 7 du questionnaire B, et la dernière question (13 dans le questionnaire A, 12 dans le questionnaire B) commune aux deux questionnaires.

---

<sup>1</sup> Il est étonnant qu'aucune allusion n'ait été faite à ce propos aux quinze propositions soumises aux participants du concours-référendum de novembre-décembre 1941 ; pourtant, certaines des questions posées dans l'enquête de la Fondation sont très proches de certaines de ces propositions.

#### 5.4. Conclusions et préconisations

La présentation des résultats de l'enquête est extrêmement détaillée, et occupe près d'une centaine de pages du rapport (pp. 26-121). Les réponses à chacune des 24 questions ont été ventilées par sexe, âge, profession, habitat, situation de famille, et nombre d'enfants <sup>1</sup>. Les principales conclusions qui en ont été tirées portent sur l'état de l'opinion sur les questions de natalité, et sur les causes de la dénatalité et les remèdes à y apporter.

Sur l'état de l'opinion sur la natalité en général (Stoetzel 1942, p. 1) :

Le public dans sa grande majorité est favorable à la natalité. [...]

- a) du point de vue national, le public estime que :
  - c'est un devoir patriotique d'avoir des enfants (opinion de 71 % du public) ;
  - c'est une trahison nationale de n'avoir pas d'enfants (67 %).
- b) du point de vue familial et moral, le public estime que :
  - les enfants sont une source de joie au foyer (72 %) ;
  - les enfants ne dérangent pas le père de famille (69 %) ;
  - les enfants ne sont pas les causes de querelles familiales (62 %).
- c) du point de vue hygiénique et esthétique, le public estime que :
  - la maternité n'enlaidit pas la femme (70 %) ;
  - la maternité ne compromet pas la santé de la femme (65 %) ;
  - la maternité épanouit la beauté de la femme (40 %).
- d) du point de vue législatif, le public estime que :
  - il faut protéger la fille-mère et l'enfant illégitime (89 %) ;
  - l'avortement est un crime et doit être puni comme tel (71 %) ;
  - il faut écarter des fonctions publiques les célibataires et les ménages sans enfants (68 %) ;
  - il faut imposer les célibataires et les ménages sans enfants (67 %).
- e) les seules exceptions à cet accord des opinions concernent les trois points suivants :
  - on désapprouve la conduite du père de l'enfant illégitime (81 %) ;
  - et de celui qui impose à sa femme des maternités trop nombreuses (57 %) ;
  - on estime que la condamnation de l'égoïsme des jeunes en cette matière, est trop hâtive (57 %).

Sur les causes et les remèdes de la dénatalité (*Ibid.*, pp. 1-2) :

Le public considère que les causes et les remèdes de la dénatalité sont de nature économique.

- a) Du point de vue des causes, le public estime que :
  - les familles nombreuses n'ont pas de confort (78 %) ;
  - les enfants sont une charge économique redoutable (71 %) ;
  - les familles nombreuses ont des soucis d'argent (70 %) ;
  - les femmes ne devraient pas travailler au dehors (65 %) ;
  - l'alimentation des familles nombreuses est insuffisante (52 %).
- b) Le public admet que les remèdes sont d'ordre économique :
  - il faut constituer une allocation de la mère au foyer (78 %) ;
  - il faut relever les allocations familiales avant les salaires (56 %).

---

<sup>1</sup> On trouvera en Annexe 6 les pourcentages marginaux relatifs aux modalités de réponse pour chacune des 24 questions posées.

La plupart des mesures préconisées portent donc sur les mesures économiques et la « réforme des idéaux » par la propagande (*Ibid.*, pp. 3-4) :

Conclusions pratiques :

- a) La bienveillance générale de l'opinion à l'égard du problème de la natalité, ne fait pas de doute. Le public se rend compte du danger de la situation et la déplore. Mais cette bienveillance apparaît comme essentiellement platonique. [...]
- b) Il est vraisemblable que des encouragements matériels et substantiels pourraient avoir certains effets. Mais il est absolument impossible à partir des données de l'enquête, de préciser l'étendue de ces effets.
- c) À côté de mesures économiques propres à encourager la natalité, et à décharger les parents de leurs soucis financiers, on peut envisager une propagande qui aurait pour but de créer un état d'opinion non pas seulement favorable à l'idée de natalité, mais à une transformation des mœurs. Cette propagande pourrait utiliser au départ les dispositions favorables de l'opinion publique : on pourrait rendre collectives les attitudes privées concernant les "belles familles", le "père heureux au milieu de ses enfants", la "mère rayonnant de santé et de beauté", etc... [...] D'une manière plus générale, il faudrait trouver le moyen de créer un nouvel état de mœurs et en particulier, de développer une mystique de "dévouement à l'État".

## **6. Le troisième sondage sur la natalité (1943)**

Cette seconde enquête de la Fondation Alexis Carrel s'est déroulée également dans la seule zone Nord, entre le 11 mars et le 15 avril 1943. L'échantillon a été établi par quotas simples (non croisés), selon l'âge, la profession, la situation de famille, et la catégorie d'agglomération. 1 896 jeunes filles et jeunes femmes (de 15 à 30 ans) ont été interrogées. Parmi les 97 enquêteurs, on dénombrait des ecclésiastiques ou des militants catholiques (12 % des enquêteurs), et des laïcs, hommes (79 %) ou femmes (9 %). Bien qu'en principe les réponses au questionnaire aient dû être inscrites sur le formulaire par les personnes interviewées elles-mêmes, nous verrons que la personnalité de l'enquêteur a pu, dans certains cas, influencer sur le contenu des réponses.

### *6.1. Le questionnaire*

Dans son introduction, le questionnaire présentait l'enquête en ces termes (Girard 1943, p. 1) :

Vous savez certainement que la population de la France n'augmente plus. Il y a une crise de natalité. Les causes de cette situation sont nombreuses et complexes. Les intentions des jeunes filles et des jeunes femmes n'en sont certainement qu'une partie. Cependant, il serait déjà intéressant de les connaître.

On vous demande de répondre à ce questionnaire en toute franchise. Il pourra parfois vous paraître indiscret, délicat, difficile. Si une question vous fait beaucoup hésiter, efforcez-vous néanmoins de répondre, en soulignant la réponse dont vous n'êtes pas sûre. Si, d'autre part, il vous paraît qu'on fait appel chez vous à des opinions ou des sentiments très personnels, sachez que votre réponse restera absolument anonyme. Dans tous les cas, en répondant complètement et sincèrement, souvenez-vous que vous rendrez un service à la fois à la recherche scientifique et à votre pays.



Le questionnaire comporte 18 questions <sup>1</sup>. « On remarquera la forme indirecte de la plupart des questions posées. Ce n'est qu'à partir de la quinzième que les questions concernent personnellement le sujet interrogé. Cette forme est intentionnelle. Un sujet répond librement, dans des matières de cet ordre, lorsqu'il n'est pas personnellement mis en cause. [...] De plus, le fait de commencer par des questions impersonnelles présentait l'avantage supplémentaire d'obtenir plus facilement en fin d'interview des réponses sincères aux questions personnelles » (*Ibid.*).

## 6.2. Les principaux résultats

Le premier constat fait par Alain Girard est qu'« en général on déclare désirer plus d'enfants que l'on en prête l'intention à autrui ». En effet, lorsqu'on leur demande combien, à leur avis, les jeunes filles et les jeunes femmes souhaitent avoir d'enfants (question 2), les répondantes estiment en moyenne ce nombre à 2,60 ; mais lorsqu'on leur demande combien d'enfants elles souhaitent avoir à leur foyer (question 16), la moyenne des réponses est de 3,17. Considérant que, selon une étude publiée dans le *Journal de la Société de Statistique de Paris* en 1938 <sup>2</sup>, le taux nécessaire pour assurer le renouvellement de la génération s'établit en moyenne à 2,66 enfants vivants, on peut conclure que si les personnes interrogées réalisaient leurs intentions, le renouvellement de la génération serait pleinement assuré (Girard 1943, pp. 2-3).

On note également que celles qui prêtent aux autres le désir d'avoir beaucoup d'enfants sont les plus jeunes (15 à 19 ans), celles qui soit vivent à la campagne, soit habitent dans les grandes villes (plus de 100 000 habitants), et celles qui ont un train de vie élevé (maison + auto, téléphone, et au moins deux domestiques). En outre, « la formation catholique paraît favorable à une natalité plus forte » (*Ibid.*, pp. 3-5) ; mais cette assertion n'est pas réellement étayée <sup>3</sup>.

En ce qui concerne les raisons de la faible natalité, on note d'abord un rejet des explications « psychologiques » : les items 4 à 6 (désapprobation des familles nombreuses ; les jeunes femmes n'aiment pas les enfants ; la vie ne mérite pas d'être vécue) ne recueillent que de 6 % à 15 % d'approbations. Par contre, les soucis relatifs à l'avenir des enfants sont cités par au moins un tiers, voire la moitié des répondantes : « 34 % des sujets craignent de ne pas laisser assez de biens ou de fortune à leurs enfants. 49 % redoutent l'avenir purement et simplement. Enfin 55 % le redoutent quand cette appréhension se concrétise sous la forme d'une mort possible à la guerre ». En outre, « 57 % des sujets pensent qu'en ayant davantage d'enfants, on aurait moins de temps libre » (*Ibid.*, p. 6).

Enfin, ce sont les dépenses qu'entraînent les enfants qui recueillent le plus fort taux de citation : 66 % des répondantes estiment que les enfants coûtent trop cher à nourrir et à élever.

---

<sup>1</sup> On en trouvera le texte dans l'Annexe 7.

<sup>2</sup> Depoid, Pierre, pp. 262-263 de la *Chronique de démographie, JSSP*, 1938, pp. 257-263.

<sup>3</sup> En effet, aucune question n'a été posée concernant les croyances religieuses des interviewées. On constate seulement que lorsque l'interviewer est un prêtre ou un militant catholique, les réponses recueillies sont plus proches que celles des autres répondantes de la doctrine de l'Église catholique romaine (*Ibid.*, pp. 14-17, *passim*). Il pourrait donc s'agir d'un artefact dû à l'influence de l'enquêteur sur l'interviewée, mais aussi à un biais dans la sélection des personnes à interroger (au lieu d'aborder des jeunes femmes au hasard, l'enquêteur les choisit dans son entourage proche). Les deux hypothèses ne sont d'ailleurs pas mutuellement exclusives.

Elles sont moins nombreuses dans les milieux agricoles (35 %), mais plus nombreuses chez les ouvrières (83 %). Par ailleurs, 47 % des répondantes estiment que l'aide reçue par les ménages avec enfants, par exemple sous la forme d'allocations familiales, est insuffisante. « Il semble qu'on soit conduit à se demander si l'opinion globale des jeunes filles et des jeunes femmes appelées à se prononcer n'est pas : facilitez les conditions de vie des familles, augmentez les salaires, vous augmenterez les naissances » (*Ibid.*, p. 8).

Pour conclure (*Ibid.*, p. 8) :

Deux faits saillants semblent ressortir de cette enquête : le problème de la natalité trouvera une solution heureuse si les jeunes filles et les jeunes femmes viennent à avoir demain le nombre d'enfants qu'elles disent souhaiter aujourd'hui. D'autre part il se pose dans l'esprit du jeune public féminin avant tout, comme un problème d'ordre matériel et financier.

Éveillées à une réflexion sur ce problème, les jeunes filles et les jeunes femmes paraissent disposées à accueillir favorablement toute mesure susceptible d'apporter un remède à la dénatalité.

## 7. La propagande nataliste de Vichy

Ce qui surprend le plus, après ce survol historique, est le peu de crédit que les responsables de la propagande de Vichy ont accordé, tant aux résultats des sondages de la Fondation Alexis Carrel, qu'à ceux de leur grand concours-referendum. Certes, ce fameux referendum de presse n'était guère qu'une (coûteuse) opération de communication, et l'insuffisance du sentiment religieux, qui apparaissait comme la cause principale de la dénatalité, était plutôt du ressort des églises que de celui du gouvernement. Par contre, les principaux apports des sondages de la Fondation, que la propagande officielle semble avoir totalement ignorés, étaient : 1) le constat que la plupart des femmes interrogées désirent avoir des enfants, et que ce sont essentiellement des raisons économiques qui freinent le développement de la natalité ; 2) la remarque d'Alain Girard, affirmant que, si les jeunes femmes interrogées réalisaient leurs intentions, le renouvellement de la génération serait pleinement assuré ; 3) le peu de poids des considérations d'ordre moral par rapport à celui des facteurs économiques ; 4) en conséquence, le peu d'intérêt des campagnes de propagande en faveur de la natalité, par rapport à l'amélioration des conditions matérielles des ménages avec enfants.

Il faut toutefois souligner que la diffusion des résultats des sondages de la Fondation a été plutôt modeste. Le rapport de la première enquête a été seulement dactylographié (en quelques exemplaires à l'aide d'un papier carbone), et largement complété à la main (graphiques en couleurs) ; en outre, sa couverture comporte la mention : « En communication seulement ». Par ailleurs, le *Cahier* n° 1 de la Fondation (PUF, 1943) n'y fait qu'une courte allusion (pp. 19-20) : « *Le problème de l'enfant. Comment augmenter le nombre des enfants.* Une enquête a été faite par l'équipe SONDAGES ET STATISTIQUES pour savoir quelle est l'opinion française au sujet du problème de la dénatalité. Les résultats obtenus ont établi que l'opinion publique est instruite du fait de la dénatalité est qu'elle est incontestablement favorable à un relèvement du taux des naissances. Le public considère assez unanimement que les causes et les remèdes à envisager sont essentiellement de nature économique. Il est divisé, par contre, sur l'importance à accorder aux causes morales de cette situation ». Quant à la seconde enquête, le *Cahier* n° 2 (octobre 1944) n'en fait même pas mention. Mais le rapport

de cette seconde enquête semble avoir été tiré en un plus grand nombre d'exemplaires que le précédent <sup>1</sup>, et a donc dû pouvoir être diffusé plus largement. Toutefois, si l'on en juge par les contenus de la propagande nataliste, les pouvoirs publics ne semblent pas avoir accordé beaucoup d'attention aux conclusions de ces deux rapports.

### 7.1. Les principes généraux de la propagande nataliste de Vichy

Les activités de la propagande nataliste de Vichy ont commencé très tôt. Ainsi, dans *Le Figaro* du 9 décembre 1940 (p. 1), André Warnod écrit :

**Une heureuse propagande  
De nouvelles affiches vont exalter les mots  
Travail – Famille – Patrie**

Une excellente initiative vient d'être prise. Tous les mois vont être édités des affiches d'intérieur destinées aux usines, aux chantiers, aux bureaux, à tous les endroits enfin où l'on travaille en commun. Ces affiches exalteront les mots Travail, Famille, Patrie, pour créer à l'usine et aux champs « le climat moral qui permettra de reconstruire la France ». [...]

Des affiches disent la tristesse et le malheur du célibataire qui vieillit seul tandis que d'autres exaltent la douceur du foyer, l'enfant « Ton radieux avenir », la joie du travail bien fait, la responsabilité de chacun. Ces images, ces slogans vont tenter, par les moyens les plus directs, – ceux qu'emploie la publicité, – de servir la propagande du Maréchal. <sup>2</sup>

Sur le fond, la propagande nataliste de Vichy a pour objectif le réarmement moral de la société française. Selon Philippe Renaudin <sup>3</sup>, « pour aboutir à une révolution morale, il est nécessaire de manipuler les esprits vers deux idées directrices afin d'offrir à la communauté nationale une mystique politique, la seule autorisée par l'occupant. [...] Restaurer la famille française est "une tâche singulièrement difficile" car le sentiment familial dans toutes les couches de la société est devenu instinctif et n'engendre plus "la vertu de sacrifice, de dévouement et de conquête". C'est par l'éducation que l'on remontera le courant, la vertu des femmes et des hommes, et que l'on éliminera le funeste individualisme français » (cité par Bordeaux 2002, pp. 46-47).

En outre, les propagandes familiales et natalistes sont explicitement destinées à lutter contre l'idée de lutte des classes ("Note sur l'importance de la politique familiale", 17 janvier 1941, AN F 60/606). William Garcin, l'adjoint au Directeur de la Famille Philippe Renaudin, explique que, « pour assurer la paix sociale, il faut rendre la famille heureuse. D'ailleurs, pousser la famille au bonheur, c'est encourager la fécondité » (Garcin 1943, p. 14). En effet, « Si l'homme est heureux dans sa vie privée, la plupart des autres problèmes s'effacent. Le travail rude, la fatigue, le mécontentement, tout s'oublie dans un foyer heureux. Le bonheur du foyer, c'est le bonheur du peuple. Le bonheur des familles, c'est la paix sociale » (*Ibid.*, p. 13).

Dans une note datée du 11 avril 1941, Robert Vallery-Radot souligne lui aussi l'importance d'une propagande en faveur de la famille, et développe de nombreuses suggestions pour une mise en œuvre efficace de cette propagande (AN 72 AJ/583, 443) :

---

<sup>1</sup> L'exemplaire consulté aux Archives Nationales (20170351/3) est une copie de l'exemplaire n° 7 du rapport original.

<sup>2</sup> Les deux affiches qui illustrent cet article ont pour slogans : « Clarté / un enfant dans ta maison », et « Rester célibataire / c'est vieillir seul ! ».

<sup>3</sup> Campagne de propagande en faveur de la famille, septembre-octobre 1941 (AN 2AG/498, 2AG/605).

Les résultats obtenus par le Secrétariat d'État à la Famille sont déjà notables sous le rapport de la législation sociale. Mais les lois et les institutions n'ont que peu d'efficacité sur les mœurs et les coutumes d'un peuple si ces lois et ces institutions ne reflètent pas ses modes de penser et de sentir.

Tout ce qu'on a pu faire pour améliorer les conditions matérielles à la vie familiale n'aura qu'une faible répercussion sur la natalité et le comportement moral des foyers français si conjointement à l'œuvre législative, une intense propagande ne l'appuie pas pour relever dans les familles elles-mêmes le sens de leur mission et de leur importance dans l'État et si, en même temps, le public n'est pas amené à considérer comme une évidence que la famille, selon l'expression si juste du Maréchal est "la cellule essentielle de toute nation". [...]

Comment avec les moyens restreints dont dispose actuellement la Direction de la Famille conquérir l'opinion ?

Réponse : À la fois par une propagande interne et une propagande externe.

a) Propagande interne :

Il ne faut pas se dissimuler que l'individualisme règne encore quasi souverainement dans la plupart des familles et que les devoirs des parents envers leurs enfants sont aussi urgents à remettre en vigueur que les devoirs des enfants envers leurs parents : autorité paternelle et maternelle, mission éducatrice, nécessité de montrer l'exemple des vertus, et non celui de tant de faiblesses, tous les grands principes sont à ranimer dans les familles qui les ont relâchés ou les ont mis en général trop en veilleuse.

Par le moyen des Associations Familiales et aussi des groupements confessionnels, il est aisé d'organiser une vaste opinion de la famille dans toutes les classes auprès desquelles des mots d'ordre transmis par nos Délégués Régionaux pourraient agir puissamment et habituer insensiblement tout le pays à penser famille, comme il était d'usage dans l'ancienne France. [...]

b) Propagande externe :

1°) Presse : Si la propagande de la famille se borne à entretenir des rapports quasi anonymes avec la presse (envoi de circulaires, attente bénévole qu'un journaliste en mal de copie pense à s'adresser à ses bureaux), il est inutile d'espérer que l'idée de la restauration de la famille progressera. [...]

2°) Radio :

A) Reportages [...] Pourquoi n'envisagerait-on pas l'interview d'une jeune mère, d'un jeune père, sur la façon dont ils mènent cette aventure, élèvent leurs enfants, les habillent, les nourrissent, trouvent leurs joies dans toutes les difficultés de la vie ? [...]

B) Lectures : Pourquoi ne pas donner le jeudi par exemple, l'immortel récit de Priam aux pieds d'Achille venant implorer le vainqueur qu'il lui redonne le corps de son fils Hector, dans l'Illiade, la scène admirable d'Antigone dans Œdipe à Colonne lorsqu'elle conduit son père aveugle à l'autel de Pallas Athéné,<sup>1</sup> [...]

3°) Cinéma : Il y aurait un très beau film à tirer de la Chanson de Guillaume d'Orange déjà cité où l'amour conjugal est magnifiquement incarné dans le personnage de Guibourc, épouse héroïque de Guillaume. [...]

4°) Imagerie : La "Boutique du Maréchal" tenue par le peintre Gérard AMBROSELLI [...] expose des images d'Épinal racontant la vie du Maréchal. [...] On pourrait imaginer de donner en récompense ces images dans les écoles. [...]

5°) Éditions

A) Le livre – Il serait bon de constituer des collections de doctrine, d'histoire, de littérature familiales. [...] Une histoire de la Famille Française notamment [...] aurait certainement un grand succès. Ce livre trouverait naturellement une large diffusion dans les

---

<sup>1</sup> L'énumération se poursuit avec Guillaume d'Orange (et son épouse Guibourc), Joinville (récit de la mort de Saint Louis), etc. Le jeudi étant alors un jour sans classes (l'équivalent de l'actuel mercredi), l'auditoire visé est sans doute le public scolaire. On peut mettre en doute la pertinence d'un tel choix de textes au regard de l'objectif visé.

distributions de prix ou comme livre d'étrennes. Une publicité par les organisations familiales soutiendrait la vente.

B) Brochures : On pourrait demander aux auteurs précités (et il y en a d'autres) de traiter pour le grand public le grand sujet de la famille dans l'antiquité, dans la chrétienté, dans le monde moderne. [...] Poètes, historiens, romanciers, y retrouveraient une inspiration nouvelle.

C) Les périodiques – La doctrine de la famille doit pénétrer partout dans les magazines, les hebdomadaires, et il faut un contact permanent avec les directeurs et les rédacteurs. Qu'ils sachent que nous existons et que nous avons derrière nous d'innombrables foyers français réunis en associations. [...]

Parmi les propagandistes les plus efficaces en faveur de la natalité, il faut à nouveau mentionner Fernand Boverat : « Cheville ouvrière de la propagande de l'Alliance nationale, [Fernand Boverat] ne manque ni de moyens ni d'inventivité. Il diffuse au sein du mouvement nataliste de nouvelles techniques de communication de masse, qui ne s'adressent pas seulement aux élites ou aux dirigeants politiques, mais participent d'une double tentative de conquête de l'opinion. [...] L'action communicationnelle très offensive de l'Alliance nationale s'appuie sur des supports diffusés à grande échelle : livraisons successives de la *Revue de l'Alliance nationale* (et "tirés à part"), brochures et tracts. La volonté de toucher les milieux populaires ainsi que la jeunesse est explicite, mais les catégories de récepteurs sont relativement différenciées. [...] Sur le plan formel, il innove en développant des techniques de "publicité" acquises au contact des milieux industriels : slogans accrocheurs et efficacement martelés, abondance d'illustrations, jeu sur les codes graphiques et chromatiques » (Cahen 2016, pp. 201-202) <sup>1</sup>. Comme le déclare Boverat lui-même, « l'augmentation de la nuptialité est donc subordonnée à une transformation de la mentalité générale plus qu'à des mesures législatives ; c'est une affaire de propagande auprès de l'opinion et cette propagande demande à être réalisée méthodiquement et intelligemment » (Boverat 1941, p. 369).

« La propagande d'époque eut recours à presque tous les moyens de communication existants, de la presse généraliste aux affiches et aux brochures illustrées en passant par des moyens plus originaux, comme l'organisation d'expositions ou de concours nationaux, pour inviter les Français à s'interroger sur les causes de la dénatalité et du "déclin" de la France. Le cinéma et la radio furent évidemment mis à contribution et un certain nombre d'auteurs favorables aux thèses familiales et natalistes bénéficièrent du soutien du gouvernement pour publier des ouvrages qu'ils auraient eu grand mal à publier par leurs propres moyens » (Boninci 2005, p. 8).

## 7.2. *Les brochures destinées aux influenceurs potentiels*

La propagande interne de « l'idéologie repopulationniste » (selon l'expression de Francine Muel-Dreyfus, 1996, p. 136), est orchestrée à la fois par les associations natalistes (comme l'Alliance Nationale contre la Dépopulation) et par les organisations gouvernementales

---

<sup>1</sup> Toutefois, Fernand Boverat ne s'illusionne pas sur l'efficacité de la propagande par l'envoi de brochures : « Ayant dirigé pendant plus de vingt-cinq ans la propagande de la principale des associations françaises luttant contre la dépopulation, je peux apporter ici le témoignage que, parmi les centaines de milliers d'hommes et de femmes appartenant à des milieux éclairés auxquels le danger de la dénatalité a été exposé par l'envoi réitéré de brochures illustrées et d'autres documents frappants, il ne s'est guère trouvé plus d'un centième ayant accepté de participer, si modestement que ce fût, à la croisade organisée contre lui » (Boverat 1941, p. 29).

(comme le Commissariat Général à la Famille). Ces diverses instances ont publié de nombreux tracts ou brochures, dont certains, au lieu de s'adresser à un public particulier, comme les jeunes ou les femmes mariées (propagande externe), sont des sortes de guides pour des professionnels ou des notables régionaux pouvant jouer un rôle d'influenceurs (propagande interne, bouche à oreille). La structure de ces brochures, ciblant une série de professions-clés, révèle la tentative d'associer l'effort nataliste au modèle corporatiste prôné par Pétain. « Dans le discours natalo-corporatiste de Vichy, les corporations – ou confraternités, car le corporatisme de Vichy faisait grand usage de la nostalgie – servirent à la fois d'objets de propagande et d'instruments de réforme nataliste. Ainsi, la "confraternité" des maires, par exemple, pouvait à la fois agir sur l'opinion en créant un climat propre à promouvoir la natalité, et en même temps servir d'exemple en se mettant au rang des familles nombreuses » (Jennings 2002, pp. 101, 103).

« À partir du 9 septembre 1941 (date du déblocage des crédits par le secrétaire d'État à la Famille et à la Santé), pour la première fois, une propagande familiale étatique d'ampleur nationale est mise en place à l'échelon central. [...] Cette propagande vise à la fois les "cadres" de la société par la diffusion de brochures à un public-cible et le grand public avec des campagnes de presse et d'affichage ». Ainsi, sur un peu plus de 650 000 brochures, 313 000 sont destinées aux formateurs (instituteurs ; chefs de centre de jeunesse, directeurs de patronage, chefs scouts, moniteurs d'éducation physique ; monitrices des centres de jeunesse, des écoles primaires et des écoles professionnelles), 90 000 aux maires, 74 500 aux personnels de santé (sages-femmes, pharmaciens, médecins), et 30 000 aux travailleuses sociales. 145 000 brochures s'adressent à deux autres populations-cibles particulières, les étudiants (100 000) et les prisonniers (45 000) (Capuano 2009, p. 240, et note 5).

Par conséquent, « ces pamphlets s'adressaient directement à des catégories sociales ou encore à des professions, allant des prêtres aux assistantes sociales, aux maires, aux prisonniers de guerre, aux étudiants, aux mères au foyer, aux pharmaciens, jusqu'aux enseignants (toutes sauf trois de ces catégories – les assistantes sociales, les enseignantes, et les mères – étaient exclusivement masculines). [...] Ces textes ciblaient explicitement des élites, qui devaient les disséminer à "la base" de la pyramide sociale (Jennings 2002, p. 108).

Les brochures destinées aux médecins sont en général très techniques. Par exemple, dans l'une d'entre elles, éditée par le Commissariat Général à la Famille, trois membres éminents de l'Académie de Médecine abordent des sujets tels que les septicémies *post abortum*, ou la rançon nerveuse des manœuvres anticonceptionnelles et abortives dans la famille. Celles destinées aux pharmaciens, au contraire, sont beaucoup moins théoriques, et regorgent de conseils pratiques. En effet, les pharmaciens ont été l'objet d'une attention toute particulière : ils devinrent, pour les autorités pétainistes, « le nataliste de proximité ». Avec le prêtre et le médecin, le pharmacien partageait le rôle de confesseur et de confident. Deux brochures furent éditées à leur intention, *Le Pharmacien et la famille*, et *Le Pharmacien et la natalité*<sup>1</sup>. Selon Éric Jennings (2002, pp. 116-117) :

---

<sup>1</sup> Éric Jennings ironise sur les conseils pratiques promulgués aux pharmaciens dans cette seconde brochure : « Une brochure destinée aux pharmaciens prescrivait six scénarios pour une intervention peu feutrée – et même carrément musclée – dans le domaine privé. Il en résulte une série de sketches frisant aujourd'hui le comique. » (Jennings 2002, pp. 108-109). On trouvera dans l'Annexe 9 des extraits de cette brochure, parmi lesquels les sketches en question..

À la campagne, raisonnaient les propagandistes pétainistes, les pharmaciens connaissaient mieux que tout autre leur communauté, et étaient donc dans une position idéale pour les modeler selon les principes de la Révolution nationale. [...] Les pharmaciens (il n'est jamais question expressément de pharmaciennes dans ces brochures) étaient donc conçus comme une avant-garde dans une véritable « croisade » pour endoctriner les femmes qui « ne savent pas ce qu'elles font » – femmes fonctionnant paradoxalement pour un sexe prétendu « inconscient » – dans un schéma « d'un individualisme dangereux, qui attribue à la femme le droit de refuser une grossesse ». En plus de l'objectif premier de réduire le nombre d'avortements, il s'agissait de faire du pharmacien, en somme, « un propagandiste ardent et convaincu ». [...]

Le changement de statut du pharmacien fut palpable. Dans un petit village du sud-ouest en 1942, Jean Guéhenno se souvient du pharmacien local dans les termes suivants : « Le président de la Légion, le pharmacien de l'endroit... se venge depuis deux ans de n'avoir exercé le reste de sa vie aucune influence... »<sup>1</sup>. Ce pharmacien fut métamorphosé presque du jour au lendemain, d'un quasi-marginal à un parvenu pétainiste, muni d'un pouvoir aussi réel que neuf. La hiérarchie nataliste s'était manifestement faite ressentir au quotidien ; dans ce cas, il n'y avait eu qu'un pas à franchir entre discours et pratique sociale.

Dans la brochure destinée aux instituteurs, *L'instituteur et son rôle dans la restauration de la famille française*<sup>2</sup>, l'inspecteur général Paul Haury, Directeur de cabinet du secrétaire d'État à la famille et à la santé, rappelle en ces termes l'égoïsme qui serait à l'origine de la dénatalité française :

Ainsi, l'individu, pour faciliter sa propre ascension et diminuer ses soucis et ses charges en augmentant sa part de plaisirs, en était arrivé à réduire au minimum sa famille. À se considérer lui-même comme une fin en soi, il en venait à oublier la communauté nationale, à compter pour rien la Patrie. [...] Qu'un pareil état d'esprit se généralise, et c'en est fait du pays tout entier. [...] Aux faux calculs du Français moyen d'avant-guerre, ratatiné dans son Moi rétréci, vous opposerez la beauté rayonnante d'un idéal familial que d'autres Français ont su vivre, même dangereusement.

Le texte principal de la brochure, présentée comme « rédigée par un instituteur », rappelle les causes matérielles et morales de la dénatalité (perte du sentiment religieux), souligne que « l'enfant unique n'est pas heureux », et formule des suggestions pratiques pour aider l'instituteur dans ses efforts pro-natalistes, telles qu'établir « le climat familial de la classe » en « accrochant quelques belles gravures : têtes d'enfants, maternités, repas ou jeux familiaux ». Par ailleurs, on rappelle l'importance « de faire étudier par [les] élèves les variations de la population de la commune et de faire établir par eux des courbes de la natalité, de la mortalité et du mouvement général de la population : affichées dans la classe, ces courbes parleront aux yeux et au cœur de tous » (cité par Jennings 2002, pp. 110, 119).

En outre, la brochure met en garde les instituteurs contre les excès de zèle qui risqueraient de bouleverser l'ordre social. En ce qui concerne les élèves :

Nous veilleront, à moins de dons exceptionnels, à ne pas les faire sortir de leur milieu familial, à ne pas brusquer pour eux ce qu'un romancier a nommé "l'étape". C'est ainsi qu'on a fabriqué des déclassés, garçons et filles, rougissant de leurs parents et de leur parenté, ayant

---

<sup>1</sup> Jean Guéhenno, *Journal des années noires*, Paris, Gallimard, pp. 326-327.

<sup>2</sup> Brochure non paginée d'un peu plus de quarante pages, éditée par l'Office de Publicité Générale (LC O PIECE 22715).

perdu le doux appui du milieu familial et n'ayant pu s'adapter à un autre milieu qui leur était par trop étranger. [...]

Quand un jeune garçon paraissait intelligent, l'instituteur se disait : "Voilà un garçon qu'il faut pousser, il peut faire quelque chose". Et ce quelque chose, c'était le plus souvent un médiocre emploi de petit fonctionnaire.

Dans un tract intitulé *Le Prêtre, ami et conseiller de la famille*, le ministère de la Famille s'adressa au clergé, en évitant l'écueil de traiter l'Église comme une vulgaire corporation (Jennings 2002, pp. 118-119) :

Plutôt que de lancer une campagne agressive d'intervention nataliste de la part de l'Église, la brochure souligna principalement l'opportunité morale pour l'Église que représentait le premier gouvernement ouvertement pro-clérical en France depuis 1878. Au lieu d'un langage corporatiste au sens propre, Vichy s'adressa à l'Église en termes nostalgiques. Ainsi, la France devait redécouvrir, plutôt qu'inventer, la mystique familiale, et raviver plutôt que lancer, la fertilité. Cette diplomatie s'explique facilement. Il s'agissait d'éviter tout quiproquo sur la pérennité de l'Église en matière nataliste : en d'autres termes, la propagande reconnaissait implicitement que c'était bien Vichy qui reprenait un thème cher à l'Église, et non l'inverse [...].

En matière de politique familiale, Vichy avait donc évidemment peu à enseigner au clergé. Mais ce tract insistait néanmoins pour que le prêtre de demain devienne non seulement un "rebâtitteur" et un "ouvrier" mais aussi un "animateur" de la "cité temporelle" – à ne pas confondre avec un animateur de l'ordre nouveau.

Enfin, la propagande nataliste prit également pour cible une catégorie d'influenceurs potentiels inattendue : les officiers prisonniers en Allemagne. S'agissant du million et demi de soldats prisonniers dans les camps allemands, il est « curieux de noter à quel point ces prisonniers lointains furent aussi considérés comme des facteurs critiques dans une éventuelle repopulation française. Les officiers des camps de prisonniers, comme tout autre élite, se chargeraient de montrer le droit chemin ». Il s'agissait de les préparer à une mission : dès leur éventuel retour en France, prendre la tête du mouvement de rénovation nationale en contribuant à la repopulation du pays (*ibid.*, pp. 117-118).

### 7.3. Les brochures destinées au grand public

Parmi les populations visées directement par la propagande nataliste, les plus importantes numériquement sont les jeunes des deux sexes (et en particulier les étudiants), et les femmes. Dans ses *Conseils aux jeunes pour être heureux*, brochure de douze pages publiée à Vichy en mai 1942, Fernand Boverat énonce sept préceptes, auxquels correspondent autant de développements :

- Ayez des enfants pour mettre votre conscience au repos ;
- Le mariage est nécessaire au bonheur ;
- Le mariage est plus nécessaire encore à la femme qu'à l'homme ;
- La paternité est nécessaire pour donner à l'homme une vie heureuse ;
- La maternité est plus indispensable encore à la femme que la paternité à l'homme ;
- Il faut avoir plusieurs enfants pour être heureux ;
- Ne reculez pas devant les sacrifices pour avoir au moins trois enfants.



Il précise sa pensée en ces termes (Boverat 1942, *passim*) :

Parmi les dangers qui menacent actuellement le pays et la jeunesse française, il en est un bien plus redoutable que tous les autres : c'est la terrible insuffisance de notre natalité. [...] Si le nombre des naissances ne remonte pas rapidement et de façon considérable, la France va certainement se dépeupler à un rythme accéléré. Non seulement tout espoir de relèvement lui sera interdit, mais elle sera condamnée à subir, dans un avenir prochain, de nouvelles catastrophes. L'histoire nous prouve en effet que jamais un peuple s'abandonnant à la dénatalité n'a pu échapper à la ruine et à l'esclavage. [...]

Transmettre la vie, si vous pouvez le faire, est pour vous un devoir aussi formel que travailler honnêtement, que défendre votre pays et la société civilisée, qui ont protégé votre existence depuis que vous êtes au monde. [...]

Se marier ce n'est pas seulement, pour un homme, faire son devoir, c'est tout d'abord préparer son propre bonheur. Physiquement et moralement il est nécessaire à l'homme d'avoir une compagne menant avec lui une vie commune, et le point de vue physique ne doit point ici être négligé : l'amour physique donne des jouissances incomparables ; le devoir ne doit certes jamais leur être sacrifié, mais c'est folie que de les mépriser, car dans le bilan de la souffrance et du bonheur humains elles peuvent tenir une large place. [...]

Presque tout ce qui vient d'être dit pour les jeunes gens est vrai pour vous, jeunes filles, mais il est plus important encore pour votre bonheur de devenir mères que pour eux d'être pères. Tout d'abord la maternité vous est physiquement nécessaire : la plupart des femmes n'atteignent leur plein développement et leur plein épanouissement qu'après avoir eu leur premier enfant ; mais celui-ci ne suffit pas. Les organes de reproduction sont parmi les plus importants de l'organisme féminin, comme de tous les êtres vivants ; ils ont besoin de fonctionner, et si leur activité normale n'est pas exercée ils ne sont point seuls à en souffrir ; c'est tout l'organisme qui s'en ressent. [...]

L'enfant n'est toutefois pas seulement une nécessité physique pour la femme ; il est, pour elle aussi, et peut-être plus encore, une nécessité morale. Un instinct aussi puissant que l'amour maternel demande impérieusement à être satisfait : la femme a besoin d'avoir des enfants à chérir au moins autant que d'avoir un mari à aimer ; sans eux son existence contient un vide qui ne fait que grandir à mesure que les années passent. [...]

Ce sera une chose merveilleuse que d'avoir un enfant à vous, un petit être formé en votre sein, pour lequel vous serez, pendant les premières années de son existence, une divinité protectrice, distributrice de la vie, de la sécurité, du bonheur <sup>1</sup>.

Un an auparavant, René Benjamin avait tenu des propos semblables : « Le mariage sans enfant par économie, le célibat par égoïsme sont des calculs d'esprits pauvres. Qui n'a pas d'enfant peut deviner, mais ne peut pas éprouver tout le sens, toute la gamme des joies et des peines de ce monde. [...] La jeune fille moderne qui redoute le mari, qui l'exécra en principe, qui veut sa liberté à toute force, ne mérite pas le nom de femme, même si elle prend un amant

---

<sup>1</sup> Un argument souvent invoqué pour inciter les jeunes filles à se marier et à avoir de nombreux enfants est la vénération (et même l'idolâtrie) dont la maman est l'objet de la part des très jeunes enfants : « Pour le bébé qu'elles allaiteront, elles seront un être suprême, une sorte de divinité » (Boverat 1941, p 100). « Vous sentirez votre cœur fondre en embrassant vos nouveau-nés comme en embrassant l'homme de vos rêves : ce sera une chose merveilleuse que d'avoir un enfant à vous, un petit être formé en votre sein, pour lequel vous serez, pendant les premières années de son existence, une divinité protectrice, distributrice de la vie, de la sécurité, du bonheur. Les regards pleins de béatitude avec lesquels il vous regardera tandis que vous l'allaiterez, les caresses de ses petites mains, ses premiers bégaiements et ses rires enfantins auront pour vous une douceur ineffable qu'aucune satisfaction intellectuelle ou artistique ne saurait égaler. Cet enfant que vous aurez appelé à la vie, vous lui façonnerez le cœur et l'esprit à mesure qu'il grandira ; en même temps que, par vos soins, il deviendra vigoureux et agile, vous le rendrez loyal, courageux, travailleur : vous en ferez un homme tel que celui que vous rêvez de rencontrer et d'épouser aujourd'hui » (*Ibid.*, pp. 451-452).

pour s'en assurer le titre. Elle méconnaît l'enfant qui lui seul le lui mérite » (Benjamin 1941, pp. 13-14).

Enfin, parmi les jeunes, les étudiants constituaient une élite (masculine !) qu'il convenait de traiter avec plus de circonspection. La brochure *Étudiant mon Camarade* met en vedette « un ami imaginaire, un double – maréchaliste convaincu – dont l'ombre doit conduire l'étudiant sur le droit chemin ». Assumant pleinement le côté propagandiste de la brochure, « cette fausse sincérité reconnaissait explicitement la nouveauté de ce mode de propagande. Il s'agissait non seulement de faire croire qu'un étudiant en conseillait un autre, mais que l'on avait conscience de s'adresser à un lecteur cultivé, qui serait difficilement dupe. Alors que les tracts réservés aux futures mères évoquaient sans état d'âme le bien-être et la beauté, celui réservé aux étudiants n'hésitait pas à réfuter Malthus, et à devancer les objections qu'allait certainement soulever ce type de lecteur » (Jennings 2002, pp. 109-110).

Quant aux tracts et brochures du Commissariat destinés aux femmes, ils « devront être diffusés par les grandes administrations publiques, les établissements de crédit, les magasins d'alimentation dans leur personnel féminin ; dans les magasins de nouveautés, de chaussures, dans les secteurs de la mode et de la coiffure, parmi le personnel et la clientèle féminine » (Muel-Dreyfus 1996, p. 132). Certaines de ces brochures s'inspirent des magazines féminins (comme *Marie-Claire*), allant jusqu'à inclure des publicités pour des sous-vêtements ou des parfums. « Dans les revues féminines de l'époque, c'est la mère qui est mise à l'honneur. On souligne la grandeur des vertus maternelles : mère créatrice et éducatrice, mère consolatrice, mère guide et conseillère du foyer. Les figures historiques qui symbolisent la grande mission des mères sont : Blanche de Castille, Mme Jean Racine, Mme Millet, Mme de Sévigné, Marie-Laetitia Bonaparte, Mme Jean-Joseph Pasteur, etc. » (Yagil 1997, p. 46).

Marguerite Vérine-Lebrun reconnaît toutefois qu'on ne peut passer sous silence les femmes qui se sont distinguées dans les professions dites masculines, à condition de les considérer comme des cas tout à fait exceptionnels (*France 1941*, p. 198, note 3) : « Il n'est pas question que les femmes n'exercent plus les professions féminines qui les rapprochent de la tâche maternelle : la femme éducatrice, professeur, infirmière, artiste, libraire, ménagère, auxiliaire familiale, assistante sociale, etc., sont des bienfaits pour la société. Il n'est pas question non plus de ne pas reconnaître que les intellectuelles, les savantes sont une des gloires de notre sexe, mais nous les admirons et les saluons comme de brillantes exceptions, qui confirment la loi naturelle : la femme est faite pour donner, conserver, cultiver la vie ».

Les plus remarquables des brochures destinées aux femmes sont celles réalisées par l'Office de Publicité Générale (Paris) pour le compte du Commissariat Général à la Famille. L'une d'elles<sup>1</sup> a pour titre *La vie en fleur*. En trente-deux pages au format magazine, elle a pour thèmes à la fois une mise en garde contre les dangers de l'avortement et l'éloge du rôle des sages-femmes. La forme en est très soignée, alternant des pages joliment illustrées de dessins en couleurs représentant des situations (imaginaires ?) de la vie courante, avec des articles plus techniques rédigés par des personnalités variées. La première page s'ouvre sur un poème :

---

<sup>1</sup> Non datée et non paginée, elle est présumée avoir été publiée en 1943.

La Vie en fleurs,  
La vie,  
Dans tout ce qu'elle a  
de gracieux et de pur,  
de tendre et de frais,  
doit être préservée  
avec amour,  
pour que l'espoir demeure  
au fond du cœur de l'homme.  
Le poète l'a dit <sup>1</sup> : Préservez-nous

De jamais voir, Seigneur, l'été sans fleurs vermeilles, La cage sans oiseaux, la ruche sans abeilles.
--

Les pages illustrées énumèrent « les ennemis des enfants » (les préjugés, les modes dangereuses, l'égoïsme, les mauvais conseils), mais annoncent que « l'enfant a heureusement une amie... La sage-femme ». Au fil des pages suivantes, on exalte la grande mission de celle-ci au service de la France, et ce que son expérience lui a appris (avoir des enfants est une nécessité physiologique, la maternité embellit la femme, elle donne à la femme son équilibre). Les pages de texte, plus denses, sont rédigées par des personnalités qualifiées (médecins, responsables d'associations de sages-femmes), et portent sur les dangers de l'avortement <sup>2</sup>, et sur « ce que l'enfant enseigne à ses parents » (le but de la vie, l'altruisme, la nécessité et le goût du travail, la nécessité de la tenue morale, la modestie). Sous le titre *Dies irae*, un encadré met en valeur les conséquences tragiques de la mort accidentelle de l'enfant unique : « Alors le père se jette dans les bras d'un cousin : – Que ne t'ai-je écouté, au temps où tu me recommandais d'avoir plusieurs enfants. Nous n'en voulions qu'un seul afin de le rendre plus heureux. Tous les prétextes furent bons pour écarter les autres. Et nous voilà seuls, bien seuls ». D'autres « histoires vraies » décrivent les circonstances tragiques d'avortements ou de pratiques anticonceptionnelles. La brochure se conclut par une double page en couleurs, proclamant qu'« en fondant une famille [la femme] accomplit sa destinée »...

Une autre brochure de même format, mais de quarante-quatre pages, intitulée *Maman*, publiée en 1944, par la même agence de publicité, sous la direction du romancier et chroniqueur de mode Lucien François <sup>3</sup>, se distingue de la brochure précédente par la présence de quatorze pages consacrées à la publicité (articles féminins ou pour bébés, instituts de soins esthétiques). La partie rédactionnelle (30 pages) est proche de celle de la brochure précédente. À côté de présentations édifiantes de mères de familles célèbres (*Les "Riches" Mamans de notre histoire* <sup>4</sup>, *La maman de Jésus vue par les peintres français*), on y trouve des exhortations à la maternité (*Pourquoi refusez-vous ce bonheur d'être Maman ?*, *Est-il si difficile d'être Maman aujourd'hui. Voici les avantages accordés aux jeunes mères*), des conseils de santé et de beauté (*Mamans plus belles qu'avant la maternité*, *Comment ces Mamans surent rester belles*), des conseils pour l'éducation des enfants (*Mamans qui*

---

<sup>1</sup> Derniers vers du poème de Victor Hugo *Lorsque l'enfant paraît* (dans *Les feuilles d'automne*).

<sup>2</sup> L'une d'elles est l'occasion de rappeler la consigne : « Il faut quatre enfants dans chaque foyer français ».

<sup>3</sup> De son vrai nom Lucien T'Serstevens (1904-1963).

<sup>4</sup> À propos des riches Mamans de notre histoire on juge bon de préciser : « Riches d'enfants s'entend... Mais n'est-ce pas pour une femme la vraie richesse ? ». Parmi ces « riches Mamans », on mentionne Sainte Clotilde (nombreux enfants), Blanche de Castille (11), Marguerite de Provence (11), et Laetitia Bonaparte (13).

"savent", *Mamans attentives à la santé de leurs petits*). Plus inattendus sont les articles sur les sports de plein air pour les jeunes (*La lumière seconde Maman !*), ou sur les portées de mammifères (*La maman des bêtes*)<sup>1</sup>.

#### 7.4. Les affiches et les expositions

L'importance de la propagande par voie d'affiches avait déjà été signalée par Fernand Boverat à la fin de l'année 1941 : « Il est des slogans que l'on devrait entendre actuellement dans tous les discours, lire au fronton de tous les monuments publics, voir affichés sur tous les murs, et notamment ceux-ci : "Sans enfants aujourd'hui, plus de France demain ; "Il faut à la France, en moyenne, trois enfants par mariage" ; "Tout Français doit au moins trois enfants au pays". La simple affirmation de la nécessité de restaurer la famille et d'avoir une natalité suffisante ne saurait les remplacer » (Boverat 1941, p. 461).

Au cours du premier semestre 1942, le Secrétariat d'État à la Famille et à la Santé a lancé une grande campagne d'affichage dans toutes les communes de plus de 300 habitants (Campuano 2009, note 6). De leur côté, la propagande par affiches des associations pro-natalistes rivalise avec celle des organismes étatiques. Les images étaient accompagnées de slogans tels que :

La femme coquette, sans enfants, n'a pas sa place dans la cité, c'est une inutile.  
L'enfant unique est triste.  
La France nouvelle protège la mère.  
Les chefs de demain seront les enfants de familles nombreuses.  
Un ménage sans enfant, un couple à la dérive.  
La femme chez elle illumine son logis.  
Famille désunie, enfant à l'abandon.  
La famille, fruit du passé, germe de l'avenir.  
Toi qui veut rebâtir la France... donne-lui d'abord des enfants.  
Donner la vie... engendre la joie.  
Sans enfants aujourd'hui, plus de France demain !

À côté de ces affiches exclusivement natalistes, on en trouve une qui met en avant les économies possibles lorsque l'épouse ne travaille pas au dehors : « Vos dépenses seront moins lourdes avec la femme au foyer ». Une autre milite contre l'avortement, en proclamant : « L'enfant c'est la joie / Ne refuse pas ton enfant en détruisant LA VIE / Ne ruine pas ta santé en risquant LA MORT ». Dans le métro parisien, une affichette du Commissariat Général à la Famille demandait : « Cédez donc votre place... / pour quelque temps /... aux futures mères / aux mamans portant un bébé / aux personnes âgées ou infirmes / Faites-le de bon cœur... à la française !... / Merci ! »... Enfin, de nombreuses affiches sont consacrées à la célébration de la Journée des Mères (§ 7.5).

Par ailleurs, en juillet 1943, la mairie du cinquième arrondissement de Paris a présenté une exposition sur la famille française, exposition qui a ensuite circulé à travers le pays (Muel-Dreyfus 1996, p. 133). Mais il semblerait que celle-ci ait été précédée en 1942 par

---

<sup>1</sup> Éric Jennings se montre très critique au sujet de cette brochure : « Un tract destiné aux femmes, intitulé "Maman", décrivant les joies de la maternité, présenta par exemple une série d'illustrations sur la mère de Jésus, et une autre sur la "Maman des bêtes", où l'on voit une énorme truie allaitant ses porcelets – image dont on pourra questionner l'efficacité comme exaltation de la maternité » (Jennings 2002, pp. 109, 111).

deux expositions itinérantes sur le même thème, puisque le conférencier du Commissariat Général à la Famille, Jean Bergeaud, qui en rend compte dans *La revue de la Famille* (n° 240, pp. 4-5), déclare que l'exposition parisienne de 1943 est « comme les deux expositions ambulantes de la famille qui, depuis quatorze mois, sillonnent les deux zones, où elles ont séjourné dans une quarantaine de villes ».

### 7.5. Les fêtes et célébrations

« Le nouveau système festif se composa de neuf fêtes nationales, cinq régulières et quatre occasionnelles, total impressionnant en quatre ans » (Dalisson 2002, p. 9)<sup>1</sup>. « Les fêtes de Vichy s'inscrivirent dans un vaste projet de conditionnement de la société par une propagande globale. Celle-ci devait "éclairer et guider l'opinion", et promouvoir les valeurs de la Révolution nationale. [...] Les fêtes devaient synthétiser l'ensemble des supports et des relais propagandistes. Le secrétariat général à l'Information créa, dès décembre 1940, deux cellules spéciales chargées "de la programmation des manifestations de propagande", dont l'une était exclusivement consacrée aux "fêtes et manifestations nationales" et chargée de définir le *corpus* des fêtes du régime. Leur mission était claire : "résumer, à elles seules, toute la doctrine du Maréchal et de sa Révolution nationale" » (Dalisson 2007, pp. 31, 33).

Si les fêtes de la zone occupée furent réduites à leur plus simple expression en raison des interdits de l'occupant (Dalisson 2007, pp. 75-89), « en zone sud, Vichy reprit la main en matière de politique culturelle et symbolique. Ici, ce n'étaient pas des suggestions qui partaient de la capitale auvergnate, mais bien des ordres, des lois ou des décrets ne souffrant aucune discussion. [...] C'est à l'hôtel du Parc de Vichy que le Maréchal et le gouvernement choisissaient les cérémonies les mieux à même d'incarner leur Révolution » (*ibid.*, pp. 91, 92).

La Fête de Jeanne d'Arc (deuxième dimanche de mai) n'est évidemment pas la meilleure occasion de célébrer les vertus de la maternité. « La fête de la vaillante Lorraine est l'occasion pour tous les ténors du régime de donner de la voix, chacun s'évertuant, avec plus ou moins de bonheur, à découvrir chez Jeanne d'Arc – héroïne et sainte, double statut particulièrement prisé par Vichy – les qualités que l'ordre nouveau du Maréchal attend de ses "jeunes". [Selon Abel Bonnard] Jeanne d'Arc est une fille comme les autres. Elle n'est pas dotée "d'une beauté extraordinaire". Mais son visage est "d'autant plus significatif" qu'il "est celui d'une gentille paysanne de chez nous, avec ses cheveux bruns, ses yeux clairs (comme le Maréchal), son air gai, hardi, décidé" » (Giolitto 1991, pp. 293-294).

« Fête de la jeunesse conquérante et maréchaliste, fête de la patrie et de l'Église restaurée, la fête de Jeanne d'Arc avait bien changé. Mais cette métamorphose gauloise et juvénile reposait sur la réécriture de vertus depuis longtemps républicanisées. Elle préfigurait la mue qui allait s'opérer à la dernière cérémonie du mois de mai concernant les femmes. En effet, pour produire toujours plus de jeunes patriotes, catholiques, admirateurs de Jeanne d'Arc, les femmes françaises devaient être fécondes et s'identifier à une image déjà célèbre avant la guerre, celle de la mère de famille nombreuse » (Dalisson 2007, pp. 156-157).

---

<sup>1</sup> Les cinq fêtes régulières sont, dans l'ordre chronologique de leur célébration : Fête du travail et de la concorde sociale (1<sup>er</sup> mai), associée de fait à la Saint Philippe ; Fête de Jeanne d'Arc (8-10 mai) ; Fête des mères de famille françaises (20-28 mai) ; Journée légale du 14 juillet (14 juillet) ; Fête du souvenir des morts de 1914-1918 et 1939-1940 (1<sup>er</sup>-11 novembre) (Dalisson 2002, p. 33).

« La fête des Mères, rebaptisée "Journée des mères de famille", fut fixée entre le 20 et le 25 mai, de préférence le dimanche. Elle clorait ainsi l'emblématique "mois du Maréchal" » Dans l'idéologie de la Révolution nationale, « si la femme était féconde par nature, elle l'était aussi par devoir ». Pour mieux assurer ce statut, le gouvernement de Vichy s'appuya sur de nombreuses institutions, et notamment l'Église, « ravie de retrouver dans le régime sa propre conception de la sexualité et d'une famille où les mères étaient les "inspiratrices de notre civilisation chrétienne" » (Dalisson 2007, pp. 157, 159). « Ce travail de mobilisation de représentations symboliques et d'interprétation du sens des symboles, qui limite et contient leurs potentialités métaphoriques, aboutit à renforcer les énoncés normatifs sur la "nature" féminine et à produire l'illusion d'un consensus social, depuis toujours, sur ce qui a pu être précisément un objet de conflit ou, à tout le moins, était loin d'avoir obtenu l'adhésion générale. [...] Le Commissariat général à la famille, qui centralisera la propagande d'État dans cette entreprise de *tri culturel* des représentations du féminin, recevra le concours de multiples institutions, notamment l'Église, qui nourriront sa politique d'images, de mythes, de symboles et lui fourniront les moyens d'une réécriture de l'histoire » (Muel-Dreyfus 1996, p. 143).

« Pour ce culte maternel, toute la société fut mobilisée, l'école publique (les recteurs et inspecteurs, les enseignants) mais aussi l'école privée et, bien sûr, l'Église, garante de la conformité de l'image féminine et de la vertu des procréations. À côté, on retrouvait la nébuleuse des associations familiales [...]. La femme au foyer, la femme reproductrice et aimante, la femme ne travaillant pas mais pouvant, par sa robuste tendresse, s'engager au sein de la Révolution nationale, étaient aussi des symboles qui ne déplaisaient pas à l'occupant » (Dalisson 2002, p. 12). Aussi, la célébration de la journée des mères de famille ne souleva-t-elle pas d'objections de la part des autorités d'occupation (Dalisson 2007, p. 161) :

Souple et bon marché, la fête des Mères fut donc la seule cérémonie à être pratiquement célébrée de manière identique dans les deux zones.

Le matin, elle s'articulait autour de messes, de discours, de remises de diplômes de "mères de familles nombreuses" et de "médailles de la famille française" à des femmes classées selon leur nombre d'enfants et leurs ressources.

L'après-midi était consacré à des séances récréatives (musique et poésie), à des goûters pour les enfants, surtout ceux des prisonniers, du théâtre familial (ou des chants "aux mères" et le *Maréchal nous voilà !* en zone nord) et à des actions symboliques. [...] On peut ajouter les expositions de dessins et de poèmes d'enfants dans une fête sur dix en zone nord, en liaison avec l'école. À cela s'ajoutait un peu de sport (deux fois plus en zone nord qu'en zone sud), des remises de cadeaux ou des concours de lettres ou de poèmes "aux plus belles des mamans".

« En faisant de la fête des mères une fête nationale, l'État intervient-il seulement sur l'espace public ? À partir de 1941, la journée des mères devient l'une des grandes journées de célébration nationale de l'État français, le dernier dimanche de mai. Mai, le mois du renouveau, a été depuis longtemps l'occasion de rituels agraires à composante érotique, bien avant que l'Église le consacre à Marie. La liturgie étatique s'approprie donc ici tout un inconscient collectif à forte charge émotionnelle. La force du mythe est ainsi mise au service de l'ordre moral [...] La célébration des mères de France est célébration de la France et, à travers l'héroïsme des mères françaises, c'est le potentiel de régénération nationale par les enfants nés et à naître qui est rappelé » (Muel-Dreyfus 1996, pp. 138-139).

Naturellement, les affiches éditées à l'occasion de la journée des mères du 25 mai 1941 s'adressent aux enfants :

– « As-tu réfléchi à ce que LA VIE DE TA MÈRE représente de DÉVOUEMENTS quotidiens, de discrets SACRIFICES, de vrai et pur AMOUR. N'as-tu pas oublié bien souvent de lui montrer :

Que tu comprenais ses conseils [...]

En nous demandant à tous de célébrer LA FÊTE DES MÈRES, le Maréchal nous donne le moyen de RÉPARER CET OUBLI »<sup>1</sup>.

– « Ta maman a tout fait pour toi... LE MARÉCHAL te demande de l'en remercier gentiment / invente la surprise la plus belle que tu pourras / celle qui lui fera le plus grand plaisir / offre-lui des fleurs que tu auras cueillies / ou un objet fabriqué exprès pour elle / fais-lui un dessin aussi beau que tu pourras / fais un effort en classe pour rapporter de bonnes notes / ne te dispute pas avec les frères et sœurs / va faire les commissions sans qu'on te le demande / aide au ménage en souriant / apprends une jolie récitation ».

En prévision de la journée des mères, le Commissariat Général à la Famille a édité de petites brochures intitulées *Plan de conférence* (AN F/41/291), qui proposent en réalité un texte pouvant être utilisé tel quel dans son intégralité par les conférenciers. La première de ces brochures a pour thème « La mère dans la famille et dans la cité ». Elle commence par expliquer que la mère est l'assise fondamentale de la famille parce qu'elle est créatrice, éducatrice, consolatrice ; qu'elle est la conseillère et le guide du foyer, qu'elle a la mystique du sacrifice, et qu'elle est l'âme de la maison. La brochure expose ensuite le rôle de la mère dans la Cité, puisque la Cité repose sur la famille. Dans une seconde partie, elle explique pourquoi et comment il faut honorer la mère : « Honorer la mère, c'est honorer la Patrie ; mieux encore, c'est la servir ! ». Le second plan de conférence, « Un fléau national : la dénatalité », dresse un bilan comparé de la diminution du nombre des naissances, et en décrit les conséquences néfastes pour l'individu, pour la famille, et pour l'État. Il propose ensuite divers remèdes tant dans l'ordre moral que dans l'ordre social, et conclut : « Le succès de la "Journée des Mères" doit être le premier acte de la restauration familiale française ».

Le *Petit guide de la journée des MÈRES*, brochure de 64 pages rédigée par Maurice Jacquemont (avec une préface de Georges Hourdin), a été publié en mai 1943. Dans sa première partie (« Théorie et pratique »), il retrace l'historique de la fête des mères, et développe un exemple de cérémonial dont on trouvera un extrait dans l'Annexe 10 ; dans sa deuxième partie (« Choix de textes »), il propose des chansons, des jeux, des berceuses, des proverbes, des « formulettes », et des poèmes de Claude Roy, destinés à étoffer les activités de la Journée des Mères après la cérémonie proprement dite. En fin de volume, il signale les contes, légendes, histoires vraies, et pièces de théâtre susceptibles de nourrir la propagande pro-nataliste.

## 7.6. La radio

« Le principal effort de propagande est réalisé par la voie des ondes, sous l'indicatif de "France-Famille". À longueur d'émissions, les parents sont abreuvés de conseils du type : "Les enfants ont plus besoin de modèles que de critiques. – La jeune fille doit se préparer de

---

<sup>1</sup> À l'occasion, Pétain lui-même ne manque pas de rappeler l'importance de la natalité pour le salut de la patrie. « En Artois, il s'étonne de voir tant de gamins autour de lui. "Oh, pour ma part, j'en ai neuf, dont sept garçons, dit une femme. – Et moi aussi, j'ai sept garçons, ajute une autre. – Alors, s'exclame le Maréchal, je ne m'étonne plus. Si demain toutes les familles suivent votre exemple, la France revivra" » (Giolitto 1991, p. 269).

bonne heure à sa mission, en secondant sa mère à la maison. – Celui qui veut briser le lien de son mariage devrait songer qu'il n'est pas seul en cause. – La sévérité doit dépendre de la gravité de la faute bien plutôt que notre nervosité", etc. » (Giolitto 1991, p. 61). On y entend également d'autres slogans, tels que : « Le meilleur plaisir est de répandre la joie dans sa famille » ; « C'est votre goût de l'ordre et de la propreté qui rendront votre maison attrayante pour votre mari et pour vos enfants » (Muel-Dreyfus 1996, p. 133). Des émissions de fond abordent des thèmes comme : « La famille nombreuse, joie puissance audace » ; cinq thèmes sont traités successivement : « Alerte à la famille », « Aie des enfants, la France t'aidera », « Un plus un égale six », « La France nouvelle sera familiale ou ne sera pas », « L'enfant espoir de la France » (Bordeaux 2002, pp. 51, 53-54). Pour la Journée des mères du 30 mai 1943, Éliane Celis a interprété une chanson écrite spécialement pour l'occasion, *Être Maman*<sup>1</sup>...

On peut cependant douter de l'efficacité de cette propagande radiophonique si l'on considère que, selon une enquête réalisée en zone sud en juin 1943 (AN F/41/59, dossier « Radiodiffusion »), si les Français écoutent beaucoup la radio, ils écoutent peu la radio nationale : les auditeurs lui reprochent de vouloir moins informer que convaincre (excès de propagande), et lui préfèrent de beaucoup les radios anglaise ou suisses, jugées plus fiables.

### 7.7. *Le cinéma*

« Les années de guerre montrent l'afflux considérable des populations dans les bibliothèques, les salles de cinéma et les théâtres. En ces lieux, les Français se réfugient, rêvent un peu, et parfois se réchauffent. [...] Le cinéma est ainsi un vecteur culturel très significatif de la guerre. Il est devenu le moyen de communication de masse convoité par toutes les propagandes. Le film de propagande doit permettre la restauration d'un "bon" état d'esprit chez des civils fortement traumatisés par les combats, l'exode et l'occupation. [...] Les salles sont pleines. Le public a besoin d'oublier, qui la présence allemande, qui les pénuries, qui le froid de l'hiver et une guerre interminable » (Alary *et al.* 2006, pp. 247-249). « Pendant ces quatre années, le cinéma prend une place croissante dans les domaines de l'information et de la propagande. [...] Les films doivent respecter la morale en préservant l'image de la famille. L'adultère, par exemple, ne doit pas fournir la moitié du sujet d'un film. [...] Les cinéastes sont en outre confrontés à une censure de fait résultant des pressions des cercles catholiques sur les maires et les préfets, et de campagnes organisées par le biais de la rumeur ou d'affichages. [...] Les moralistes en lutte contre la corruption et la décadence de la société provoquent aussi une agitation voulue, sifflets, huées, pendant les projections contre les films ou les scènes dont l'esprit ne correspond pas aux injonctions bien-pensantes de la Révolution nationale » (Corcy 2005, pp. 84-85). « On n'allait pas au cinéma pour retrouver la vie réelle, arrangée ou non à la sauce propagandiste, on y allait pour l'oublier. L'intrusion des actualités dans le spectacle cinématographique était, de ce fait, mal supportée » (Siclier 1981, p. 37).

Le 17 octobre 1941, le Commissariat Général à la Famille et le Comité de l'Industrie Cinématographique ont lancé un double concours : pour un long métrage « exaltant le thème de la famille française », et un court métrage sur le thème : « la Famille source de joie de puissance et d'audace ». En juin 1942, le prix du long métrage a été attribué au film de Guillaume Radot, *Le bal des passants* (célébration des joies de la famille nombreuse par

---

<sup>1</sup> On en trouvera le texte dans l'Annexe 8.



opposition au drame de l'avortement et du renoncement à procréer)<sup>1</sup>, et celui du court métrage à *La loi du printemps*, de Jacques Daniel-Norman (deux veufs se sont remariés ; leurs enfants, issus de leurs mariages précédents, ne s'accordent pas entre eux ; la naissance d'une petite fille favorisera leur réconciliation)<sup>2</sup> (Bordeaux 2002, pp. 52-53 ; 262, notes 47, 48). « L'ordre moral de Vichy, la "révolution nationale" prônèrent une enfance saine, une jeunesse ardente et une famille unie. Le cinéma fut obligé d'en tenir compte. C'est par là que l'idéologie pétainiste a réussi à s'infiltrer encore que, sur une vingtaine de films où on peut en trouver les traces, la médiocrité des scénarios et des réalisations l'ait rendue vaine. Et les "consignes" ne furent pas toujours appliquées » (Siclier 1981, p. 88).

« Le documentaire restera une priorité tout au long de l'Occupation en raison de son aptitude à diffuser la propagande du nouveau régime », et sa diffusion ne devra pas se limiter à des projections dans les salles de cinéma en complément de programme avant le film principal : les autorités prévoient d'organiser des séances consacrées aux seuls documentaires, éventuellement associés à d'autres activités culturelles en clôture de séance (chants folkloriques par exemple) ; on ne manquera pas d'y inviter les autorités civiles, militaires et religieuses et toutes les notabilités locales. Pour les zones rurales, quatorze millions de francs sont prévus pour l'achat de projecteurs de 16 mm, destinés à être utilisés par quatre ou cinq communes. Mais ces projets ne pourront pas être entièrement réalisés, car à partir de 1942, avant même l'invasion de la « zone libre », le service du cinéma de la Propaganda Abteilung imposera une réduction drastique des matières premières (pellicules, produits chimiques), et refusera les dérogations nécessaires à la fabrication des projecteurs 16 mm (Bertin-Maghit 1999, pp. 25-26, 32).

« Le retour à la terre, à la simplicité, aux vertus ancestrales – prêché avant guerre par le romancier Giono – était devenu à Vichy paroles d'évangile. La "Révolution nationale" inspirait les documentaires où l'on célébrait sur le mode lyrique les chantiers de jeunesse restaurent de ville à ville l'ancien trafic par diligences à chevaux » (Sadoul 1954, p. 39). Parmi les films documentaires consacrés à la propagande nataliste, il faut citer *Le jardin sans fleur* de Louis Merlin, et *Vivre* de Roger Verdier (Girolitto 1991, p. 61). Steve Wharton (2006, pp. 145-148) donne un résumé détaillé du film *Le jardin sans fleur*, réalisé en 1942 par Louis Merlin, à la demande du Commissariat Général à la Famille :

Le film s'ouvre sur les plans d'un verger fleuri, sur lesquels défilent les titres. Une voix off féminine raconte, en des vers laborieux, un rêve affreux dans lequel toutes les fleurs (rose, lys, iris, dahlia, et autres – on les voit à l'écran), sont fanées. On voit ensuite des plans de jardins vides et envahis par la végétation, tandis que le poème déclare « Plus de fleurs dans les jardins de France, ni dans les champs plus de semence ». Il n'y a pas d'oiseaux dans les nids, et pas d'enfants dans les berceaux.

Après la fin du poème, une voix off masculine proclame : « Ce n'est point, hélas ! un affreux rêve : c'est une tragique réalité ». On voit ensuite un village en ruines. Ce village n'est pas en ruines parce que ses habitants ont été faits prisonniers mais parce qu'il n'y a pas eu

---

<sup>1</sup> On trouvera un résumé de ce film dans Siclier 1981, p. 287. La Centrale catholique du cinéma français a coté ce film 4 (*strictement pour adultes*, film qui, malgré les éléments mauvais, laissant une impression mêlée, peut être admissible pour un public averti), en précisant : « Film qui veut lutter contre l'avortement, mais dont l'effet est contrarié par les invraisemblances du scénario. Personnage de chef d'orchestre invitant au plaisir. Dialogue qui n'est pas irréprochable » (Siclier 1981, p. 452).

<sup>2</sup> Ce « court métrage », adapté d'une pièce de Lucien Népoty créée en 1912 (*Les petits*), est en réalité un long métrage, puisqu'il dure 1 heure 40.

d'enfants « pour des dizaines d'années ». À la mort de la dernière personne âgée du village, celui-ci a cessé d'exister (à ce moment, en arrière plan, une porte se ferme symboliquement). Ce n'est pas la guerre mais la dénatalité qui a tué le village. « Le même sort attend notre pays » entend-on, tandis que le plan d'un berceau vide qui se balance remplace celui du village. [...]

« Un pays qui grandit est un pays de jeunes. La France était devenue un pays de vieillards ». Alors qu'apparaissent à l'écran des lingots d'or, la bande-son déclare avec emphase que « la richesse d'un pays, ce n'est pas son or, ce sont ses enfants. Un pays est pauvre quand il a trop de célibataires ou de ménages sans enfants et trop de fils uniques [plans de célibataires désenchantés, d'un couple de bourgeois avec leur chien, de parents super exigeants avec un garçon]. Un tel pays est pauvre, et il est sans force et sans joie. Car le célibataire vieillit sans bonheur [plan d'un homme seul dans sa chambre], et le fils unique sans joie [on le voit seul, assis par terre à côté de son train qu'il n'a pas fini de monter, avant que, tourné vers la caméra, il demande plaintivement : "Dis, maman, avec qui je peux jouer ?"] ». [...]

[Annonce que trois enfants assurent la survie, suivie de la présentation du secrétariat à la famille, de ses missions, et de ses réalisations].

La séquence qui suit est l'inverse de la séquence d'ouverture montrant des pétales tombant d'une rose tandis que le poème initial parlait de jardins vides – la croissance et la renaissance sont alors montrées aux spectateurs. Une grand-mère de la bonne société est assise avec, à ses pieds, une jeune femme (d'à peu près 18 ans) ; elle lui parle d'« amour, enfant, foyer, devoir, [tournée vers les spectateurs] maternité, [tournée de nouveau vers la jeune fille] respect, famille ». La scène suivante est celle d'un jeune couple descendant d'une colline la main dans la main, suivie d'une vue d'intérieur montrant un enfant dans un berceau. [...] Les dernières images montrent des enfants jouant sur une plage, puis trois enfants rassemblés autour d'un berceau [image identique à celle utilisée précédemment à propos de la famille idéale de quatre enfants], l'enfant souriant dans le berceau étant apparemment la dernière image avant le mot « fin ». Ce n'est toutefois pas la véritable fin, puisqu'un portrait de Pétain apparaît tandis que la bande-son déclare : « Le Maréchal dit [que] dans l'ordre nouveau que nous instituons la famille sera honorée, protégée, aidée ».

« Dans les longs métrages, la propagande nataliste dénonce plus durement les familles sans enfants après 1942, mais la morale familialiste et catholique au cinéma reste dans la continuité parfaite de l'avant-guerre. Ainsi *Péchés de jeunesse*, et *La Cavalcade des heures*, qui datent de 1941 et 1943, dénoncent la stérilité comme un vice, surtout si elle est choisie <sup>1</sup>, alors que *L'empreinte de Dieu*, en janvier 1940, était resté dans une tonalité fataliste et déculpabilisatrice. *Le bal des passants* en 1943 critique l'illégitimité des naissances et l'avortement, mais la question de la maternité et de la natalité ne revient pas plus fréquemment au cinéma sous la Révolution nationale qu'avant. L'évolution de la représentation de la mère célibataire et de l'enfant né hors mariage reflète plus le changement de perception de la société française, plus tolérante, que l'idéologie du régime. Sous l'Occupation, le film occulte finalement plus le discours de propagande nataliste qu'il ne le sert » (Corcy 2005, pp. 128-129).

Bertin-Maghit (1994, pp. 80-81) confirme le peu de place qu'occupent les discours natalistes dans les longs métrages, et signale l'évolution qu'y ont subis les personnages féminins :

---

<sup>1</sup> On trouvera un résumé de ces deux films dans Siclier 1981, respectivement pp. 397, et 305-306. Tous deux ont été classés par la Centrale catholique du cinéma français dans la catégorie 4<sup>bis</sup> (*à déconseiller* : film où les éléments mauvais l'emportent et donc strictement réservé).

Le devenir de cette société passe par l'enfant. [...] L'enfant est porteur d'avenir même s'il a été à un moment donné, au cours de certains récits, source d'ennuis (*Monsieur des Lourdines*, de Pierre de Hérain), ou s'il est affronté aux parents (*Mariage de chiffon*, de Claude Autan-Lara).

La femme est cantonnée dans un rôle bien défini. La vamp existe toujours, trois héroïnes jouent sur leur physique, Ginette Leclerc dans *Le Corbeau*, d'Henri-Georges Clouzot, et *Le Mistral*, de Jacques Houssin, Mireille Balin, dans *Dernier Atout*, de Jacques Becker, et Viviane Romance dans *La Vénus aveugle*, d'Abel Gance. La demi-mondaine apparaît encore dans les salons : ainsi *La Duchesse de Langeais*, de Jacques de Baroncelli, et *Mam'zelle Bonaparte*, de Maurice Tourneur. Mais la femme est plus généralement synonyme de devoir et de sacrifice (*Le voile bleu*, de Jean Stelli) ; surtout, elle est mère avant tout.

Cependant, à partir de 1941, une nouvelle image de la famille transparait, où priment l'amour sincère et la fécondité, et tant pis si, pour cela il faut casser les normes habituelles : on met en scène la reconnaissance de l'"enfant illégitime" et la réhabilitation de la mère célibataire. Celle-ci, écartée un moment un moment de la société, finit par la réintégrer et se marier (*La fille du puisatier*, de Marcel Pagnol, *Andorra*, d'Émile Couziner). Ici, le film se fait l'écho d'une évolution des mentalités. La famille est bien une cellule indispensable sans laquelle l'enfant ne peut recevoir d'éducation complète. Mais, à aucun moment, les films ne tiennent de discours nataliste. S'il arrive qu'un récit présente une situation instable dans laquelle le père ou la mère se trouve seul avec les enfants (*Les Ailes blanches*, de Robert Péguy), celle-ci n'est que provisoire, destinée à sauvegarder la famille pendant quelque temps.

Parmi les longs métrages, le film de Jean Stelli, *Le voile bleu*, est celui qui a connu la plus grande audience (et donc le plus grand succès commercial) sous l'Occupation<sup>1</sup>. Dans ce film, le rôle principal est tenu par Gaby Morlay. Celle-ci incarne « la figure féminine dominante d'un ordre moral où la maternité, le dévouement de la femme au foyer et à la famille, son esprit de sacrifice, étaient exaltés » (Siclier 1981, pp. 99-100)<sup>2</sup> :

*Le voile bleu* est l'histoire d'une femme, Louise Jarraud, dont le mari est tué au front en 1914 et qui perd, en même temps, le bébé qu'elle vient de mettre au monde. Sans métier, sans ressources, elle se place comme gouvernante d'enfants. Désormais, pendant toute sa vie, elle va, sous le voile bleu de la nurse, se consacrer aux enfants des autres, refusant de se remarier. Écrit par François Campaux, *Le voile bleu* est un mélodrame où l'émotion ne cesse de monter. Louise Jarraud passe de famille en famille, à mesure que grandissent les enfants qu'elle a élevés. Fidèle au souvenir de son mari et maternelle avant tout, elle fait de sa maternité de substitution un sacerdoce. Elle refuse dignement l'amour que lui manifestent certains hommes, elle a pour seul ami et confident un marchand de jouets célibataire (rôle en or pour le bonhomme Larquey) et se sacrifie tout naturellement au bonheur des enfants. Les années passent, et Louise reste ce personnage exemplaire et touchant. Puis, vieillie, usée, malade et solitaire, elle semble n'être

---

<sup>1</sup> « En 1942, [Jean Stelli] connaît, du point de vue très particulier des recettes, un succès prodigieux avec un film puissamment lacrymal, mélo sans aucune pudeur, LE VOILE BLEU (avec Gaby Morlay, Elvire Popesco, Charpin, Larquey) » (Roger Boussinot, *L'encyclopédie du cinéma*, Paris, Bordas, 1980). « Les sommets de la niaiserie sont encore dépassés par "La loi du printemps" de Jacques Daniel-Norman et "Andera et les hommes d'airain", sorti de la gargote d'Émile Couziner [...]. Il y a pourtant bien pis ! Ne serait-ce par exemple que ce "Voile bleu" - ou soixante années de dévouement d'une vierge infirmière - irrigué par les torrents de larmes de Gaby Morlay, vieillissant de dix ans à chaque bobine. Le film constitue un indécent florilège de toutes les vieilles ficelles du mélodrame classique. Malgré la bêtise du scénario, ce spectacle digne de l'Ambigu, va néanmoins battre en 1942, le record des recettes dans toutes les salles de cinéma en France » (Le Boterf, Hervé, *La vie parisienne sous l'occupation*, Paris, Éditions France-Empire, tome 1, 1974, p 106). La Centrale catholique du cinéma français a coté ce film 3<sup>bis</sup> (*pour adultes*), en précisant toutefois : « Film émouvant qui met en valeur la gouvernante d'enfants, peut-être excessive dans son amour » (Siclier 1981, p. 456).

<sup>2</sup> On trouvera un compte-rendu encore plus détaillé de ce scénario dans Siclier 1981, pp. 433-434.

plus bonne à rien, lorsque se produit pour elle une sorte de miracle : devenus adultes, tous « ses enfants » se réunissent pour lui rendre hommage et la prendre en charge. Cette dernière séquence rappelle, évidemment, la « fête des mères » instaurée par le gouvernement de Vichy. [...]

Si le personnage de Louise Jarraud, étroitement confondu avec son interprète Gaby Morlay, a touché aussi profondément le public de l'époque, c'est par l'intervention d'une destinée fixée par les malheurs de la guerre. Louise Jarraud est, d'abord, une veuve de 1914 ; elle appartient à une époque qui, malgré la victoire de 1918, avait laissé des traces profondes dans toute une génération. Elle rappelait le passé mais elle incarnait aussi, en 1942, toutes ces femmes seules, veuves ou épouses de prisonniers en Allemagne ou d'hommes obligés de se cacher, affrontant les malheurs du temps, chargées de responsabilités, désireuses de préserver un foyer dispersé ou de se dévouer. Femmes qui n'avaient pas un grand choix d'activités professionnelles et qui, en s'attachant à élever, former des enfants, se fortifiaient dans une « mission » considérée comme inhérente à leur sexe. Les aspects mélodramatiques du film, qui ont fait ricaner bien des critiques, étaient l'expression populaire du vécu. [...]

On ne peut ni négliger ni mépriser cette mentalité féminine, liée à toute une culture et toute une éducation. Mais, dans *Le voile bleu*, Gaby Morlay se révéla aussi la gardienne, la garante de l'ordre moral dans les familles – bourgeoises – où elle entrait avec son voile bleu.

« Si l'on s'interroge sur l'impact de la propagande politique par le film entre 1940 et 1944, on peut affirmer que celui-ci a été nul. La "colonisation" du cinéma français entreprise par les autorités allemandes et par le gouvernement de Vichy fut un échec. [...] Quant aux films de fiction réalisés entre 1940 et 1944, leur analyse montre que le choc de la débâcle de mai 1940 n'a pas pratiquement modifié les cadres mentaux de la société française » (Bertin-Maghit 1994, p. 83).

## **Pour conclure**

Les résultats des trois sondages d'opinion sur échantillon représentatif témoignent d'une assez grande constance dans la manière dont les Françaises et les Français considéraient alors les problèmes liés à la dénatalité, en dépit des bouleversements suscités par les combats de 1939-1940, l'Exode, l'Armistice, l'Occupation, l'instauration en métropole d'un régime autoritaire, et l'internement en Allemagne de plus d'un million et demi de prisonniers de guerre<sup>1</sup>. En revanche, elles mettent en évidence le peu de fiabilité du grand concours-referendum de 1941, selon lequel ce serait l'insuffisance ou l'absence de religion qui expliquerait la baisse de la natalité en France.

Dans les trois sondages, avant la défaite comme après, on observe un fort consensus sur l'importance du problème de la dénatalité en France, puisque certains affirment même que « faire des enfants » est un devoir patriotique. Concernant les causes de cette dénatalité, il y a également un consensus permanent sur l'importance des facteurs économiques (poids des charges familiales), et le peu d'incidence des explications « psychologiques », ou des considérations morales<sup>2</sup> ou religieuses. Quant aux remèdes préconisés, ce sont essentiellement des aides matérielles provenant de la collectivité (hausse des allocations

---

<sup>1</sup> Rappelons qu'il y a eu, après l'Armistice, environ 1 600 000 prisonniers français en Allemagne, dont les deux tiers y sont demeurés jusqu'à la fin de la guerre (en captivité, ou transformés en « travailleurs libres »).

<sup>2</sup> Bien qu'en 1939, l'IFOP ait relevé 34 % de réponses « égoïsme des jeunes », cette réponse étant donnée d'autant plus fréquemment que la personne interviewée était plus âgée.

familiales plutôt que hausse des salaires). Les mesures de contrainte et de répression sont peu mentionnées, à une exception près : alors qu'en 1939, 5 % seulement des personnes interrogées estimaient qu'il fallait réprimer l'avortement, en 1942, ce sont 71 % des répondants qui estiment que l'avortement est un crime, et qu'il doit être puni comme tel. On peut donc admettre que, sur ce point (et sur ce point seulement), la propagande contre la dénatalité a fait la preuve de son efficacité.

« Manifestement, les structures administratives ne correspondaient pas, en termes de personnel ou de financement, à la rhétorique extravagante des déclarations pro-famille de Vichy. Il y avait sous Vichy une rupture radicale entre les annonces idéologiques et les engagements pratiques en matière de politique familiale. [...] Vichy n'a pas fait plus "pour la famille" que le Front populaire, par exemple ; et pourtant, nous nous représentons plus volontiers Vichy comme "pro-famille" » (Pollard 1998, p. 119). Quant aux campagnes de propagande nataliste, « si elles ont eu un impact assez superficiel sur une opinion qui constatait sur le terrain les faux-semblants et les contradictions d'une politique de la famille en partie inopérante, elles ont en revanche renforcé le climat familial et répandu dans la société française l'idée qu'il existait une question familiale spécifique. Elles ont aussi réussi à donner l'illusion d'une magnifique victoire vichyste dans ce champ d'action publique. Illusion qui a longtemps marqué les historiens » (Capuano 2009, p. 312).

---

## Sources

La référence des documents consultés aux Archives Nationales est précédée des lettres AN ; celle de ceux consultés à La Contemporaine (ex BDIC), des lettres LC.

Le texte intégral des rapports de l'équipe Sondages et Statistiques de la Fondation pour l'Étude des Problèmes Humains concernant la dénatalité peut être consulté aux Archives Nationales, sous les cotes 20170351/1 et 20170351/3.

## Bibliographie

- Alary, Éric, Vergez-Chaignon, Bénédicte, Gauvin, Gilles, 2006, *Les Français au quotidien, 1939-1949*, Paris, Larousse.
- Barbas, Jean-Claude, 1989, *Philippe Pétain. Discours aux Français*, Paris, Albin Michel.
- Benjamin, René, 1941, *Vérités et rêveries sur l'éducation*, Paris, Plon.
- Bertin-Maghit, Jean-Pierre, 1994, *Le cinéma français sous l'occupation*, Paris, PUF.
- Bertin-Maghit, Jean-Pierre, 1999, « Encadrer et contrôler le documentaire de propagande sous l'occupation », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, 63, pp. 23-49.
- Bertin-Maghit, Jean-Pierre, 2005, « Le monde du cinéma français sous l'occupation ou 25 ans de questions aux archives », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, 88, pp. 109-120.
- Boninci, Marc, 2005, *Vichy et l'ordre moral*, Paris, PUF.
- Bordeaux, Michèle, 2002, *La victoire de la famille dans la France défaite. Vichy 1940-1944*, Paris, Flammarion.
- Boverat, Fernand, 1913, *Patriotisme et paternité*, Paris, Bernard Grasset.
- Boverat, Fernand, 1939, *Le massacre des innocents*, Paris, Éditions de l'alliance nationale contre la dépopulation.

- Boverat, Fernand, 1941, *La résurrection par la natalité*, Paris, Hachette <sup>1</sup>.
- Boverat, Fernand, 1942, *Conseils aux jeunes pour être heureux*, Vichy, Éditions de l'alliance nationale contre la dépopulation.
- Boverat, Fernand, 1944, *Niveau d'existence et charges de famille. Étude comparative*, Paris, Librairie de Médicis.
- Cahen, Fabrice, 2016, *Gouverner les mœurs. La lutte contre l'avortement en France. 1890-1950*, Paris, INED éditions.
- Capuano, Christophe, 2009, *Vichy et la famille. Réalités et faux-semblants d'une politique publique*, Presses Universitaires de Rennes.
- Carrel, Alexis, 1935, *L'homme, cet inconnu*, Paris, Plon.
- Chapsal, Jacques, 1966, *La vie politique en France depuis 1940*, Paris, PUF.
- Cointet, Michèle, 1989, *Le conseil national de Vichy. 1940-1944*, Paris, Aux Amateurs de Livres.
- Cointet, Michèle, 2002, *Pétain et les Français. 1940-1951*, Paris, Perrin.
- Corcy, Stéphanie, 2005, *La vie culturelle sous l'Occupation*, Paris, Perrin.
- Dalisson, Rémi, 2002, « La propagande festive de Vichy. Mythes fondateurs, relecture nationaliste et contestation en France de 1940 à 1944 », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, 207, pp. 5-35.
- Dalisson, Rémi, 2007, *Les fêtes du Maréchal*, Paris, Tallandier.
- De Luca, Virginie, 2008, *Les familles nombreuses*, PU de Rennes.
- Drouard, Alain, *Une inconnue des sciences sociales. La Fondation Alexis Carrel; 1941-1945*, Paris, Maison des Sciences de l'Homme.
- Eck, Hélène, 1992, « Les Françaises sous Vichy. Femmes du désastre – citoyennes du désastre ? », in Thébaud, Françoise (sous la direction de), *Histoire des femmes en occident, V, Le vingtième siècle*, Paris, Plon, pp. 287-323.
- France 1941. La révolution nationale constructive. Un bilan et un programme*, Paris, Éditions Alsatia.
- Garcin, William, 1943, *Révolution sociale par la famille*, Vichy, Services Techniques de la propagande.
- Girolitto 1991, *Histoire de la jeunesse sous Vichy*, Paris, Perrin.
- Girard, Alain, 1943, *Enquête natalité Jeunes Filles*, Paris, Fondation pour l'Étude des Problèmes Humains.
- Halls, Wilfred D., 1988, *Les jeunes et la politique de Vichy*, Paris, Syros.
- INSEE, 1966, *Annuaire statistique de la France. Résumé rétrospectif*.
- Jackson, Julian, 2004, *La France sous l'occupation. 1940-1944*, Paris, Flammarion.
- Jennings, Éric, 2002, « Discours corporatiste, propagande nataliste, et contrôle social sous Vichy », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, n° 49-4, pp. 101-131.
- L'éducation des filles. Quelques principes directeurs. Esquisse d'un plan général d'études*, 1941, Limoges.
- La Revue de la Famille*,
- La vie en fleur* (s.d., non paginé), Paris, Office de Publicité Générale.

---

<sup>1</sup> Selon les auteurs, cet ouvrage est daté de 1941 (Cahen 2016), ou de 1943. L'exemplaire consulté n'est daté ni par l'éditeur, ni par l'imprimeur. Toutefois, l'auteur ayant daté sa préface de décembre 1941, on pourrait présumer que cet ouvrage a été publié soit fin 1941, soit début 1942. Une note page 96 indique cependant qu'en avril 1942 l'exemplaire consulté était sous presse. Il faut enfin préciser que, tandis que le catalogue de La Contemporaine indique « 1941 ? », celui de la BNF donne la date de 1943 ; mais il se peut qu'il s'agisse alors de la seconde édition. Peut-être serait-il possible de déterminer la date exacte de la première publication à partir du numéro du visa de censure (n° 2280) ?

- Le Maréchal et sa doctrine*, 1941, brochure de propagande non paginée (AN F/41/288-289).
- Les années 40* (s.d. <sup>1</sup>, revue), 6 tomes paginés en continu, Paris, Tallandier-Hachette.
- Maman*, 1944 (non paginé), Paris, Office de Publicité Générale.
- Miller, Gérard, 1975, *Les pousse-au-jour du maréchal Pétain*, Paris, Seuil.
- Muel-Dreyfus, Francine, 1996, *Vichy et l'éternel féminin*, Paris, Seuil.
- Olivier, Cyril, 2003, « Bucoliques et emmurées, les prostituées et le régime de Vichy », *Travail, Genre et Sociétés*, 10, pp. 55-68.
- Olivier, Cyril, 2005, *Le vice et la vertu : Vichy et les politiques de la sexualité*, Toulouse, PU du Mirail.
- Pollard, Miranda, 1998, *Reign of virtue : mobilizing gender in Vichy France*, University of Chicago Press.
- Rémy, Dominique, 1992, *Les lois de Vichy*, Paris, Éditions Romillat.
- Rouquet, François, 1966, « Le sort des femmes sous le gouvernement de Vichy (1940-1944) », *Lien social et politiques*, 36, pp. 61-68.
- Sadoul, Jacques, 1954, *Le cinéma pendant la guerre (1939-1945)*, Paris, Denoël.
- Siclier, Jacques, 1981, *La France de Pétain et son cinéma*, Paris, Henri Veyrier.
- Stankiewicz, Guillaume, 2008, « "Comment en finir avec une tradition dominante ?" Rupture et continuité dans la trajectoire de Jean Stoetzel », *Revue d'histoire des sciences humaines*, 18, pp. 137-158.
- Stoetzel, Jean, 1942, *Rapport sur l'enquête natalité*, Paris, Fondation pour l'Étude des Problèmes Humains <sup>2</sup>.
- Stoetzel, Jean, 1943, *Contribution à l'étude expérimentale des opinions*, Paris, PUF.
- Veillon, Dominique, 1992, « La vie quotidienne des femmes », pp. 629-639 de : Azéma, Jean-Pierre, Bédarida, François, *Le régime de Vichy et les Français*, Paris, Fayard.
- Veillon, Dominique, 1995, *Vivre et survivre en France, 1939-1947*, Paris, Payot.
- Wharton, Steve, 2006, *Screening reality : French documentary during the German occupation*, Oxford, Peter Lang.
- Yagil, Limore, 1997, « La politique familiale de Vichy et la conception de la "femme nouvelle" », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, 188, pp. 27-49.

---

<sup>1</sup> Il s'agit de fascicules de 28 pages de la revue *La France Contemporaine*, qui ont été privés de leur couverture, regroupés, et publiés sous ce titre en six volumes. Ultérieurement, l'intégralité de ces fascicules a été republiée dans les premiers tomes de : Henri Amouroux (sous la direction de), *La France Contemporaine. Les années 40*, Paris, Tallandier, 1971-1973. Les copyrights de cette réédition permettent de dater la parution des six fascicules de la revue, parution qui s'étend du 22 février 1971 au 19 février 1973.

<sup>2</sup> Le *Rapport sur l'enquête natalité*, de l'équipe Sondages et Statistiques, n'est pas signé (contrairement à celui de 1943, signé Alain Girard) ; mais il est hautement probable que ce soit Jean Stoetzel qui en ait rédigé au moins les commentaires, sinon la totalité (la présentation, purement descriptive, des tableaux statistiques du chapitre VIII, pages 26 à 121, ayant pu être confiée à d'autres membres de l'équipe).

## Annexe 1

### **Enquête IFOP (avril-mai 1939). Ensemble des tableaux publiés.**

(*Sondages*, 1, pp. I-III)

#### **1. Les causes de la dénatalité.**

##### Causes économiques :

(a) conditions générales de la vie économique. Ex : vie chère ; difficultés d'existence des familles nombreuses ; élévation du niveau de vie ; luxe croissant, en particulier dans le vêtement, objet de dépenses qui absorbent une part plus grande des ressources familiales ; insuffisance de confort dans les appartements dont doivent se contenter les familles qui ont beaucoup d'enfants.

(b) le travail de la femme en dehors du foyer.

(c) le manque d'aide apportée par la collectivité aux familles nombreuses ; les secours sont plus apparents que réels, ne permettent pas de compenser le surcroît des charges.

(d) incertitude de l'avenir : les parents ne sont pas sûrs d'avoir toujours une situation économique suffisamment prospère, ni de pouvoir donner à leurs enfants une situation convenable.

(e) divers : désertion des campagnes, où la présence de nombreux enfants était moins une charge qu'une aide en main d'œuvre ; difficultés de se loger que trouvent à la ville les familles nombreuses.

(f) le chômage.

##### Causes morales :

(a) égoïsme des jeunes : cause présentée sous de multiples formes.

(b) autres causes morales : amour du luxe, coquetterie, mépris dans lequel sont parfois tenues les familles nombreuses.

(c) l'irréligion.

(d) la nuptialité insuffisante, les mariages prématurés, ou tardifs.

##### Causes politiques :

(a) l'insécurité internationale, la crainte de la guerre.

(b) la croyance que la natalité n'a pas lieu d'être encouragée.

(c) le manque de politique familiale.

##### Causes physiologiques :

(a) les pratiques anti-conceptionnelles.

(b) le recours à l'avortement.

(c) la mauvaise santé des parents : la tuberculose et la syphilis.

(d) la mauvaise santé des enfants, la mortalité infantile.

##### Causes intellectuelles :

le développement de l'instruction.



Causes	Catégorie socio-professionnelle				Ensemble
	Paysans	Ouvriers	Commerçants Industriels	Fonctionnaires Prof. Libérales	
<b>Économiques, dont :</b>	<b>81,0</b>	<b>96,0</b>	<b>100,0</b>	<b>94,5</b>	<b>98,5</b>
Conditions de vie	43,0	52,0	56,0	50,0	52,0
Travail féminin	4,0	14,0	11,0	23,0	14,0
Manque d'aide	18,0	9,0	13,0	3,0	11,0
Incertitude avenir	6,0	8,0	12,0	15,0	10,0
Divers	10,0	8,0	3,5	3,5	7,5
Chômage	0,0	5,0	4,5	0,0	4,0
<b>Morales, dont :</b>	<b>46,5</b>	<b>45,0</b>	<b>53,5</b>	<b>56,0</b>	<b>53,0</b>
Égoïsme	30,0	24,0	37,0	37,0	34,0
Divers	6,0	15,0	9,5	14,0	12,0
Religieuses	6,0	3,0	4,5	4,0	4,0
Nuptialité insuf.	4,5	3,0	2,5	1,0	3,0
<b>Politiques, dont :</b>	<b>27,0</b>	<b>24,0</b>	<b>18,5</b>	<b>30,5</b>	<b>25,0</b>
Insécurité internat.	15,0	18,0	13,0	23,0	16,0
Effets de la propag.	11,0	5,0	4,5	6,5	8,0
Manque polit. fam.	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0
<b>Physiologiques, dont :</b>	<b>15,0</b>	<b>11,5</b>	<b>15,0</b>	<b>18,0</b>	<b>16,0</b>
Malthusianisme	2,5	6,0	6,5	4,0	5,0
Avortement	6,0	3,0	5,5	5,0	4,0
Maladie parents	2,5	1,5	3,0	6,5	4,0
Maladie enfants	4,0	1,0	0,0	2,5	2,0
<b>Instruction</b>	<b>2,5</b>	<b>2,5</b>	<b>3,5</b>	<b>1,0</b>	<b>2,5</b>
<b>Total</b>	<b>172,0</b>	<b>179,0</b>	<b>190,5</b>	<b>200,0</b>	<b>195,0</b>
<b>Abstentions</b>	7,0	3,0	2,0	1,0	4,0

Tableau 1.1. Causes de la dénatalité selon la catégorie socio-professionnelle (en %).

(Chaque répondant ayant pu donner plusieurs réponses à la question, les pourcentages par grandes catégories de causes peuvent dépasser 100 %)

Causes	Âge					Ensemble
	20-29	30-39	40-49	50-59	60 & >	
<b>Économiques, dont :</b>	<b>94,5</b>	<b>94,5</b>	<b>101,5</b>	<b>113,0</b>	<b>70,0</b>	<b>98,5</b>
Conditions de vie	49,0	50,0	57,0	53,0	38,0	52,0
Travail féminin	14,0	15,0	10,0	32,0	11,0	14,0
Manque d'aide	11,0	9,0	11,5	8,0	9,0	11,0
Incertitude avenir	11,0	12,5	10,5	10,0	3,0	10,0
Divers	4,5	4,5	10,0	6,0	6,0	7,5
Chômage	5,0	3,5	2,5	4,0	3,0	4,0
<b>Morales, dont :</b>	<b>45,0</b>	<b>39,0</b>	<b>45,5</b>	<b>65,5</b>	<b>63,0</b>	<b>53,0</b>
Égoïsme	27,0	25,0	28,0	36,0	49,0	34,0
Divers	11,0	10,0	13,5	13,5	12,0	12,0
Religieuses	3,5	2,0	1,5	13,5	0,0	4,0
Nuptialité insuf.	3,5	2,0	2,5	2,5	2,0	3,0
<b>Politiques, dont :</b>	<b>24,5</b>	<b>27,0</b>	<b>29,0</b>	<b>23,5</b>	<b>18,0</b>	<b>25,0</b>
Insécurité internat.	20,0	19,0	19,0	15,5	12,0	16,0
Effets de la propag.	3,5	7,0	9,0	7,0	6,0	8,0
Manque polit. fam.	1,0	1,0	1,0	1,0	0,0	1,0
<b>Physiologiques, dont :</b>	<b>12,5</b>	<b>17,5</b>	<b>12,0</b>	<b>17,5</b>	<b>13,0</b>	<b>16,0</b>
Malthusianisme	4,5	7,0	4,0	7,0	2,0	5,0
Avortement	3,5	5,0	4,0	6,0	6,0	4,0
Maladie parents	3,5	3,5	2,5	4,5	3,0	4,0
Maladie enfants	1,0	2,0	1,5	0,0	2,0	2,0
<b>Instruction</b>	<b>2,0</b>	<b>3,5</b>	<b>1,0</b>	<b>2,0</b>	<b>1,5</b>	<b>2,5</b>
<b>Total</b>	<b>178,5</b>	<b>181,5</b>	<b>189,0</b>	<b>221,5</b>	<b>165,5</b>	<b>195,0</b>
<b>Abstentions</b>	<b>0,0</b>	<b>6,0</b>	<b>3,5</b>	<b>1,0</b>	<b>3,0</b>	<b>4,0</b>

Tableau 1.2. Causes de la dénatalité selon l'âge (en %).

(Chaque répondant ayant pu donner plusieurs réponses à la question, les pourcentages par grandes catégories de causes peuvent dépasser 100 %)

## 2. Les remèdes.

### Remèdes économiques :

- (a) aide des collectivités, sous formes de primes au mariage, d'allocations, de prêts.
- (b) amélioration économique.
- (c) interdiction du travail féminin, ou au moins adoption de mesures permettant à l'épouse de rentrer au foyer.
- (d) charges aux célibataires et aux ménages sans enfants.
- (e) privilèges aux pères de famille (notamment privilège d'embauche).

### Remèdes moraux :

- (a) remoralisation de la jeunesse.
- (b) faire une propagande généralisée en faveur de l'esprit familial.

### Remèdes politiques :

- (a) assurer la sécurité internationale.
- (b) faire une politique agricole.
- (c) faire une politique familiale, appeler les pères au pouvoir, réserver honneurs et avantages aux membres des familles nombreuses.
- (d) faire une politique favorable aux locataires et une politique d'habitations à bon marché.

### Remèdes médicaux et répressifs :

- (a) réprimer l'avortement, surveiller le corps médical.
- (b) multiplier les soins médicaux gratuits aux mères et nourrissons.
- (c) répandre parmi les jeunes filles les connaissances de puériculture.
- (d) interdire la vente des produits anticonceptionnels.

Remèdes	Catégorie socio-professionnelle				Ensemble
	Paysans	Ouvriers	Commerçants Industriels	Fonctionnaires Prof. Libérales	
<b>Économiques, dont :</b>	<b>75,0</b>	<b>88,0</b>	<b>96,0</b>	<b>86,0</b>	<b>98,5</b>
Aide matérielle	46,0	45,0	50,0	41,0	51,0
Amélioration écon.	10,0	14,0	18,0	16,0	19,0
Interd. trav. féminin	11,0	20,0	17,0	19,0	18,0
Charges célibat.	4,0	4,5	9,0	5,0	6,0
Privilèges aux pères	4,0	4,5	2,	5,0	4,5
<b>Moraux, dont :</b>	<b>13,0</b>	<b>16,0</b>	<b>17,5</b>	<b>31,0</b>	<b>20,0</b>
Remoralisation	5,0	10,0	12,0	18,0	11,0
Propagande génér.	8,0	6,0	5,5	13,0	9,0
<b>Politiques, dont :</b>	<b>33,5</b>	<b>21,5</b>	<b>21,0</b>	<b>27,5</b>	<b>26,5</b>
Sécurité internat.	11,0	12,0	15,0	19,0	14,0
Polit. agricole	16,0	1,0	1,0	0,0	5,5
Polit. familiale	4,0	3,0	3,5	6,5	4,0
Polit. du logement	2,5	5,5	1,5	2,0	3,0
<b>Médec. et Répress, dont :</b>	<b>16,0</b>	<b>9,0</b>	<b>7,5</b>	<b>8,5</b>	<b>10,0</b>
Peines contre avort.	8,0	4,0	4,5	4,0	5,0
Soins médicaux	5,0	4,0	2,0	3,5	3,5
Puériculture	2,0	0,0	0,0	1,0	0,75
Interd. par anticip.	1,0	1,0	1,0	0,0	0,75
<b>Pas de remèdes</b>	<b>10,0</b>	<b>5,0</b>	<b>2,0</b>	<b>5,0</b>	<b>5,0</b>
<b>Total</b>	<b>147,5</b>	<b>139,5</b>	<b>144,0</b>	<b>158,0</b>	<b>160,0</b>
<b>Abstentions</b>	13,0	6,0	6,0	5,0	8,0

Tableau 1.3. Remèdes à la dénatalité selon la catégorie socio-professionnelle (en %).

(Chaque répondant ayant pu donner plusieurs réponses à la question, les pourcentages par grandes catégories de remèdes peuvent dépasser 100 %)

Remèdes	Âge					Ensemble
	20-29	30-39	40-49	50-59	60 & >	
<b>Économiques, dont :</b>	<b>86,5</b>	<b>83,5</b>	<b>86,5</b>	<b>90,0</b>	<b>97,0</b>	<b>98,5</b>
Aide matérielle	56,0	41,0	40,0	48,0	44,0	51,0
Amélioration écon.	10,0	23,0	25,0	16,5	11,0	19,0
Interd. trav. féminin	12,0	10,0	15,0	15,0	27,0	18,0
Charges célibat.	3,5	4,5	4,0	7,0	12,0	6,0
Privilèges aux pères	5,0	5,0	2,5	3,5	3,0	4,5
<b>Moraux, dont :</b>	<b>13,5</b>	<b>13,5</b>	<b>19,5</b>	<b>30,0</b>	<b>27,0</b>	<b>20,0</b>
Remoralisation	3,5	10,0	12,5	15,0	22,0	11,0
Propagande génér.	10,0	3,5	7,0	15,0	5,0	9,0
<b>Politiques, dont :</b>	<b>25,5</b>	<b>24,5</b>	<b>32,5</b>	<b>21,5</b>	<b>17,0</b>	<b>26,5</b>
Sécurité internat.	14,0	16,0	19,0	9,0	11,0	14,0
Polit. agricole	2,0	2,0	8,0	3,5	3,0	5,5
Polit. familiale	4,5	4,5	2,5	8,0	0,0	4,0
Polit. du logement	5,0	2,0	3,0	1,0	3,0	3,0
<b>Médec. et Répress, dont :</b>	<b>6,0</b>	<b>10,5</b>	<b>6,5</b>	<b>12,0</b>	<b>11,0</b>	<b>10,0</b>
Peines contre avort.	2,0	5,0	4,0	7,0	6,0	5,0
Soins médicaux	2,0	4,5	1,5	5,0	3,0	3,5
Puériculture	1,0	0,0	0,0	0,0	2,0	0,75
Interd. par anticip.	1,0	1,0	1,0	0,0	0,0	0,75
<b>Pas de remèdes</b>	<b>5,5</b>	<b>3,5</b>	<b>7,5</b>	<b>1,0</b>	<b>5,0</b>	<b>5,0</b>
<b>Total</b>	<b>137,0</b>	<b>135,5</b>	<b>138,5</b>	<b>152,5</b>	<b>157,0</b>	<b>160,0</b>
<b>Abstentions</b>	5,5	8,0	7,0	8,0	6,0	8,0

Tableau 1.4. Remèdes à la dénatalité selon l'âge (en %).

(Chaque répondant ayant pu donner plusieurs réponses à la question, les pourcentages par grandes catégories de remèdes peuvent dépasser 100 %)

## Annexe 2

Le texte ci-dessous, non daté et non signé, a été classé aux Archives Nationales dans un dossier regroupant des documents du mois de janvier 1941 (AN 72 AJ/583, dossier 423). La référence au professeur de médecine bordelais Georges Portmann (1890-1985), sénateur de la Gironde, qui fut Secrétaire Général à l'Information du 4 janvier 1941 au 23 février 1942, avant de rejoindre la Résistance, rend plausible cette datation. Dans les extraits ci-après, la typographie (majuscules, soulignements) a été respectée ; la mise en page est partiellement inspirée de celle du texte original.

### **RAPPORT sur la NÉCESSITÉ de l'ÉGALITÉ des SEXES dans la NOUVELLE CONSTITUTION**

[...]

#### EXPOSÉ des MOTIFS

DANS LA FAMILLE FRANCE sous l'ANCIENNE CONSTITUTION  
un seul des conjoints, l'homme, est tout ; La FEMME n'EST RIEN et :

"Il est à se demander si toute la vie nationale française n'est pas désaxée, du fait même de l'exclusion des femmes de la vie nationale. Dans un ménage, il est certain que la disparition de l'un des deux conjoints entraîne un amoindrissement de la communauté, matériel le plus souvent par la perte de l'homme, MORAL par la PERTE de la FEMME"

Professeur PORTMANN, membre du Gouvernement.

#### DANS la FAMILLE FRANÇAISE

l'homme, au contraire, a de plus en plus fait de la femme sa COMPAGNE, son É G A L E, assise à sa droite à la table de famille, toujours consultée.

"RAPPORTER SA PAIE À LA BOURGEOISE" est une formule courante des milieux ouvriers, avec son équivalent dans les milieux paysans "rapporter l'argent à la MÈRE" : à charge par la femme de gérer cette petite fortune au mieux.

Dans l'organisation matérielle de la vie de famille française, logement, nourriture, habillement, la femme n'est-elle pas maîtresse quasi-absolue ? Et dans l'éducation des enfants ?

Sur le sentiment de l'homme de France, c'était encore Monsieur le Professeur PORTMANN qui, à BORDEAUX, devant des militants politiques ses électeurs, n'hésitait pas à déclarer "se marier, pour le Français, c'est donner une délégation de confiance à sa femme".

De la famille française, on a pu dire à juste titre que, si l'homme en est président du conseil, la femme en est ministre de l'intérieur, ministre du budget, ministre de l'éducation. Et quel président du conseil peut se passer des avis, de l'appui des titulaires de ces trois ministères importants, primordiaux ?

Décréter que la famille FRANCE aime d'un même amour, sans distinction de sexe ses enfants, égaux dans LEURS DROITS, dans leurs devoirs, c'est entériner comme il se doit la loi populaire, l'expression des mœurs.

La période actuelle de grande détresse de la FRANCE avec son Gouvernement de VICHY, rappelle par de nombreux côtés, celle du "Roi de Bourges" où, S E U L E, l'entrée de la femme dans les Conseils du Gouvernement permit de bouter les étrangers hors de France, ce que l'homme seul n'avait pu réussir, plus encore de rétablir l'UNITÉ MORALE de la FAMILLE FRANCE, ce que l'un des conjoints seul, l'homme, n'avait pu réussir,

[...]

Le passé des femmes de FRANCE est sûr garant de l'avenir. Des femmes du Moyen-Âge, déjà, GUIZOT put écrire :

"quand le Seigneur sortait de son château, la femme y restait dans une situation toute différente de celle que, jusque là, les femmes avaient presque toujours ; elle y restait maîtresse, chargée de la défense et de l'honneur du fief.

Cette situation élevée, souveraine, a souvent donné aux femmes de l'époque féodale, une DIGNITÉ, un COURAGE, des VERTUS, qu'elles n'avaient point déployés ailleurs."

Ce jugement ne pourrait-il point s'appliquer tout aussi bien aux femmes de 1914 ? jetées en pleine bagarre, sans préparation aucune, amenées à se mettre à la tête des affaires familiales, à la tête de la famille, elles ont su partout maintenir l'honneur. Ne furent-elles pas les dignes descendantes de leurs aïeules ?

Et celles de 1939/1940, jetées sur les routes par l'imprévoyance, l'impéritie des seuls hommes, n'ont-elles pas su reprendre en mains la direction des fermes, des affaires, de la famille ?

L'intégration de ces femmes dans la vie de la famille FRANCE, dans la vie commerciale, n'est-elle pas assurée par le récent décret modifiant la constitution des Conseils Municipaux qui crée simplement quelques privilégiées en laissant la masse des 16 millions de femmes dépourvues de tous droits.

Le fait n'est pas nouveau : l'expérience de quelques femmes privilégiées fut tentée par Messieurs BLUM/DALADIER ; elle fut parmi les plus impopulaires de ce Gouvernement.

## **DU RÔLE DE LA FEMME dans les Conseils du Gouvernement**

-:-:-:-:-

En tout premier lieu, un rôle d'indicateur auprès du Gouvernement : faire connaître les réactions féminines sur les sujets à l'ordre du jour dans les délibérations.

Un rôle important de propagande par la presse, la radio, mais surtout par la présence dans les milieux féminins pour assurer au Gouvernement le bénéfice de la popularité des mesures prises.

Pour rendre pleinement agissante la réforme, effacer le complexe d'infériorité relevé chez tant de femmes de France, héritage d'un siècle et demi (de Napoléon à la III<sup>e</sup> République) de servitude politique et redonner à la Française toute sa fierté, en lui rappelant ce que la France doit à ses filles :

– sur le plan guerrier : Jeanne d'Arc dont elles n'ont pas à être moins fières que les hommes d'un Turenne ;

– sur le plan politique : une Blanche de Castille, une Anne de Beaujeu ne sont-elles pas à mettre en parallèle avec l'incapacité de certains rois ;

– sur le plan scientifique : Madame Curie ne s'égale-t-elle pas à un Pasteur ?

Enfin, rappeler aux Françaises, le rappeler aux Français, que ce sont les MÈRES SPARTIATES qui ont fait les SPARTIATES.

-:-:-:-:-

Traduire, matérialiser devant les femmes de France leur intégration dans la vie nationale, en se souvenant que la Française est probablement la seule femme du monde qui ne salue pas son drapeau national, son hymne national, le chef de son pays. Lui faire choisir une forme de salut : l'imposer ensuite.

-:-:-:-:-

Fixer la personnalité juridique de la femme par la création du livret féminin (proposition de loi de Monsieur le Professeur PORTMANN, Sénat 1937).

-:-:-:-:-

Proposer des solutions de femmes aux problèmes féminins du métier de la jeune fille, du libre exercice de ce métier ; du mariage ; des droits de la maternité, sous quelque forme qu'elle se présente.

—:—:—:—:—

Étudier et proposer des solutions aux problèmes réservés aux femmes dans la vie de famille : ravitaillement, habillement, éducation. Des solutions sont prêtes : les femmes qui "font la queue" savent bien que ces longs stationnements pourraient être évités et qu'une des leurs aurait tôt fait de liquider la question.

—:—:—:—:—

Étudier et proposer des solutions à ce problème, celui qu'il faudra bien poser un jour : la MISE au SERVICE de la NATION de la JEUNESSE FÉMININE qui doit, sur un autre plan, S E R V I R au même titre que la jeunesse masculine.

Problème redoutable qu'aucun Gouvernement français n'a encore osé poser nettement alors qu'il a déjà trouvé sa solution dans presque tous les autres pays !

## P R O P O S I T I O N S

—:—:—:—:—

1) Dans la nouvelle Constitution, devoirs et droits sont égaux pour tous les Français sans distinction de sexe.

2) En application de l'article I et jusque établissement de la nouvelle Constitution, entrée immédiate des femmes dans tous les organismes nationaux actuellement maintenus.

3) Pour l'application de l'article II, des élections ne pouvant être envisagées, il sera fait appel uniquement à des femmes :

### É L U E S par LEURS PAIRS

élues des Syndicats ouvriers et patronaux non dissous, des Chambres d'Agriculture, de Commerce, Tribunaux de Commerce, Tribunaux de Prud'homme, Conseil du Commerce Extérieur, caisses d'allocations familiales...

Cette élection par leurs pairs assure à ces femmes toute l'autorité nécessaire à l'exercice de leurs fonctions, enlève à leur désignation tout caractère d'arbitraire, de favoritisme.

Ces principes posés :

— a) entrée d'une de ces femmes élues dans les CONSEILS du GOUVERNEMENT avec toutes les prérogatives et responsabilités du Ministre.

— b) entrée obligatoire de toutes les femmes élues des corps constitués, dans le Conseil Municipal de leur localité.

— c) entrée obligatoire de ces femmes élues dans les Comités actuels d'organisation des professions.

— d) dans tous organismes économiques non dissous, Syndicats, Chambres de Commerce, d'Agriculture ... faire le recensement des membres féminins pour déterminer leur pourcentage comparativement aux membres masculins ; remanier ou élargir les comités actuels pour assurer à la représentation féminine une part égale à celle occupée par les femmes dans la profession.

— e) Pour l'organisation des corporations actuellement en cours, dans chaque profession, le pourcentage des femmes devra être établi d'après la statistique officielle du travail : le nombre de femmes des Comités d'Organisation devra correspondre au pourcentage des femmes dans la profession.

— f) LE GOUVERNEMENT, dans la Chambre Consultative qu'il se réserve de créer, devrait faire large place aux femmes élues.



### Annexe 3

Évelyne Sullerot (1924-2017)

#### **La condition féminine dans la France de Vichy**

(extraits, pp. 939-946, de : *Les années 40*, n° 130, 15 novembre 1971)

##### *Elles déploient des trésors d'ingéniosité*

Toute l'activité féminine s'est trouvée modifiée en l'espace d'une année, surtout celle des citadines et des mères de famille.

Sans le savoir, les femmes revinrent à une économie de cueillette et de production artisanale au foyer qui avait été des siècles durant leur apanage et à une économie de troc. Nous verrons plus avant l'attitude très hostile qu'eut le gouvernement de Vichy envers le travail des femmes.

Si les statistiques de l'époque étaient meilleures (les seules que l'on possède ont été établies par l'I.N.S.E.E. après la guerre à partir des cartes d'alimentation périmées au 31 décembre de chaque année et renouvelées, et l'on imagine la marge d'erreur que ce genre de « recensement » laisse subsister par excès ou par défaut, encore est-il plus fiable que bien des documents de Vichy ou des mairies occupées), on verrait certainement diminuer tout soudain le nombre des femmes dites « actives ».

Mais cela ne doit point signifier que, durant ces années de brutale régression économique, les femmes demeurèrent à ne rien faire. Une multitude de tâches de production, qui avaient été les leurs pendant des siècles, leur incombaient à nouveau dans la pénurie.

Qui ne peut allumer le gaz ou tourner le bouton de la cuisinière électrique doit trouver et casser le bois plusieurs fois par jour, ou fabriquer des briquettes combustibles avec n'importe quoi. Qui n'a plus de lessive ni de savon doit retrouver les vieilles recettes longues et patientes : les cendres, les saponaires qui croissaient dans les champs. Elles surent le temps que prenaient ces opérations et combien leurs résultats étaient aléatoires. Celles qui le purent fabriquèrent du savon.

D'autres torrifièrent des glands pour le café. Nous, les filles, on nous envoyait glaner quelques grains de blé oubliés dans les champs afin de les moudre au moulin à café, et nous y rencontrions des camarades de classe, et d'autres qui allaient à l'herbe pour les lapins le long des talus, tout en récitant leurs leçons pour le lendemain.

Des lapins, leurs mères en élevaient dans les greniers, dans les garages désaffectés, sur les balcons. Elles tannaient les peaux, échangeaient de l'alun, faisaient avec de la mauvaise ficelle des semelles d'espadrilles qu'on imprégnait ensuite de goudron ramolli par la chaleur pour leur donner plus d'usage. Elles décousaient les pardessus des grands-pères morts pour tailler des culottes à leurs garçons. Elles apprenaient à faire sécher pour l'hiver des châtaignes que les expéditions familiales rapportaient dans les sacs tyroliens d'avant-guerre. Elles détricotèrent pour retricoter. Elles tentèrent des recettes fabuleuses à base de topinambours ou de vesse pour les poules. Elles décrochaient les doubles rideaux pour faire des robes de chambre à porter par-dessus ses vêtements les jours d'hiver. Elles apprirent – même les bourgeoises – à élever qui une douzaine de poules, qui un cochon, qui une vache ou deux moutons, qui crevaient mystérieusement en engloutissant les économies de la famille au moment où on allait les manger. Elles passaient des heures à faire la queue, chaque jour, des heures d'attente pour obtenir de la subsistance (ne pas laisser passer un ticket, même si ce qu'on obtenait avec ne valait pas le dérangement, et ne pas laisser passer une voisine devant vous dans la queue, surtout) et des heures d'efforts pour préparer la nourriture, les vêtements, assurer l'entretien et la précaire chaleur

d'une petite pièce. Elles nourrissaient leurs bébés au sein, pour avoir droit à une « carte de nourrice » et parce que le lait rare était souvent mauvais. Elles faisaient et défaisaient des paquets, portaient des colis, emplissaient les trains toujours bondés de leurs harnachements invraisemblables, parcouraient des dizaines de kilomètres à bicyclette. Elles tressaient la paille, travaillaient le bois, devenaient potières. Elles cultivaient partout pommes de terre et carottes.

### *Surmenées et amaigries et oubliant leurs nerfs...*

Elles ont maigri. Terriblement. Des enquêtes faites par l'institut national d'hygiène en 1942, il ressort que la ménagère moyenne à Paris ne se réservait que 1 017 calories par jour (contre 2 000 aux manœuvres et aux dockers). Les ouvrières et employées de l'Union des tissus à Paris, qui étaient plusieurs milliers, faisaient, en 1939, un poids moyen de 62,5 kg. Entre 1941 et 1944, leur poids moyen tomba à 54,1 kg.

Leurs filles ne sont pas mieux partagées. Curieusement, on ne sait pourquoi, elles pâturent plus que les garçons du manque de nourriture (donnait-on plus au fils ?). À Marseille, dans les écoles communales, 20 % des enfants ont un poids inférieur à la normale : parmi ces enfants, 4 filles pour 1 garçon. Chez les adolescentes, c'est plus accusé encore : 34 %, à Paris, ont taille et poids inférieur à la normale, 75 % présentent un retard pubertaire. À Lyon, sur 28 117 élèves des lycées, 39,2 % des filles accusent une perte de poids sur l'année précédente, et ce en pleine croissance. En temps de paix, les pertes de poids d'une année sur l'autre chez les adolescentes affectaient 0,5 % des lycéennes.

Les mères s'inquiètent. Elles s'inquiètent aussi pour leurs nourrissons. La mortalité infantile est remontée en flèche : en 1939, sur 1 000 bébés, 63 mouraient avant d'avoir atteint un an. Ce chiffre augmenta d'année en année durant la guerre, pour atteindre 109 en 1945, c'est-à-dire un niveau plus élevé que celui observé aujourd'hui en Inde.

Le plus étrange n'est-il pas que ces fillettes malingres, ces adolescentes retardées par les carences alimentaires dans leur croissance et leur puberté sont aujourd'hui les mères d'enfants repus qui les accusent d'être l'incarnation de la société de consommation ?

Le budget, pour les ménagères, est un casse-tête, si elles ne sont pas paysannes. Sans parler du marché noir, auquel ne peuvent s'adresser que ceux qui ont de l'argent ou n'importe quel produit à échanger, les prix montent sans cesse. Deux chiffres éloquents traduisent bien le décalage des prix et des dépenses :

	1938 base	1941	1943
Indice des prix de détail alimentaires	100	174	224
Indice des dépenses alimentaires	100	142	177

On voit le retard pris par les dépenses devant la flambée des prix.

Et le budget alimentaire mobilise le plus clair des ressources. Alors qu'aujourd'hui, pour une famille d'ouvrier parisien de quatre personnes, les dépenses alimentaires ne comptent que pour 40 % du budget, en 1941 elles représentaient 69 %, et en 1943, 72 % des ressources du ménage.

Il faut se figurer la somme de pas, de gestes, de soucis par laquelle se traduisent ces chiffres dans la vie quotidienne pour ces femmes mal aguerries. Y ajouter l'insécurité permanente, la peur pour le mari, pour le fils, pour les petits à chaque séparation de quelques heures, à chaque retard, à chaque bombardement.

Or, ces femmes amaigries, avec leurs engelures qui guérissaient mal, leurs troubles menstruels accusés, leurs œdèmes de carence, leurs nuits d'insomnies, ces femmes apparaissent aussi moins « nerveuses » qu'elles ne l'étaient dans les années 30 d'abondance.

Dans les cliniques psychiatriques, on voit toujours arriver de grands malades. Mais le contingent habituel de petites névroses féminines semble avoir fondu comme neige au soleil. N'ont-elles plus le loisir de se faire soigner, requises qu'elles sont par mille tâches ? Ou bien, l'absorption dans ces tâches, les nécessités absolues vitales, de la quête de la nourriture, la reconnaissance de leur rôle essentiel par les proches et l'importance qu'elles en acquièrent, tout cela a-t-il joué un rôle curatif ou préventif des anxiétés morbides ou des psychosomatisations du temps de paix ? La question est d'importance, mais comment y répondre ?

Devant ces difficultés accumulées, l'égalité est loin, très loin de régner parmi les femmes. Tout le monde a sa part d'ennuis, le couvre-feu est pour tous, et les magasins sont vides. Mais rarement les inégalités furent plus flagrantes, d'autant qu'elles furent inattendues. Des inégalités géographiques, et des inégalités sociales d'un type nouveau, souvent retournement de l'ordre établi : la grande bourgeoisie dut plier pour faire la cour à son épicière ou à la mère de la bonne qui avait des vaches.

### *Les inégalités provoquent des explosions de colère*

Il y a des régions de famine et des régions peu affectées. Les marchandises, à cause de règlements compliqués, ne pouvaient presque pas circuler d'un département à l'autre. Il fallait vivre « sur le pays », sans engrais, sans machines, sans énergie souvent, ou si peu, pour les usines et les ateliers.

Comment la population de Marseille et Aix pouvait-elle subsister sur les cailloux et les rocailles qui composaient une bonne partie de son territoire ? Et Montpellier dans son océan de vignes ? Et Nîmes entourée de garigues ?

La collégienne que j'étais, arrêtée au-dessous de l'âge légal à la sortie des classes pour avoir « contesté » certaines affirmations officielles et être soupçonnée d'écouter la radio anglaise, a su qui étaient les femmes en prison en 1942 : mêlées aux prostituées et aux avorteuses, on trouvait des Jean Valjean femelles, qui avaient volé un sac de farine ou quelques litres d'huile ou un manteau chez des commerçants ou chez des paysans.

Et quatre mères de famille enfermées pour avoir jeté des pierres dans les vitres de la préfecture un matin qu'arrivées dès potron-minet au marché, par un froid glacial, elles avaient attendu plus de quatre heures pour ne rien voir arriver, rien, pas une charrette... Avec leur cabas vide, sur ce carreau désert, la colère les avait prises. Le teint jaunâtre et leurs yeux de Méridionales lourdement cernés, elles s'étaient raconté l'une à l'autre des histoires scandaleuses de gens qui avaient de la farine et du saucisson, et avaient récité la litanie des enfants et des vieux parents qui les attendaient à la maison le ventre creux. Vers onze heures, lassées d'attendre et à bout, un groupe de ménagères aux sacs vides avaient « attaqué » la préfecture à coups de petits cailloux et brisé quelques vitres. On en avait pris quatre dans le tas. En prison elles ne se quittaient guère. Elles marmottaient toujours ensemble. À elles quatre elles avaient douze enfants.

La côte méditerranéenne et le Languedoc furent les régions les plus touchées par la pénurie. Marseille, dès avant la destruction du Vieux-Port, avait perdu le quart de sa population. La vie fut également difficile pour l'agglomération parisienne et l'agglomération lyonnaise. Cependant, là, les campagnes environnantes étaient plus riches et en se démenant beaucoup on parvenait à se créer un réseau de ravitaillement.

On vit en revanche gonfler la population du bassin d'Aquitaine et du Massif central, ainsi que celle des départements ruraux du sud, du bassin parisien : Yonne, Nièvre, Cher, Loir-et-Cher, Maine-et-Loire, etc. Ce gonflement de la population était dû à l'augmentation du nombre d'habitants des petits villages, et non des villes importantes. Ceux qui le pouvaient allaient vivre à la campagne, fuyant les bombardements et les queues.

Aussi nulle comparaison n'est possible entre le sort de la vieille dame économiquement faible de Paris qui ne pouvait pédaler 50 km pour aller chercher du beurre que du reste elle n'aurait pu payer, la mère de famille malencontreusement réfugiée dans une ville du Midi, n'y connaissant personne et n'ayant même pas l'accent du Midi – et le sort des fermières des riches vallées du Centre ou du Nord qui mangeaient et vendaient, et rangeaient dans leurs armoires plus de billets de banque qu'elles n'en avaient jamais vu, ou celui des commerçantes qui faisaient la loi à leurs clientes quand bien même elles étaient assaillies de tracasseries administratives, de surveillance, et contraintes, les doigts poisseux de mauvaise colle, de coller les tickets tous les soirs pendant une ou deux heures.

La paysanne, qui avait été la dernière dans l'échelle des femmes dans les années 30 – celle qui trimait sans congés payés, sans instruction, et qu'on moquait car elle ne connaissait que son village et le bourg voisin, était mal fagotée et lourdaude – la voilà devenue, relativement, une puissance. Elle tient ses clefs dans la poche de son tablier, elle dit oui ou non à qui vient la solliciter, elle dicte ses conditions.

### ***Les femmes « bien à leur place » au foyer ou à la ferme***

De plus, elle est l'objet d'une mystique dans la propagande du gouvernement de Vichy, obnubilé par le retour à la terre et aux vertus ancestrales ou prétendues telles. Vue des hôtels désaffectés de Vichy peuplés de grands bourgeois qui font l'État français, la Française idéale était cultivatrice ou tout au moins paysanne, pieuse et faisait beaucoup d'enfants.

Une loi du 11 avril 1942 réquisitionne du reste toutes les agricultrices de plus de quatorze ans ; exploitantes ou salariées, elles doivent demeurer sur place. En 1939, on comptait 2 833 251 femmes dans l'agriculture, ce qui était déjà une proportion élevée. En 1942, une enquête agricole menée au printemps dénombre plus de 8 millions de personnes dans l'agriculture : cet effectif considérable compte alors plus de femmes que d'hommes.

On avait bien cherché à remplacer les prisonniers de guerre par un service civique rural des jeunes gens, qui allèrent faire les foins et la moisson après leurs examens de fin d'année. Mais ils étaient de peu de secours et les « patronnes » menaient la barque.

On faisait tout pour que les jeunes filles ne quittent pas la paysannerie et restent « bien à leur place », c'est-à-dire à la maison, à la basse-cour, à l'étable. Une campagne est lancée à la J.A.C. contre le départ éventuel des jeunes paysannes vers un apprentissage :

*Il ne faut pas quitter le village pour aller en apprentissage*, déclare un Congrès de la jeune rurale en 1941, *car l'apprentissage détache de la campagne et oblige à quitter la famille.*

Ces années 40 sont bien sombres dans l'histoire du travail des femmes, de leur éducation, de leur progrès, de leur promotion.

À peine l'armistice est-il signé que, le 7 juillet 1940, le travail est quasiment interdit aux femmes mariées par une des premières directives du gouvernement de Pétain. Dans les administrations publiques, l'embauche des femmes mariées est interdite. La mise à la retraite de toute femme mariée de plus de cinquante ans est obligatoire. Un sévère contingentement limite le nombre des femmes mariées fonctionnaires ou contractuelles.

### ***La propagande : « 300 licenciées en droit font le trottoir »***

Lorsque, quelques années plus tard, ces mesures furent rapportées, car on manquait de travailleurs, les années d'absence forcée ne furent pas comptées pour l'avancement de ces femmes. C'était la manière vichyssoise de combattre le chômage : licencier les femmes, et les reprendre quand on en aurait éventuellement besoin. L'homme d'abord. La circulaire du 7 juillet 1940 aux préfets leur demande également d'inviter les entreprises à *licencier les femmes mariées dont le mari est démobilisé*

(même si ce mari est chômeur). Le 11 octobre 1940, une loi fixe un quota maximum de femmes mariées dans les entreprises.

Le 29 mars 1941 est instituée l'allocation de salaire unique pour tous les salariés et fonctionnaires : toute femme qui reste à la maison est récompensée, celle qui va travailler au dehors pénalisée. Il est évident que le but de cette mesure est nataliste. On demeure frappé des méfaits de la basse natalité des années 30 et Vichy rêve de jeter le discrédit sur l'instruction des femmes.

Notre voisine m'appelle dans sa cuisine pour me montrer cet article « à vous qui êtes tout le temps dans vos dictionnaires latin et grec ». Je reviens rêveuse à la maison demander à ma mère ce que veut dire « faire le trottoir ».

Ma mère me fait raconter l'incident, et sans un mot, blême d'indignation, entre en coup de vent chez la voisine. Tout en étendant le linge dans la cour, je tendais l'oreille pour percevoir l'éloquence passionnée de ma mère. Le soir, je reçus d'elle un bref complément à mon éducation sexuelle, afin de savoir ce qu'était « faire le trottoir », mais surtout j'appris qu'il fallait coûte que coûte *défendre l'intelligence contre cette marée de mensonges avilissants* et qu'à quinze ans une collégienne pouvait, à sa manière, être en première ligne de la résistance.

Quand plus tard je me présentais au baccalauréat, une directive demandait aux présidents de jurys de ne point recevoir trop de filles. Mon proviseur lui-même me la montra quand je fus arrêtée, et, en souriant, il eut un peu les mêmes paroles que ma mère :

– Voilà un front sur lequel vous pouvez vous battre ! Ne fallait-il pas dans ces conditions décrocher les mentions ?

### ***Le « certificat de maturité », remplacera-t-il le bac ?***

En 1941, l'Association des parents d'élèves des écoles libres fit faire une « enquête » auprès des parents sur l'éducation des filles et publia une brochure à ce sujet qui vulgarisait le courant de pensée bien vu du gouvernement. Ce texte semble dater du XIX<sup>e</sup> siècle, tant il dément toute l'évolution de l'enseignement des filles depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle. Il y est demandé :

– que l'instruction des filles soit donnée séparément de celle des garçons pour *des raisons de moralité bien compréhensibles (sic)*. *Les contacts entre filles et garçons doivent se faire au sein des familles. L'école n'a pas à créer ARTIFICIELLEMENT<sup>1</sup> ce contact (sic)*. Petites filles, vous avez droit aux frères et à la rigueur aux cousins, c'est tout. Réciter la table de multiplication aux côtés des garçons n'est pas bien.

– que l'instruction des filles ne soit pas identique à celle donnée aux garçons mais qu'elle tienne compte de *la vocation naturelle de la femme*. Surtout *elle ne doit point être tournée vers la conquête de professions, lesquelles sont faites pour le sexe masculin*, mis à part certains métiers du vêtement et du service social considérés comme « féminins ».

On rappelle que pour le maréchal Pétain les femmes sont « les inspiratrices de la civilisation chrétienne » (discours du 25 mai 1941) et que l'éducation des filles doit être une préparation à *la fonction conjugale et maternelle sous peine de mort pour le pays*. Donc l'enseignement des matières scientifiques doit être moins précoce et moins « ample » pour les filles. L'économie ménagère doit remplacer la physique (elle consistait, dans mon collège, à faire des jours sur des petits rogatons de tissu...).

L'Association préconise des baccalauréats séparés pour les filles et les garçons, celui des filles ne devant pas porter le nom de baccalauréat mais de « certificat de maturité » pour bien montrer qu'il était une limite et non un départ vers le supérieur.

---

<sup>1</sup> C'est nous qui soulignons [E. S.].

La Fédération des Associations de parents d'élèves des lycées (laïques) également renchérit et demande des bachots séparés : au lieu de parler de logique aux filles, on leur parlera de psychologie des enfants et la couture remplacera pour elles les graphiques.

Ensuite ? Ensuite on souhaite un enseignement supérieur pour filles seulement, vers lequel on dirigerait celles qui ne se marieraient pas et pourraient ainsi trouver un métier où « servir », car la femme est née pour « servir ». Encore que l'A.P.E.L. estime que même celles-là on doit parvenir à les marier : il suffit d'« aménager les relations sociales ».

On imagine les organisations qui « aménageraient les relations sociales » pour favoriser les mariages en chantant *Une fleur au chapeau*. Mais comment pouvaient-elles résoudre cette inéquation : en 1943, du fait du nombre énorme des prisonniers de guerre, des requis du S.T.O. envoyés dans les usines allemandes et des déportations diverses, l'équilibre des sexes était totalement rompu. Alors que généralement une population compte plus d'hommes que de femmes jusqu'à quarante ans, la population « mariable » comprenait alors 3 871 000 hommes et 7 256 000 femmes ! Si l'on isolait les jeunes gens et jeunes filles, cela donnait 2 907 000 garçons en face de 4 189 000 filles...

### ***Chute du taux de nuptialité après les départs au S.T.O.***

Toutefois ces textes, comme ceux qui dressaient la liste comique des « métiers féminins », ainsi que les « cours de morale familiale » qui devaient être faits en classe souvent n'attinrent pas les jeunes filles car ils étaient arrêtés par l'énorme passivité goguenarde de tous ceux qu'ils irritaient.

Mon petit collègue continuait bravement d'être mixte et de classer première une fille si elle était la meilleure. Quel accueil à la lecture que nous avait faite en riant un de nos professeurs d'une directive qui lui arrivait tout droit du Comité contre la dénatalité ! On y trouvait en effet cette phrase charmante : *Il faut que garçons et filles apprennent au collège les joies de la paternité et de la maternité.*

Je revois cette classe se tordant de rire, ce moment de formidable bonne humeur, et notre professeur, encore secoué de fou rire, chassant à coups de cahier les poules du concierge qui s'obstinaient à entrer par la porte ouverte sur le soleil de notre classe.

La situation démographique n'en était pas moins préoccupante ; 1 500 000 hommes demeuraient prisonniers en Allemagne, dont la moitié étaient mariés, la moitié célibataires. Autant de pères escamotés, et de futurs maris. La courbe de nuptialité pendant les années 40 offre l'image sensible de tous les événements : elle chute complètement en mai-juin 1940, remonte en octobre, en 1943 s'effondre à nouveau à cause des réquisitions massives de jeunes gens pour le travail obligatoire, remonte un peu début 1944 pour chuter radicalement pendant l'été de batailles. À chaque chute du taux de nuptialité correspond, dix mois après, régulièrement, une chute du nombre des naissances.

## Annexe 4

### **Les conditions de vie d'une femme d'ouvrier, mère de six enfants**

Extraits du chapitre VII de *La résurrection par la natalité*, de Fernand Boverat, intitulé « Le sort de la mère de famille nombreuse dans la société moderne » (pp. 141-151, *passim*)<sup>1</sup>.

Avant de passer à l'étude de ce qu'il convient de faire pour réaliser une politique de natalité véritablement efficace, je voudrais faire mieux comprendre encore l'ampleur de l'effort à réaliser. [...] Je ne crois pas pouvoir mieux faire, à ce point de vue, que de montrer à mes lecteurs ce qu'est la vie des mères de famille nombreuse de la classe ouvrière. Les Français doivent une reconnaissance si profonde aux mères de grandes familles qu'ils devraient être à genoux devant celles qui, n'ayant que de faibles ressources, ont accepté néanmoins la charge de nombreux enfants et qui travaillent sans se plaindre, avec un courage admirable, pour en faire de braves garçons et d'honnêtes filles ; or, elles sont encore traitées d'une façon déplorable par la société moderne. Il est à souhaiter que nul n'ignore quel est leur sort, car l'inertie dont la bourgeoisie française et les intellectuels en général ont fait preuve, jusqu'à une époque toute récente, à l'égard des besoins de la famille est si choquante qu'elle ne peut s'expliquer que par l'ignorance de presque tous les membres de la classe aisée à l'égard des privations qu'enduraient les familles nombreuses n'ayant comme ressources que le salaire de leur chef. [...]

#### **La vie d'une mère de six enfants.**

Mes lecteurs voudront bien m'excuser si je les prie de faire un moment abstraction des conditions particulières résultant actuellement de la guerre mondiale ; elles ne font, naturellement, qu'aggraver les difficultés des grandes familles, comme celles de toutes les autres ; mais la période anormale où la guerre nous fait vivre aura une fin, tandis que c'est de façon permanente que la situation des familles nombreuses restera critique si on ne l'améliore pas. C'est pourquoi je laisse de côté ici le supplément de fatigues et de soucis que les restrictions et l'insuffisance du ravitaillement apportent aux femmes qui élèvent de nombreux enfants, pour ne parler que de leurs conditions d'existence en temps de paix.

Je dépeindrai le sort d'une mère de famille habitant une grande ville, femme d'un ouvrier et ayant six enfants ; il ne s'agit donc pas d'un cas extrême, d'une famille très nombreuse ayant 8, 10 et jusqu'à 12 enfants à charge, comme on en compte encore des dizaines de milliers en France. [...] Je prends le cas d'un ménage dont le chef gagnait, à la veille de la guerre, 1.000 francs nets par mois, et je suppose qu'il bénéficie des allocations familiales et de salaire unique aux taux fixés par les lois des 15 février et 29 mars 1941 ; le total de ces allocations s'élève à 150 % du salaire pour une famille ayant 6 enfants à charge comme celle envisagée ; je suppose que cette famille habite une ville située dans un des 21 départements où le taux moyen départemental des salaires urbains s'élevait en 1941 à 1.000 francs : le ménage en question touche donc, en plus du salaire de son chef, 1.500 francs par mois d'allocations. La mère de famille dispose, par conséquent, de 2.500 francs par mois pour équilibrer son budget familial ; pour 8 personnes cela lui fait, par tête, 312 fr. 50 par mois, 10 fr. 40 par jour. [...]

---

<sup>1</sup> Deux courts extraits du même ouvrage ont été ajoutés, sous la forme de notes en bas de page. Ils mettent en évidence l'attention de l'auteur portée aux conditions de vie des familles nombreuses en France.

### **Le logement où vit la mère de famille.**

La somme minimale pouvant être affectée au loyer familial – il faut d'abord manger et se vêtir – ne lui permet d'avoir (pour 8 personnes) que deux pièces ; elles sont de taille moyenne mais, vu le prix des logements, elles sont situées dans un vieil immeuble et dépourvues de soleil parce que prenant vue sur une cour ; le cubage d'air est insuffisant pour le nombre de personnes qui y vivent et il n'y a ni le gaz, ni l'électricité ; l'eau est prise dans un poste d'eau, dans le corridor de l'immeuble ; il n'y a donc pas d'évier ; les W.-C., situés eux aussi dans le corridor, desservent quatre logements et sont utilisés par une vingtaine de personnes. Malgré les efforts que fait notre ménagère pour entretenir son habitation, les murs et le plafond sont couverts de taches causées par la buée qui s'y dépose aux heures où elle fait la cuisine ou la lessive.

L'ameublement est minable : comment ne le serait-il pas ? Les rideaux, abîmés également par la buée, sont déteints, et en outre largement rapiécés ; les chambres sont encombrées par les lits ; le premier sert aux parents, le second à deux enfants, un autre à trois, une caisse en bois servant de berceau au dernier-né ; les chaises, moins nombreuses que les enfants, sont raccommodées avec des ficelles ; une seule table, en bois blanc, est utilisée pour les repas, pour la couture, le repassage, le travail des enfants et bien d'autres usages. Un petit fourneau sert à la fois à chauffer le logement et à faire la cuisine, mais, faute de place, il n'y a pas d'armoire pour ranger les casseroles et la vaisselle, qui prennent la poussière sur deux planches ; la boîte à ordures est dans un coin, le seau et le broc dans un autre, les cuvettes sous un lit<sup>1</sup>.

### **La pénurie d'articles de ménage.**

Notre mère de famille manque, de façon chronique, des articles de ménage nécessaires pour entretenir son logement : le balai n'a plus guère de poils, car les bons balais coûtent cher, la brosse est usée, quelques restes de torchons servent d'essuie-meubles ; quant à la cire et à l'encaustique, elles sont trop chères pour qu'on puisse en acheter. Les instruments de cuisine ne sont pas moins insuffisants, et cela complique la tâche de notre ménagère : il faudrait que la poêle et les casseroles soient grandes, vu le nombre des bouches à nourrir, mais le fourneau étant petit, il faut constamment employer les ustensiles de dimensions insuffisantes. Les assiettes, les verres, les couverts sont rares, ce qui oblige à les laver trois fois par jour, travail d'autant moins agréable qu'il n'y a pas d'évier et qu'il faut faire des économies d'eau chaude et de carbonate de soude.

Enfin le linge de maison est très insuffisant ; quand elle lave les draps de lits, il faut qu'ils soient secs le soir, sans quoi il faudra s'en passer la nuit, car il n'y en a pas de rechange ; quant aux couvertures, leur nombre trop faible – car elles sont très coûteuses – oblige les occupants des lits à se servir de leurs vêtements, en hiver, en guise de couvre-pieds.

### **La journée de quinze heures de la mère de famille nombreuse.**

Quelle existence mène, dans ce cadre et au milieu de ces objets, la mère de famille nombreuse ? Elle se lève de très bonne heure, vers six heures et demie – quand un enfant en bas âge ne l'a pas forcée à quitter son lit plus tôt – pour faire chauffer le petit déjeuner de son mari et lui préparer le déjeuner qu'il emportera ; un père de famille nombreuse n'a pas le moyen, en effet, de prendre ses

---

<sup>1</sup> « Il faut, dans ces habitations, apporter un soin tout particulier à l'aménagement de la cuisine, où la mère de famille passe 4 ou 5 heures chaque jour, afin de réduire au minimum la fatigue que son travail lui impose. Il est à souhaiter que, comme c'est le cas dans les maisons ouvrières des usines Michelin, la ménagère puisse, assise sur sa chaise, atteindre devant elle son fourneau, d'un côté son armoire, de l'autre son évier et sa boîte à ordures, sans avoir à se déplacer. Il s'agit en somme de faire pour elle ce que l'on fait dans toute usine moderne pour diminuer l'effort imposé aux ouvriers ; elle mérite tout autant qu'eux qu'on lui évite un surmenage inutile » (Boverat 1941, p. 281).



repas chez le marchand de vin, comme ses camarades. Quand il est parti, elle fait lever ceux de ses enfants qui vont en classe, surveille ou fait leur toilette, les habille et les fait déjeuner ; elle veille encore à ce qu'ils n'oublient pas leurs cahiers ou leurs livres, puis descend avec eux jusqu'à la rue pour les confier à une voisine ou à quelque camarade plus âgé qui les accompagnera à l'école.

Remontée chez elle, elle s'occupe de ses bébés, les change, les lave, lave les couches du plus petit, car elle n'en a guère de rechange, puis elle fait le ménage, tâche peu facile dans ces pièces encombrées par les lits. Elle descend ensuite, à la hâte, faire son marché, anxieuse de savoir ses plus jeunes enfants seuls à la maison. Une fois au moins par semaine son ouvrage est considérablement accru : il lui faut lessiver draps serviettes et linge de corps et en repasser la plus grande partie dès le jour même, car elle n'en a pour ainsi dire pas en réserve.

Son repas ou sa lessive terminés, elle doit préparer le repas de ses aînés qui reviennent de l'école, leur faire laver les mains, les faire déjeuner ainsi que les plus petits, puis leur donner encore un coup de brosse pour qu'ils soient convenables, quand ils retournent en classe.

À peine sont-ils partis qu'elle se met à la couture, qui constitue une de ses plus absorbantes occupations : c'est en effet pour elle un terrible problème de vêtir toute sa maisonnée, car elle ne dispose pour habiller 8 personnes, dont son mari qui a besoin de vêtements de travail solides et de bonnes chaussures, que de 3.900 francs par an. Il lui faut donc faire durer tous les vêtements jusqu'à la plus extrême limite, retailer, rapiécer, recoudre, employer tous les morceaux d'étoffe encore utilisables ; il lui faut tricoter des bas et des chaussettes, en raccommoder pour 8 paires de pieds, et tout cela sans négliger le linge de maison. Or, elle n'a pas de machine à coudre : il y a longtemps que celle qu'elle avait achetée lors de son mariage a été mise au Mont-de-Piété pour payer les frais d'un de ses accouchements.

Dans l'après-midi, si le temps le permet, elle sort ses bébés pendant une heure ou deux : cela lui fait prendre l'air, mais ce n'est guère un repos de marcher en poussant une voiture d'enfant, ni même de s'asseoir sur un banc quand il faut, pour ne pas perdre un instant, tricoter ou coudre sans cesse. Elle s'estime heureuse, toutefois, de pouvoir garer sa voiture au rez-de-chaussée de son immeuble : il est tant de mères de famille qui sont obligées de remonter la leur, chaque jour, jusqu'à leur logement, faute de pouvoir la laisser ailleurs.

Et l'heure arrive de préparer le dîner ; celui-ci lui prend plus de temps que les autres repas, car il faut que son mari en soit content, afin qu'il n'ait pas envie d'aller dîner chez le marchand de vin, ce qui serait une catastrophe ; et ce n'est pas facile de faire un bon repas pour 2 francs par tête, pain compris. Entre temps, elle jette un coup d'œil sur le travail de ses enfants, afin qu'ils ne négligent pas trop leurs devoirs et leurs leçons, car elle sait qu'il leur faudra gagner leur vie dès qu'ils seront en âge de quitter l'école<sup>1</sup>.

Après le dîner elle fait la vaisselle, récuré les casseroles, cire les souliers des plus jeunes écoliers, puis se remet à sa couture, cette fois pour raccommoder les vêtements que son mari et ses enfants ont portés dans l'après-midi, car ils en ont besoin pour le lendemain. Souvent elle achève un repassage avant de se coucher – la dernière de la maison – à dix heures du soir ou plus tard. Encore lui faut-il, sans doute, se relever au moins une fois la nuit pour son plus jeune bébé.

---

<sup>1</sup> « Il ne faut pas oublier enfin que, pour la préparation de leurs examens, les enfants de famille nombreuse sont défavorisés du fait que, à un âge où l'on ne sait guère encore travailler seul, ils sont généralement moins aidés par leurs parents, trop occupés, que les enfants de famille restreinte par les leurs ; du fait également qu'ils ne trouvent pas à leur foyer, peuplé de nombreux frères et sœurs, le silence et le calme qui facilitent aux fils uniques la concentration d'esprit nécessaire au travail » (Boverat 1941, pp. 294-295).

### **La mère de famille nombreuse est sous-alimentée.**

Menant ainsi une vie qui comporte un sérieux surmenage, a-t-elle au moins la nourriture reconstituante qui serait nécessaire pour lui permettre de la supporter sans épuisement ? On devine qu'il n'en est rien. Bien que la famille dépense 56 % de son revenu pour son alimentation, notre ménagère ne dispose que de 46 francs par jour pour nourrir 8 personnes. Or, sur cette somme, il lui faut prélever 12 francs par jour pour l'alimentation du père, qui ne pourrait travailler s'il ne mangeait pas à sa faim et s'il n'avait pas une nourriture substantielle, et qui n'admet pas de se passer de vin. C'est donc 34 francs qui lui restent pour elle et ses 6 enfants ; quand elle a payé le pain de la famille, le lait du bébé et la margarine indispensable pour faire la cuisine, que peut-elle acheter de plus ? Des pommes de terre, quelques légumes secs et pâtes alimentaires, quelques légumes verts pour les soupes ; c'est tout au plus si les enfants ont de la viande une fois par semaine, et en très faible quantité. On comprend que, dans ces conditions, la mère qui voit ses enfants nourris de façon si insuffisante, pense à eux avant de songer à elle-même : c'est dire qu'elle est, eu égard au travail qu'elle fournit, la plus mal nourrie de toute la famille ; et il en est malheureusement de même pendant les périodes où elle est enceinte et où elle allaite. Comment son organisme sous-alimenté ne se ressentirait-il pas du surmenage qui lui est imposé chaque jour ?

### **Ce ne sont pas les maternités qui usent la mère de famille nombreuse : c'est la pauvreté.**

C'est, en effet, l'insuffisance de son alimentation pendant ses grossesses et même en temps normal qui carie les dents de la mère de famille, qui la rend anémique et la vieillit prématurément ; c'est l'insuffisance de repos, au lendemain de ses couches, qui lui déforme la taille ; ce sont les 8 ou 10 heures par jour où elle reste debout dans son logement, mal adapté à son travail, qui lui donnent des varices ; ce sont les soucis que le manque d'argent lui cause à toute heure et la privation de toutes distractions qui la vieillissent moralement et lui enlèvent l'entrain qu'elle avait en sa jeunesse.

Peut-elle, du moins, se soigner quand elle est malade ? Deux choses l'en empêchent : le manque de ressources et le manque de temps. Son mari étant assuré social, une partie de ses frais médicaux et pharmaceutiques sont réglés par la Caisse d'assurance, mais le solde qui reste à payer est encore trop pour elle ; quant à se faire soigner les dents, elle ne peut y songer, les assurances sociales ne contribuant pas au traitement ; il faut donc qu'elle se résigne à perdre prématurément une partie de sa dentition, au détriment de sa santé. Le manque de temps contribue peut-être toutefois, plus encore que le manque d'argent, à l'empêcher de suivre les traitements médicaux dont elle aurait besoin, car aller à la consultation à l'hôpital, c'est abandonner ses enfants pendant une matinée : qui s'occupera d'eux et préparera leur déjeuner, en son absence ? Subir une opération, c'est rester éloignée de chez elle pendant 8 jours, 15 jours ou davantage : que s'y passera-t-il pendant ce temps ? Elle a peur du désordre qui régnerait au foyer, de ce qui pourrait arriver à ses enfants ; elle remet donc de semaine en semaine le jour où elle se présentera à l'hôpital, et c'est ainsi que bien des mères de famille nombreuse ne se font soigner que lorsqu'il est trop tard pour que l'on puisse les guérir. [...]

### **Aucun travailleur n'est traité aussi mal que la mère de famille nombreuse.**

Voici, tracé approximativement, le tableau de l'existence d'une mère de famille nombreuse mariée à un ouvrier honnête, sobre, travailleur, ne connaissant pas le chômage. La très grande pauvreté ne disparaîtra de son foyer, la grande gêne ne reculera à son tour pour laisser place à des conditions d'existence normales que lorsque les aînés de ses enfants seront en âge de gagner leur vie, mais elle risque alors d'être trop usée par les fatigues pour profiter du bien-être qu'elle connaîtra enfin.

## Annexe 5

### **Résultats du grand concours-referendum**

(*La revue de la Famille*, n° 229 (juin 1942), p. 7)

<b>Causes de la dénatalité</b>	<b>Nb réponses</b>
3. – Absence ou insuffisance de religion.	223 523
13. – Difficultés et peines pour élever les enfants.	205 680
6. – Travail de la femme hors du foyer : magasins, usines, etc.	172 043
9. – Les enfants coûtent trop cher.	140 073
4. – Réduction du train de vie lorsqu'il y a des enfants.	119 825
1. – Les jeunes ménages préfèrent aller au cinéma ou faire de l'auto.	100 080
7. – Abandon des campagnes.	75 988
15. – Crainte de ne pouvoir bien élever plusieurs enfants.	75 623
8. – Difficulté de loger une famille nombreuse.	59 741
12. – Mauvais état de santé des gens qui se marient.	36 631
2. – Divorce possible sans enfants, difficile avec enfants.	35 826
10. – Crainte du partage de l'héritage et du morcellement des terres.	35 122
5. – Les jeunes coquettes redoutent de perdre leur ligne.	32 811
14. – Peur des souffrances de la maternité.	31 601
11. – Crainte du chômage.	25 533
<b>Total des réponses</b>	<b>1 370 100</b>

Si chaque participant a bien donné trois réponses, il n'y a eu que  $1\,370\,100 / 3 = 456\,700$  répondants à ce concours (et non 500 000, comme annoncé officiellement). Il est regrettable que les rares résultats détaillés de ce referendum qui ont été publiés n'indiquent pas (au minimum) combien de fois la cause n° 3, qui avait été l'objet d'une intense propagande, a été classée en première, seconde, et troisième position. Par ailleurs, on notera que la cause économique (n° 13), qui a été citée par 45,0 % des répondants, n'est que peu distancée par la cause morale (n° 3), citée par 48,9 % des répondants. La propagande, qui concentrait ses efforts sur les causes morales, n'a donc pas été aussi efficace qu'espéré.

En outre, si l'on regroupe d'un côté les principales causes morales (1 : priorité donnée aux loisirs ; 3 : absence de religion ; 5 : considérations esthétiques), et de l'autre les causes purement économiques (4, 9, et 13 : coût de l'éducation des enfants ; 8 : difficultés de logement), on constate que les explications d'ordre économique sont plus souvent mentionnées que les explications d'ordre moral. On ne dénombre en effet que 356 414 citations d'ordre moral (26,0 % des citations), contre 525 319 citations d'ordre économique (38,3 % des citations).

## Annexe 6

### **Première enquête de la Fondation Alexis Carrel (1942)** (AN 20170351/1)

#### **Consignes générales**

Pour la notation des réponses aux questionnaires, il est précisé que : « Cinq réponses possibles sont prévues à l'occasion de chaque question. En général, elles sont rédigées de la manière suivante :

- certainement oui
- oui
- pas sûr
- non
- certainement non

La 1<sup>ère</sup> réponse ou la 5<sup>ème</sup> réponse sont à noter quand l'enquêté exprime son opinion d'une manière absolument catégorique. La réponse "pas sûr" est à noter quand l'enquêté ne peut ou ne veut pas se prononcer dans un sens ou dans l'autre » (*Instructions particulières* données aux enquêteurs, AN, 20170351/1, p. 2). Dans les tableaux ci-après (et dans le *Rapport sur l'enquête natalité*), la 1<sup>ère</sup> réponse est codée OUI, et la 5<sup>ème</sup> réponse NON (en majuscules).

Quatre questions seulement font exception à la règle énoncée ci-dessus : les questions 8 et 9 du questionnaire A, la question 7 du questionnaire B (19 dans la présentation générale des résultats), et la dernière question (13 dans le questionnaire A, 12 dans le questionnaire B, et 24 dans la présentation générale des résultats) commune aux deux questionnaires. C'est pourquoi les réponses à ces questions font l'objet de tableaux séparés.

#### **Questionnaire A** (questions 1 à 12)

Le nombre de répondants au questionnaire A (base des %) est de 781 ou 782 selon les questions.

Libellé de la question	En tous temps	Uniquement dans les circonstances actuelles	Pas sûr	Très exceptionnellement	Jamais
8. Pensez-vous que les enfants sont une charge économique redoutable pour les parents ?	41,9	28,8	10,6	13,8	5,5

Tableau 6.1. Question 8 (en %).

Libellé de la question	Mari	Femme	Les deux	NSP
9. Quand un ménage a décidé de ne pas avoir d'enfants sur qui la responsabilité de cette décision incombe-t-elle, à votre avis ?	11,6	13,3	72,2	2,8

Tableau 6.2. Question 9 (en %).

Libellé de la question	Réponses ( %)				
	OUI	oui	pas sûr	non	NON
1. Peut-on dire que les enfants des familles nombreuses souffrent souvent d'une alimentation insuffisante ?	16,8	35,5	17,3	24,0	6,4
2. Les naissances seraient-elles plus nombreuses si l'on n'encourageait pas les femmes à travailler en dehors du foyer ?	27,4	37,7	17,3	13,8	3,8
3. Estimez-vous qu'un homme qui impose à sa femme des maternités trop nombreuses se conduit mal à son égard ?	13,8	38,9	16,2	23,9	7,2
4. Pensez-vous que c'est un devoir patriotique d'avoir des enfants ?	32,0	38,9	11,5	14,5	3,1
5. Est-il vrai que la présence de nombreux enfants par le bruit et le désordre qu'ils causent dans un ménage éloigne le père de chez lui ?	3,1	12,0	16,4	47,9	20,5
6. Estimez-vous que l'avortement est un crime qui devrait être puni comme le meurtre ?	37,9	32,6	12,4	11,9	5,1
7. Pensez-vous que la maternité enlaidit la femme ?	3,1	11,3	15,3	52,4	17,9
10. Estimez-vous que les célibataires et les personnes mariées sans enfants devraient être écartés des fonctions publiques ?	7,9	11,5	12,9	43,1	24,6
11. Pensez-vous que l'État doit protéger la fille-mère et l'enfant illégitime ?	49,5	39,3	6,5	3,3	1,5
12. La plupart des parents de familles nombreuses reconnaissent dans leur vieillesse, que leurs enfants leur ont apporté plus de joies que de soucis, plus de gaités que de tristesses et qu'ils ont été l'un des principaux éléments du bonheur de leur existence. Cette affirmation vous paraît-elle exacte ?	31,1	40,4	22,4	4,1	2,0

Tableau 6.3. Questions 1 à 7 et 10 à 12 (en %).

**Questionnaire B**  
(questions 13 à 23)

Le nombre de répondants au questionnaire B (base des %) est de 781 pour toutes les questions.

Les questions numérotées 13 à 23 dans le rapport portent les numéros 1 à 11 dans le questionnaire.

Libellé de la question	Réponses ( %)				
	OUI	oui	pas sûr	non	NON
13. Pensez-vous que les familles nombreuses manquent souvent du minimum de confort ?	36,2	42,0	13,1	6,9	1,8
14. Estimez-vous qu'il est juste d'accorder à la mère de famille restant au foyer une allocation équivalente au salaire qu'elle pourrait obtenir en travaillant au dehors ?	36,5	41,8	9,6	9,6	2,5
15. La maternité compromet-elle, à votre avis, la santé d'une femme ?	2,4	12,2	20,7	46,5	18,2
16. Estimez-vous qu'on accuse trop vite les jeunes mariés quand on leur reproche de ne pas avoir d'enfants par égoïsme ?	14,0	42,9	17,0	19,4	6,6
17. Pensez-vous que pour encourager la natalité il faut relever les allocations familiales, avant les salaires ?	24,2	31,6	13,2	23,1	7,9
18. Est-ce une indélicatesse pour un homme de rendre mère une femme non mariée ?	47,0	32,1	12,0	6,3	0,5
20. Est-il vrai que la présence d'enfants est une cause fréquente de querelles dans les ménages ?	4,4	16,1	18,1	40,6	20,9
21. Pensez-vous que les jeunes mariés qui ne veulent pas d'enfants trahissent leur pays	25,6	32,4	19,3	17,0	4,6
22. Est-il juste de faire payer des impôts élevés aux célibataires et aux ménages sans enfants ?	28,5	38,6	13,7	13,7	5,4
23. Peut-on dire que la beauté de la femme ne s'épanouit vraiment que dans la maternité ?	11,9	28,2	38,6	18,1	3,3

Tableau 6.4. Questions 13 à 18 et 20 à 23 (en %).

Libellé de la question	En tous temps	Uniquement dans les circonstances actuelles	Pas sûr	Très exceptionnellement	Jamais
19. Estimez-vous que les familles nombreuses connaissent de graves soucis d'argent ?	59,7	9,9	21,0	1,5	7,9

Tableau 6.5. Question 19 (en %).

### Questionnaires A et B (question 24)

Cette question, commune aux deux questionnaires, porte le numéro 13 dans le questionnaire A, et 12 dans le questionnaire B.

Le nombre de répondants à la dernière question (base des %) est seulement de 1539. On peut en inférer que 24 personnes n'ont pas pu, ou pas voulu, répondre à cette question.

24. Classez en commençant par la plus importante et en finissant par la moins importante, les six causes de la dénatalité énumérées ci-dessous :	Rang					
	1	2	3	4	5	6
1. Les jeunes ménages préfèrent aller au cinéma ou faire de l'automobile	17,2	11,1	13,1	20,5	22,4	15,9
2. Travail de la femme hors du foyer	19,4	21,3	23,1	19,0	11,8	5,5
3. Absence ou insuffisance de religion	18,1	10,9	11,1	14,9	20,0	25,1
4. Difficultés et peines pour élever les enfants	29,0	25,5	18,9	15,0	8,9	2,7
5. Les enfants coûtent trop cher	11,9	26,5	23,0	17,7	14,3	6,5
6. Peur des souffrances de la maternité	4,6	4,9	10,7	12,9	22,5	44,3

Tableau 6.6. Question 24 (en %).

## Annexe 7

### **Deuxième enquête de la Fondation Alexis Carrel (1943)**

(AN 20170351/3)

#### **Libellé des questions**

- 1) À votre avis, les jeunes femmes souhaitent-elles avoir beaucoup d'enfants ?
- 2) Combien en moyenne à votre avis ?
- 3) Avez-vous déjà réfléchi aux raisons pour lesquelles elles n'en désirent pas davantage ?
- 4) Est-ce parce que l'on désapprouve les familles nombreuses ?
- 5) Est-ce parce que les jeunes femmes n'aiment pas les enfants ?
- 6) Est-ce parce que la vie ne mérite pas d'être vécue ?
- 7) Est-ce parce qu'elles craignent de ne pas leur laisser assez de biens ou de fortune ?
- 8) Est-ce parce qu'elles ignorent ce que l'avenir réserve à leurs enfants ?
- 9) Est-ce parce qu'elles craignent de les voir mourir à la guerre ?
- 10) Est-ce parce qu'elles n'auraient plus de temps libre ?
- 11) Est-ce parce que les enfants coûtent trop cher à nourrir et à élever ?
- 12) Est-ce parce que l'aide reçue par les ménages avec enfants (par exemple sous la forme des allocations familiales) est insuffisante ?
- 13) Quelle somme annuelle d'allocations faudrait-il, à votre avis, à un ménage dans votre entourage pour élever un enfant de plus ?
- 14) Voyez-vous d'autres raisons ? Lesquelles ?
- 15) Estimez-vous que, personnellement, vous êtes dans la même situation que ces jeunes femmes, ou dans une situation différente ?
- 16) Combien d'enfants souhaitez-vous avoir à votre foyer ?
- 17) Souhaiteriez-vous en avoir davantage s'il n'y avait pas certaines raisons qui vous sont personnelles ? Lesquelles ?
- 18) Si ces obstacles n'existaient pas, combien souhaiteriez-vous en avoir ?

#### **Renseignements signalétiques**

les réponses à toutes les questions ont été croisées avec l'âge, la profession, la situation de famille, le nombre d'enfants, la taille d'agglomération, et le train de vie (maison, automobile, téléphone, domestiques).



Libellé de la question	Réponses ( %)		
	oui	non	NSP
1) À votre avis, les jeunes femmes souhaitent-elles avoir beaucoup d'enfants ?	23,10	69,15	7,75
3) Avez-vous déjà réfléchi aux raisons pour lesquelles elles n'en désirent pas davantage ?	65,24	28,53	6,22
4) Est-ce parce que l'on désapprouve les familles nombreuses	14,66	78,16	7,17
5) Est-ce parce que les jeunes femmes n'aiment pas les enfants ?	6,17	90,45	3,38
6) Est-ce parce que la vie ne mérite pas d'être vécue ?	11,60	75,84	12,55
7) Est-ce parce qu'elles craignent de ne pas leur laisser assez de biens ou de fortune ?	33,97	54,38	11,66
8) Est-ce parce qu'elles ignorent ce que l'avenir réserve à leurs enfants ?	48,73	41,56	9,70
9) Est-ce parce qu'elles craignent de les voir mourir à la guerre ?	54,75	35,81	9,44
10) Est-ce parce qu'elles n'auraient plus de temps libre ?	56,96	35,44	7,59
11) Est-ce parce que les enfants coûtent trop cher à nourrir et à élever ?	65,56	27,22	7,23
12) Est-ce parce que l'aide reçue par les ménages avec enfants (par exemple sous la forme des allocations familiales) est insuffisante ?	47,36	28,48	24,16
15) Estimez-vous que, personnellement, vous êtes dans la même situation que ces jeunes femmes, ou dans une situation différente ?	47,78	31,86	20,36

Tableau 7.1. Questions à réponses oui/non (1, 3 à 12 et 15)<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> « L'ordre dans lequel le questionnaire classait les neuf premières raisons [questions 4 à 11] était par hypothèse un ordre d'importance croissante, qui allait des raisons psychologiques et morales aux raisons matérielles. Les réponses n'ont pas infirmé l'hypothèse. D'une raison à l'autre, le nombre des sujets qui les tiennent pour valables ne cesse pas pratiquement de croître et les raisons matérielles prennent nettement le pas sur les raisons morales » (Girard 1943, p. 5).

14) Voyez-vous d'autres raisons [pour lesquelles les jeunes femmes ne désirent pas davantage d'enfants] ? Lesquelles ?	( %)
Moralité	2,16
Santé	2,07
Salaires	1,72
Situation présente	1,66
Souffrances de la maternité	1,18
Difficultés pour élever les enfants	0,97
Coquetterie	0,76
Situation-Élévation sociale	0,69
Logement	0,64
Divers	1,26
Ne sait pas	86,90

Tableau 7.2. Question 14.

17) Souhaiteriez-vous en avoir davantage, s'il n'y avait pas certaines raisons qui vous sont personnelles ? Lesquelles ?	( %)
Salaires	8,86
Santé	7,07
Situation présente	5,22
Situation-Élévation sociale	4,69
Souffrances de la maternité	1,16
Difficultés pour élever les enfants	0,74
Logement	0,21
Coquetterie	0,16
Divers	2,43
Ne veut rien dire	0,74
Ne sait pas	68,72

Tableau 7.3. Question 17.

Nombre d'enfants	Q. 2	Q. 16	Q. 18
– Pas d'enfants	1,32	2,90	1,16
– 1 enfant	7,23	6,59	2,32
– 2 enfants	39,77	26,11	8,97
– 3 enfants	29,06	25,58	13,29
– 4 enfants	11,23	16,77	14,40
– 5 enfants	2,48	5,70	6,91
– 6 enfants	1,21	4,85	6,33
– 7 enfants	0,11	0,84	0,84
– 8 enfants	0,11	0,79	1,74
– 9 enfants	0,00	2,22	4,48
– Ne sait pas	7,49	7,65	39,56

- 2) Combien en moyenne à votre avis [les jeunes femmes souhaitent-elles avoir d'enfants] ?  
16) Combien d'enfants souhaitez-vous avoir à votre foyer ?  
18) Si ces obstacles n'existaient pas, combien souhaiteriez-vous en avoir ?

Tableau 7.4. Questions 2, 16 et 18 (%).

13) Quelle somme annuelle d'allocations faudrait-il, à votre avis, à un ménage dans votre entourage pour élever un enfant de plus ?	(%)
– 1 000 francs au plus	1,58
– 2 000 francs au plus	2,06
– 3 000 francs au plus	4,06
– 4 000 francs au plus	5,59
– 5 000 francs au plus	4,22
– 6 000 francs au plus	5,01
– 9 000 francs au plus	3,69
– 10 000 francs au plus	3,64
– 12 000 francs au plus	3,16
– Plus	1,60
– Ne sait pas	65,40

Tableau 7.5. Question 13.

## Annexe 8

À l'occasion de la Journée des Mères du 30 mai 1943, l'Office de Propagande Générale du Commissariat Général à la Famille a lancé la chanson écrite à sa demande :

### "Être Maman"

Paroles : L. Merlin. Musique : Louiguy.  
Créée par la chanteuse franco-belge Éliane Celis.

Être maman, c'est le plus joli rôle  
Que l'on joue près d'un berceau blanc.  
Être maman, c'est contre son épaule  
Sentir une tête d'enfant.  
Quand on berce tendrement  
Sa poupée qu'on aime tant  
On est déjà Maman.

Être maman, c'est être plus jolie  
C'est garder la jeunesse au cœur.  
C'est le bonheur le plus grand de la vie  
De s'entendre dire "Maman".

Le premier mot que l'on sait dire  
En un premier balbutiement  
Le dernier mot que l'on soupire  
C'est le même toujours "Maman".

Être maman, c'est la plus jolie chose  
De tous les bonheurs le plus doux.  
Être maman c'est sentir deux bras roses  
Bien serrés autour de son cou.

Dodo dodo l'enfant do  
L'enfant dormira bientôt  
Il grandira trop tôt.  
Être maman, c'est le plus joli rêve  
Qu'on puisse tenir en ses bras  
Car ici bas tous les amours s'achèvent  
Tous sauf l'amour de sa Maman.

## Annexe 9

Extraits de la brochure  
*Le pharmacien et la dénatalité*  
*par un pharmacien*  
(LC Mfm 273 (18))

Cette brochure d'une trentaine de pages est éditée par l'Office de Publicité Générale. Elle comporte une préface, qui met en valeur le rôle d'influenceur du pharmacien ; et de nombreuses rubriques sur les dangers de la dénatalité, le fléau de l'avortement, les risques des manœuvres anticonceptionnelles ou abortives ; ainsi que la responsabilité pénale et morale du pharmacien. Elle propose ensuite des conseils pratiques susceptibles d'aider le pharmacien dans son rôle de propagandiste pro-nataliste. Ne figurent dans cette annexe que des extraits de la préface, les sketches proposant des conseils pratiques, et la conclusion.

### PRÉFACE

*LE COMMISSARIAT GÉNÉRAL À LA FAMILLE a entrepris à travers notre pays une vaste campagne de propagande familiale dans les groupes professionnels et diverses collectivités, pour attirer leur attention sur les problèmes familiaux susceptibles de les intéresser plus particulièrement ; très judicieusement, il s'adresse aux cadres moraux et sociaux de la population, en d'autres termes aux élites, et le langage et la forme de sa propagande sont alors fonction de la responsabilité propre de ces élites et de leurs possibilités d'action.*

*Le Commissariat général à la Famille a fort justement considéré que, parmi les premiers destinataires de sa propagande, il devait inscrire le pharmacien. C'est, qu'en effet, le pharmacien est bien une autorité sociale ; nanti d'un diplôme d'enseignement supérieur, obtenu après des études longues et difficiles, il appartient à l'élite intellectuelle qui, parmi les grands devoirs qui lui incombent, plus encore dans l'actuelle période de redressement national, a celui de répandre autour d'elle les notions les plus propres à améliorer l'individu, sa famille, son pays. Le pharmacien, plus et mieux que quiconque, peut exercer la plus heureuse influence ; le lieu de son travail possède une porte ouverte sur la rue, d'où arrivent jusqu'à lui et à toute heure, des personnes de toutes qualités, animées des préoccupations les plus diverses, le plus souvent douloureuses.*

*L'acheteur qui pénètre dans une officine n'est pas un client banal réclamant une marchandise quelconque contre versement à la caisse du prix de cette marchandise ; il est généralement en proie à des angoisses de tous ordres, le plus souvent personnelles ou familiales ; il a besoin d'être réconforté, guidé, conseillé. Le pharmacien devient ainsi fréquemment le confident de beaucoup de découragements, de misères, de peines, et il peut, avec beaucoup de tact, de discrétion, de raison et de cœur, exercer une action considérable.*

*La brochure de propagande que le Commissariat général à la Famille destine au pharmacien traite du grave problème de la dénatalité, car celui-ci est mieux placé que tout autre, par le caractère de sa profession, pour intervenir dans ce problème, plus particulièrement en ce qui concerne l'avortement et les mesures anticonceptionnelles, qui sont les causes essentielles de la situation catastrophique de notre pays. [...]*

*Médecins et Pharmaciens sont au premier rang dans le combat qui s'engage et doit permettre à la race de survivre et à la France de se rénovier ; les premiers, ils voudront répondre au vibrant appel du Maréchal.*

*Le Conseiller d'État*  
*Secrétaire général de la Santé,*  
D<sup>r</sup> L. AUBLANT.

## CONSEILS POSITIFS DU PHARMACIEN À SA CLIENTÈLE..

Le pharmacien a pour clients une forte majorité de braves gens, vaste clientèle auprès de laquelle il peut faire, sans peine, une propagande familiale efficace... Un mot bien placé, un exemple frappant, une plaisanterie adroite et, grâce à lui, l'idée familiale fera son chemin dans un cerveau.

Que dira le pharmacien – désirant collaborer d'une façon positive au relèvement de la natalité – pour éclairer ou redresser les opinions de ses clients ?

### À LA JEUNE FILLE :

*Elle* (vingt ans, élégante et court vêtue) : Ah! Monsieur, j'ai sans cesse la migraine... et ce vilain bouton au menton. Que faut-il mettre là-dessus ?

*Le Pharmacien* : Je vais vous donner une pommade... Mais voulez-vous mon opinion ? Tous ces petits ennuis passeront quand vous vous marierez et que vous aurez des enfants.

*Elle* : Oh ! je suis bien trop heureuse comme ça... le travail, la liberté...

*Le Pharmacien* : Oui, huit heures par jour dans un bureau ou une usine, drôle de liberté ! On est mieux chez soi. Vous verrez... vous verrez ! Une femme avec un joli bébé dans les bras, ça ne vous fait donc pas envie, quand vous la croisez ?

*Elle* : Oh! si... bien sûr... mais...

*Le Pharmacien* : Vous voyez...

### AU JEUNE HOMME :

*Lui* (il a vingt-trois ans peut-être, l'air d'un grand gosse embarrassé) : Pardon... Monsieur... Enfin, quoi ! J'ai peur d'avoir attrapé quelque chose...

*Le Pharmacien* : Eh bien ! mon garçon, il faut aller à l'hôpital tout de suite, vous faire examiner ; c'est grave, très grave... ces maladies-là sont souvent mortelles... Ah! si vous vous rendiez compte !

*Lui* : C'est un copain qui m'a emmené.

*Le Pharmacien* : Vous... un beau garçon solide, sportif ? Ce n'est pas la peine d'avoir l'air énergique et d'être si faible. Pensez-vous quelquefois à la jeune fille que vous épouserez ?

*Lui* : Enfin... oui..., de temps en temps.

*Le Pharmacien* : Eh bien ! ça devrait vous suffire pour vous empêcher de faire des bêtises. Vous ne voulez pas la contaminer, n'est-ce pas ? Ni avoir des enfants tarés... Gardez votre corps sain, et sain votre cœur. Il n'est pas de meilleur héritage que vous puissiez laisser à vos enfants. Et comme vous serez fier plus tard, d'avoir de beaux petits, robustes, dont tout le monde sera jaloux !

### AUX JEUNES MARIÉS :

*Le jeune mari* : Bonjour, Monsieur, avez-vous quelque chose contre les coups de soleil ?... Qu'est-ce qu'on a pris à la campagne avec ce beau temps !

*Le Pharmacien* : En tout cas, vous avez bonne mine l'un et l'autre.

*La jeune femme* : Oh ! je suis bien contente de m'installer dans ma petite maison et de commencer à organiser mon intérieur...

*Le Pharmacien* : Et l'an prochain... vous m'inviterez au baptême !

*Le jeune homme* : Pas si vite... pas si vite... Il faut bien prendre un peu de bon temps.

*Le Pharmacien* : Remettre les enfants à plus tard, c'est souvent les remettre à jamais.

*La jeune femme* : Et puis, il nous faut faire des économies.

*Le Pharmacien* : Avec la prime à la première naissance et les allocations familiales, on peut fort bien se permettre d'avoir des enfants sans attendre les économies ! Croyez-en un père de famille !... Les meilleurs joies nous viennent des gosses !

### **A LA FEMME MARIÉE :**

*Elle* (trente ans, visage fatigué) : Vous êtes un vieil ami pour nous, Monsieur ; écoutez-moi, je ne me sens pas bien. Le médecin n'y comprend rien... j'ai des troubles nerveux terribles... des angoisses... des maux de tête... des idées noires... Par moments, je crois devenir neurasthénique.

*Le Pharmacien* : Ça ne m'étonne pas. Je sais bien ce dont vous souffrez. Voyons, il y a huit ans que vous êtes mariée et vous n'avez qu'un enfant, un gentil petit gamin de sept ans, que ça n'amuse pas du tout d'être fille unique !

*Elle* : (rougissante) : C'est mon mari...

*Le Pharmacien* : Oh ! votre mari, vous en faites ce que vous voulez. S'il comprend que vous avez bien envie d'avoir un autre enfant... Vous verrez tous vos maux s'envoler comme par enchantement. Que diable, vous êtes faites pour être maman et c'est la maman frustrée en vous qui est malade.

*Elle* : Mais alors, il n'y a plus de raison de s'arrêter !

*Le Pharmacien* : Attendez d'en avoir quatre ou cinq pour dire cela.

### **AU MARI :**

*Lui* (il a trente-cinq ans, il est un peu gros et a mauvaise mine) : Je dors mal, Monsieur, j'ai de mauvaises digestions.

*Le Pharmacien* : Je vais vous donner quelque chose, bien sûr, pour votre estomac ; mais croyez-moi, la cause de votre état, c'est la vie que vous menez.

*Lui* : La vie que je mène ?

*Le Pharmacien* : Mais oui... le cinéma deux fois par semaine... les soirées au café... Rien de tel pour envoyer un homme, en dix ans, au cimetière.

*Lui* : Oh ! là, là, vous exagérez... Vous voulez me faire peur ! Il faut bien occuper le temps... se distraire un peu...

*Le Pharmacien* : Qu'attendez-vous pour avoir des enfants ? Un beau petit garçon... Une belle petite fille... avec un petit frère, par-dessus le marché. Alors, vous ne vous ennuyez plus... Vous aurez de quoi vous occuper !

*Lui* : C'est vrai... Vous avez peut-être raison... Ça arrangerait sans doute aussi un peu le caractère de ma femme, qui s'aigrit avec les années.

*Le Pharmacien* : Elle s'ennuie, votre femme ; ça se voit ; donnez-lui des marmots ; elle recommencera à rire et à chanter. Ça vous rajeunira de dix ans tous les deux.

*Lui* (enchanté) : Je crois que vous avez raison.

### **AU CÉLIBATAIRE :**

*Lui* (il a quarante ans, l'allure un peu ridicule et une calvitie précoce) : Pardon, Monsieur... Je viens vous... Je viens vous trouver pour mes cheveux... ou plutôt pour mon absence de cheveux.

*Le Pharmacien* : Je veux bien vous donner une lotion... Mais vous savez le dicton : « Rien de tel que le célibat pour faire tomber les cheveux. »

*Le célibataire* : Ah !... Ah !... vous plaisantez.

*Le Pharmacien* : Mais non... Vous êtes un brave homme... Vous gagnez bien votre vie... Alors pourquoi diable ne pas faire comme tout le monde ? Fondez donc un foyer.

*Le célibataire* : Tant d'ennuis... Tant de soucis... Je mène une vie si tranquille.

*Le Pharmacien* : Pas une vie heureuse, en tous cas ; il n'y a qu'à voir votre mine... Et puis, c'est terrible de vieillir et de mourir seul... Regardez mon voisin, le vieux garçon d'à côté. Il est malade, et personne pour le soigner...

*Le célibataire* : Enfin... oui... vous êtes peut-être dans le vrai.

*Le Pharmacien* : Tenez, un petit conseil... Mlle Dupont, l'herboriste... Eh bien ! je suis sûr que vous ne lui déplaisez pas... Oh ! je connais bien mes clients... Dépêchez-vous avant qu'il ne soit trop tard et que vous n'ayez tous deux des cheveux blancs...

### **A LA MÈRE DE FAMILLE :**

*Elle* (trente-cinq ans, les bras chargés de paquets, l'air accablé) : Je crois que c'est un fortifiant qu'il me faut.

Ah ! le métier de mère de famille, c'est tuant, vous savez !

*Le Pharmacien* : Je sais bien ; aujourd'hui surtout, avec toutes les difficultés de ravitaillement..., mais j'envisage tout de même votre belle famille : quatre garçons, deux filles.

*Elle* : Oui, et tout le mal que ça donne !

*Le Pharmacien* : Aimerez-vous mieux n'avoir pas d'enfants ?

*Elle* : Je ne dis pas ça.

*Le Pharmacien* : Allez. Je vais vous trouver un bon fortifiant, et ça ira mieux... Les aînés sont bien gentils, ils vous aident déjà... Pour le moment, ce sont les années dures... mais bientôt, vous en aurez des bras pour faire la besogne, pour vous soigner, vous entourer !

*Elle* : Plus tard, peut-être...

*Le Pharmacien* : Et tenez, notre pauvre pays, eh bien, ce sont les femmes comme vous qui sont en train de le sauver ! Vous pouvez être fière de vous en pensant à la France ; elle vous devra sa résurrection.

---

### **QUE CONCLURE ?**

Au cours de la campagne d'opinion – véritable croisade – entreprise sur l'ordre du Chef de l'État, il convenait, il était même de stricte nécessité, de faire spécialement appel aux pharmaciens qui peuvent tant – pratiquement et moralement – pour réduire le nombre des avortements et relever la natalité française.

Au moment de conclure ces réflexions, c'est à un de leurs collègues qu'il convient de laisser la parole ; il nous écrit :

*« Le pharmacien est le conseiller des humbles et des déshérités, le confident et le consolateur de leurs détresses et, s'il appartient à cette classe moyenne qui tient dans notre pays une place si importante, il est appelé à rendre des services dans tous les milieux sociaux.*

*« En dehors de chez lui, le pharmacien est souvent appelé à des fonctions utiles à la famille. Il peut être membre des conseils d'hygiène, inspecteur des établissements classés, professeur dans des sociétés ou des groupements d'hygiène sociale, de puériculture, ou de secours aux blessés. La visite des usines, la surveillance des habitations pour familles nombreuses, la participation à la lutte contre le taudis, l'alcoolisme, la tuberculose et les autres fléaux sociaux, sont autant de champs qui peuvent s'ouvrir à son activité.*

*« Il en est qui dirigent des sociétés de jardins ouvriers, d'autres des sociétés familiales et de mutualité, d'autres, enfin, coopèrent activement à la lutte contre l'immoralité et la pornographie. »*

Oui, vraiment, de par sa profession et sa situation sociale, le pharmacien peut servir puissamment la cause de la famille, de sa renaissance, et, par elle, de

### **LA RENAISSANCE DE LA PATRIE !**



## **Annexe 10**

### **Le cérémonial pour la Journée des Mères**

Extraits (pp. 23-31) de la brochure de Maurice Jacquemont,  
*Petit guide de la journée des Mères*,  
Paris, Édition sociale française, 1<sup>er</sup> mai 1943.  
(LC O 36160)

#### **Le Cérémonial**

Le programme comporte une séance « officielle » avec la remise des diplômes, des dons, et les discours, etc... Il semble souhaitable de donner à cette séance officielle le caractère d'un cérémonial. [...]

[Exemple de disposition pour le cérémonial, illustré par un plan] Ces places sont supposées être attribuées aux divers groupes dans un lieu de plein air de forme rectangulaire. On adaptera aisément ces répartitions dans un théâtre, une salle des Fêtes, etc...

Au fond l'estrade sur laquelle se tiendront les officiels ; derrière eux sur des tables seront disposés les récompenses, diplômes, souvenirs, etc..., de chaque côté de l'estrade la fanfare et la chorale. On accèdera à l'estrade par des escaliers sur des plans inclinés latéraux, une toile de fond fermera l'estrade à l'arrière. L'enceinte sera traversée par une allée centrale et des allées latérales. Des emplacements seront prévus au centre de l'enceinte, devant la tribune, pour les Mères de Famille, des sièges auront été préparés à leur intention. Entourant les Mères sur les côtés, et par derrière, les enfants se placeront en plusieurs secteurs. Enfin, le public et particulièrement les membres de la famille auront des places réservées autour de l'enceinte. [...]

#### **Exemple de Cérémonial**

##### **I. – ENTRÉE DES GROUPES DE JEUNESSE**

- 1° Sonnerie de trompette.
- 2° Le service d'ordre assuré par les enfants arrive sur les lieux de la fête. Il a pour fonction particulière de délimiter les différents secteurs où se tiendront les Mères de Famille et les enfants et le public des Familles des gens de la ville.
- 3° Le public des familles et des gens de la ville est admis dans l'enceinte qui lui est réservée.
- 4° Sonnerie. – Le Maître de cérémonie avec ses assistants monte sur l'estrade. Les meneurs de jeu prennent place au premier rang des secteurs qui leur sont attribués ; ils transmettront à leur secteur les signaux donnés par le Maître de cérémonie [...]. Le maître de cérémonie sera également assisté par des accessoiristes qui distribueront le matériel de jeu, les dons et les objets symboliques et par les enfants lauréats des divers concours et les représentants des mouvements de jeunesse qui iront chercher les mères en délégation et se tiendront au pied de la tribune.
- 5° Entrée de la fanfare ou de l'orphéon qui gagne sa place en jouant. Entrée de la chorale.
- 6° Entrée des différents groupes d'enfants et jeunes gens (garçons et filles) qui gagnent leur place.
- 7° Morceau de fanfare qui clôt les différentes entrées.

## II. – RÉCEPTION DES AUTORITÉS

8° Sonnerie de trompette.

Le Maître de cérémonie déclare la fête ouverte.

Arrivée et réception des Autorités par le Maître de cérémonie qui leur souhaite la bienvenue.

Le Président de la cérémonie rappelle au public de la jeunesse le sens de la Journée des Mères.

Le Maître de cérémonie donne les dernières instructions pour le déroulement de la fête.

## III. – CORTÈGE DES MÈRES

9° Le Président fait appeler les enfants et jeunes gens qui ont été distingués dans les lycées et les écoles, dans les centres d'apprentissage, dans les concours organisés à l'occasion de la Journée des Mères.

Les promus sortent des différents groupes dont ils font partie et viennent au pied de l'estrade. C'est à cette délégation qu'est confié le soin d'aller chercher les mères dans leurs maisons.

Le Maître de cérémonie leur fait remettre, par les accessoiristes, les objets symboliques (fleurs, livres, instruments de travail, corbeilles de fruits, etc...) et les coussins qui portent les diplômes. Il donne à la délégation le signal du départ.

10° Les enfants entonnent un canon, cependant que la délégation sort par l'allée centrale. Ce canon doit être facile, par exemple, l'air de « Frère Jacques » sur lequel on pourra adapter des paroles telles que :

Beau dimanche – Va t'en vite – Va dire à ma mère – Mon amour.

Pendant le chant les fanions (ou les banderoles de papier) sont distribués dans l'enceinte à tous les enfants, par les soins des accessoiristes et des meneurs de jeu.

Le canon dirigé par le Maître de cérémonie (ou son assistant) finit pianissimo.

Silence.

Tout le monde écoute si le cortège des mères, conduit par la délégation, revient.

Trois fois reprise du canon et silence.

À la troisième fois on entend à l'extérieur le cortège qui répond.

Le cortège répond toujours sur le même air :

Beau dimanche – S'en revient – C'est avec ta mère – Ton amour.

11° Enfin le cortège des mères fait son entrée dans la salle, entouré par la délégation des enfants.

À mesure que le cortège avance, lentement dans l'allée centrale, les enfants agitent les fanions qui leur ont été remis et chantent toujours le même air.

Beau dimanche – T'as bien fait – T'as dit à ma mère – Mon amour.

## IV. – HOMMAGE AUX MÈRES ET REMISE DES DISTINCTIONS

12° Quand les mères sont à leur place, la foule des enfants et jeunes gens attaque le premier couplet d'un chant de circonstance, tel que :

Nous sommes tous unis  
Pour cette fois,  
O chant si clair jaillis  
De nos jeunes voix...

Rends nous plus gais et plus forts,  
Sans crainte de l'effort,  
Nous sommes tous unis, etc...  
Et porte au loin l'appel  
De nos cœurs fraternels.

Le Maître de cérémonie fait alors l'appel de tous les groupes d'enfants ou de jeunes gens.  
Le groupe appelé répond « OUI » et lève les banderoles, puis les baisse immédiatement.  
Deuxième couplet du chant de circonstance.  
Puis, en conclusion, le dialogue suivant s'engage :

Le Maître de Cérémonie appelle : « FILLES ET GARÇONS »

Tous les enfants répondent « OUI » et lèvent les banderoles.

Le Maître de Cérémonie : « CE JOUR NOUS DISONS... »

Tous les enfants : « OUI ».

M – ... « HONNEUR »...

Le 1<sup>er</sup> tiers des enfants répond « OUI », lève les banderoles et les maintient en l'air.

M – ... « HONNEUR »...

Les 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> tiers – OUI

M – ... « HONNEUR »...

Tous les enfants disent OUI. – Toutes les banderoles sont abaissées.

M – ... « À NOS MÈRES ».

Tous les enfants disent OUI trois fois. Trois fois en même temps les banderoles se lèvent et s'abaissent ; elles restent un moment levées sur le 3<sup>e</sup> OUI, qui est prolongé.

Dernier couplet et chant de circonstance.

13. – Le Président dit un mot d'accueil aux Mères. Il soulignera comme l'indiquait une circulaire officielle : « *avec des mots venus du cœur le rôle irremplaçable des Mères, le prix inestimable du service qu'elles assurent, la gratitude que la Nation leur doit lorsque, n'ayant pas redouté la maternité, elles élèvent bien leurs enfants.* »

14. – Le Maître de cérémonie rend *hommage à quelques mères particulièrement exemplaires*.  
Des enfants de la délégation vont les chercher à leurs places. Les mères avancent au pied de la tribune. Pendant que les récompenses leur sont remises par les officiels avec les offrandes des enfants, on peut, soit faire silence, soit chanter un chant de Mai. [...]

15. – Le Maître de cérémonie nomme les autres mères lauréates. – À chaque nom un des enfants de la famille monte sur l'estrade pour recevoir la récompense de sa mère et va la lui porter.  
Entre chaque groupe, (de cinq noms par exemple, s'il y en a beaucoup) on entonne un couplet d'une chanson à récapitulation qu'il faudra adapter, telle que « La Perdriole » (*que donnerais-je à ma mère...*)

## V. – COMPTE RENDU DE LA VIE FAMILIALE COMMUNALE

16. – Le Président fait alors un tableau rapide de la vie de la communauté pendant l'année écoulée, cite les mères et femmes de prisonniers, de tués, etc.

Le Maître de cérémonie lit « *Le livre de raison* » de la communauté où sont énumérés en quelques mots les événements de la vie familiale : statistiques des naissances, nombre de garçons et nombre de filles par mois – nouvelles lois sociales et familiales – travaux des associations familiales – souvenir des morts et particulièrement des Mères décédées dans l'année, etc.

Le Président tire la leçon de la journée : Grâce aux mères la vie continue, la vie triomphe. Le passé et l'avenir se donnent la main.

17.- La doyenne de la communauté (une grand-mère ou une arrière grand-mère) vient sur l'estrade par la droite conduite par un garçon. Le dernier né de la communauté est porté sur l'estrade à gauche par une jeune fille (une parente de l'enfant ou une « promue »).

Cependant la foule des enfants, ou la chorale, chante, par exemple ce chant de « *Chantons au Vent* » [...]

## VI. – DONS DES ENFANTS

18.- Le Maître de cérémonie annonce que les enfants veulent remettre à toutes les mères présentes un souvenir de cette journée.

Ici, par exemple, s'il y a un « Arbre de Mai » quelques enfants désignés par leur groupe lutteront tour à tour pour décrocher dans cet Arbre de Mai les plus beaux souvenirs de la fête pour leur mère, cependant que les autres prendront sur la table placée sur l'estrade des images ou des fleurs (ou tout autre souvenir convenable) et iront le porter aux mères de famille.

Sinon, il y aura seulement un grand mouvement des enfants vers l'estrade, puis vers les mères, pour leur remettre les souvenirs.

19. – Le Maître de cérémonie attaque le chant de remerciement, (chant traditionnel après la quête de mai) ou chant de circonstance, par exemple : « *De grand matin me suis levé* ». [...]

## VII. – REMERCIEMENTS DES MÈRES

20. – Ici se place le remerciement des mères. Il peut, par exemple, être exprimé par l'intermédiaire d'une lettre.

Les chants des enfants sont interrompus par l'entrée de LA LETTRE.

Elle est apportée au fond de l'enceinte avec une certaine mise en scène. C'est une lettre de très grande dimension. Les enfants se la passent de mains en mains, jusqu'à l'estrade.

Elle est adressée : « À MON ENFANT ».

Avec l'agrément des enfants le Maître de cérémonie l'ouvre et la lit.

Une mère de famille (elle n'a pas besoin de dire son nom, son enfant la reconnaîtra bien) – dit sa gratitude de tout ce qui a été fait en son honneur.

Réponse en chœur de tous les enfants.

Et on reprend le chant de remerciement qui finit le cérémonial.

## Entre le Cérémonial et la Célébration

En général, la séance « récréative » suit la « séance officielle ». Mais si les deux cérémonies ne se passent pas dans le même lieu, on organise un cortège qui se rend en chantant d'un lieu à l'autre. [...]

Quelquefois, c'est aussi à ce moment qu'on offrira à goûter aux mères – goûter qui sera, bien entendu, servi par les enfants.